HOUSE OF COMMONS
CANADA

THE FUTURE ROLE OF THE GOVERNMENT IN AGRICULTURE

Report of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

Charles Hubbard, M.P.
Chair

June 2002

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs, in whole or in part, must be obtained from their authors.

Evidence of Committee public meetings is available on the Internet http://www.parl.gc.ca

Available from Public Works and Government Services Canada — Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

THE FUTURE ROLE OF THE GOVERNMENT IN AGRICULTURE

Report of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

Charles Hubbard, M.P.
Chair

June 2002

103-01344/

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

CHAIR

Charles Hubbard, M.P.	*Miramichi, New Brunswick*

VICE-CHAIRS

Murray Calder, M.P.	*Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Ontario*
Howard Hilstrom, M.P.	*Selkirk—Interlake, Manitoba*

MEMBERS

David L. Anderson, M.P.	*Cypress Hills—Grasslands, Saskatchewan*
Rick Borotsik, M.P.	*Brandon—Souris, Manitoba*
Garry Breitkreuz, M.P.	*Yorkton—Melville, Saskatchewan*
Claude Duplain, M.P.	*Portneuf, Quebec*
Mark Eyking, M.P.	*Sydney—Victoria, Nova Scotia*
Marcel Gagnon, M.P.	*Champlain, Quebec*
Rick Laliberte, M.P.	*Churchill River, Saskatchewan*
Larry McCormick, M.P.	*Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, Ontario*
Dick Proctor, M.P.	*Palliser, Saskatchewan*
Bob Speller, M.P.	*Haldimand—Norfolk—Brant, Ontario*
Paul Steckle, M.P.	*Huron—Bruce, Ontario*
Suzanne Tremblay, M.P.	*Rimouski-Neigette-et-la Mitis, Quebec*
Rose-Marie Ur, M.P.	*Lambton—Kent—Middlesex, Ontario*

OTHER MEMBERS WHO PARTICIPATED

Rick Casson, M.P.	*Lethbridge, Alberta*
Odina Desrochers, M.P.	*Lotbinière—L'Érable, Quebec*
Wayne Easter, M.P.	*Malpeque, Prince Edward Island*
Betty Hinton, M.P.	*Kamloops, Thompson and Highland Valleys, British Columbia*

Werner Schmidt, M.P.	*Kelowna, British Columbia*
Larry Spencer, M.P.	*Regina—Lumsden—Lake Centre, Saskatchewan*
Myron Thompson, M.P.	*Wild Rose, Alberta*
Lynne Yelich, M.P.	*Blackstrap, Saskatchewan*

CLERK OF THE COMMITTEE

Suzanne Verville

FROM THE RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Jean-Denis Fréchette, Principal
Frédéric Forge, Analyst

THE STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

has the honour to present its

FIFTH REPORT

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to a study on The Future Role of the Government in Agriculture. After hearing evidence, the Committee agreed to report to the House as follows:

TABLE OF CONTENTS

CHAIR'S FOREWORD ix

LIST OF RECOMMENDATIONS xi

PREFACE 1

INTRODUCTION 11

CHAPTER 1: THE FARM INCOME SAFETY NET 13

CHAPTER 2: RURAL DEVELOPMENT AND AGRICULTURE 17

A. Rural Development: Should or Shouldn't Targeted Support Programs Be Adopted Based on Farm Size? 17

B. Rural Development: Establishing Infrastructure and Tax Incentives for Agriculture 17

C. Rural Development: Grain Transportation and the Road System 19

D. Rural Development: Farmers Are Stewards of the Land 20

E. Rural Development: Urban Sprawl 20

F. Rural Development: the Role of Cooperatives 21

G. Rural Development: Intergenerational Transfer of Farms 22

CHAPTER 3: CONCENTRATION IN THE AGRI-FOOD SECTOR, VALUE ADDED, ORGANIC FARMING AND BIOTECHNOLOGY 25

A. Concentration of Agri-food Businesses 25

B. Canadian Wheat Board 26

C. Value Added: From Traditional Farming to the Life Sciences 27

D. Biotechnology in Agriculture 28

E. Organic Farming 29

CHAPTER 4: FOOD SAFETY AND QUALITY: POWERFUL MARKETING TOOLS 33

CHAPTER 5: INTERNATIONAL TRADE AGREEMENTS 37

CHAPTER 6: THE ENVIRONMENT 41

A. Whitehorse Agreement and Environmental Farm Plans 42

B. Species at Risk and Protection of Wildlife Habitats 44

C. Preservation of Marginal Agricultural Land 45

D. Fish Habitat 46

CHAPTER 7: SCIENCE AND INNOVATION 49

CHAPTER 8: ACCESS TO PEST CONTROL PRODUCTS AND THE COMPETITIVENESS OF FARMERS 53

CONCLUSION 55

APPENDIX A — LIST OF WITNESSES 57

APPENDIX B — LIST OF BRIEFS 81

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 89

MINUTES OF PROCEEDINGS 91

CHAIR'S FOREWORD

The Canadian agriculture sector is in a period of great transition. Recognized as a model of productivity and quality for many years, agriculture in this country has witnessed dramatic changes with respect to world trade and modes of production. With change come new challenges and, perhaps more importantly, new opportunities.

The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food has made a number of sweeping recommendations that would better equip Canadian producers to face these challenges and embrace new opportunities. To ensure that our recommendations were representative of the Canadian agriculture industry, the Standing Committee visited 15 municipalities across the country, most of them located in rural areas, and heard the opinions of more than 350 witnesses.

The Canadian agriculture sector is in need of profound change, which explains why Canada is currently examining options to shape the architecture of its agricultural policies at the beginning of the 21st century. The fact that this report received unanimous approval[1] from the members of the Standing Committee sends a strong message to those who are developing Canada's agricultural programs. I sincerely believe that the report's recommendations provide excellent guidelines for assisting them in their task, and are a reminder that farmers are the foundation of the sector.

I would like to take this opportunity to thank all the Members of the Committee who worked assiduously in attending numerous meetings and made invaluable contributions to the drafting of this report.

A report of this scope, and the logistics of travelling across Canada and meeting with more than 350 witnesses, could not have been prepared without the collaboration of many people. The Committee Clerk, Ms. Suzanne Verville, together with her assistants Ms. Julie Danis, Ms. Madeleine Bédard, Ms. Laurette Dionne and Mr. Michel Quevillon, are to be thanked for their efficiency in ensuring that the travel and meetings were conducted in the most professional manner

I would also like to applaud the tireless efforts of Mr. Jean-Denis Fréchette, from the Parliamentary Research Branch, who led the research activities for this report, and Mr. Fréderic Forge, Mr. Jean-Luc Bourdages and Ms. Nathalie Pothier for their expertise in biotechnology, environment and analytical grids, respectively. Also to be warmly thanked are translators, editors, interpreters, console operators and others, as well as the staff of Publications Services.

---

1 The NDP member of the Standing Committee expressed a dissenting comment on one recommendation.

Finally, I would like to thank, on behalf of all the members of the Committee, the Canadian farmers who shared their insights with us. I hope that this report responds to their concerns and contributes to meeting the challenges of their sector.

LIST OF RECOMMENDATIONS

RECOMMENDATION 1

The Committee recommends that the Net Income Stabilization Account be improved, in particular by increasing the federal government's contribution, introducing greater flexibility in withdrawal mechanisms and transforming the program to make it more accessible to new farmers by adopting a formula tailored to their situation.

RECOMMENDATION 2

The Committee recommends that the government review the Crop Insurance Program to adapt it more effectively to new production conditions, in particular by introducing more flexibility in computing averages and areas where losses occur and increasing its funding to provide greater individual protection and higher price options more consistent with actual production value.

RECOMMENDATION 3

In the case of natural disasters, exceptional or prolonged, the Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada establish a permanent compensation fund capped at $1 billion. This would form a contingency fund to provide farmers registered for crop insurance with full compensation, covering the loss of the estimated gross revenue, and the annual minimum contribution would be $500 million subject to the ceiling of $1 billion. By favouring crop insurance as a compensation vehicle, the Committee acknowledges that farmers must assume a moral hazard.

RECOMMENDATION 4

The Committee recommends that present and future government agricultural support programs remain accessible to everyone who qualifies as a farmer so that the diverse nature of agriculture and the importance of all types of farms, large and small, for the viability of rural areas be taken into account.

RECOMMENDATION 5

The Committee recommends that the government give special attention to tax incentives that may promote the development of rural

communities — in particular through value added, biofuels and farm tourism — and be innovative in its use and application of tax measures.

RECOMMENDATION 6

Whereas the federal government must draw on the lessons learned over the past four years of Rural Dialogue, the Committee recommends that funds be invested in the development of infrastructures that meet the demands of farmers and other rural stakeholders.

RECOMMENDATION 7

The Committee recommends that the government, with the provincial governments, invest more in the road system in western Canada.

Furthermore, since the use of producer cars is an effective and competitive method for transporting cereals, the Committee recommends that the government and the Canadian Grain Commission facilitate the use of this method, in particular by protecting producers from financial losses which could result from damage to grain in transport or bad elevator debts.

RECOMMENDATION 8

The Committee recommends that the rural Secretariat's next action plan, which will be developed from 2002 to 2004, include a specific component on agriculture and the environment so that the important role of farmers is defined and recognized. The Committee further recommends adequate compensation for measures aimed at protecting the environment and the landscape in recognition that farmers play an important role in the stewardship of the land.

RECOMMENDATION 9

The Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada discuss with the provinces on a regular basis the problem of urban sprawl.

RECOMMENDATION 10

Whereas agricultural cooperatives are powerful tools for rural development, the Committee urges the government to be flexible in enforcing its regulations and to be as innovative in its policies as the

cooperatives are in product development. The Committee further recommends that the government examine and adopt tax incentives such as the carry-over of tax on patronage dividend paid, that can facilitate the capitalization of cooperatives.

RECOMMENDATION 11

Whereas the emphasis must be placed on agricultural succession, the Committee recommends that the government examine all tax incentives that will facilitate the intergenerational transfer of farms, in particular by raising the capital gains exemption to $1 million.

RECOMMENDATION 12

The Committee recommends that current government budgets earmarked for agricultural training be increased each year to meet farmers' growing need for technical knowledge.

RECOMMENDATION 13

The Committee here reiterates the importance of its other recommendation — recommendation 10 — on cooperatives and emphasizes that it is necessary for the government to be flexible and innovative. The Committee further recommends that the government support, notably through tax incentives, the new generations of cooperatives and other corporate structures owned by farmers, as well as the efforts of farmers who are developing business plans to market their own products.

RECOMMENDATION 14

Whereas additional on-farm activities and local value-added processing are an excellent way to give farmers more influence in pricing, the Committee recommends that the board of directors of the Canadian Wheat Board authorize, on a trial basis, a free market for the sale of wheat and barley, and that it report to this Committee on the subject.

Comment by Dick Proctor, NDP MP, Palliser, on recommendation 14:

I object strongly to any suggestion that the Canadian Wheat Board be asked to authorize use of an open market for the sale of wheat and barley, even on a trial basis. This would undermine the Board's effectiveness as a single desk seller, it would reduce returns to farmers, and eventually it would destroy the Canadian Wheat Board.

RECOMMENDATION 15

As a result of the many positive effects that renewable fuels may have on agriculture and the environment, the Committee recommends that the government establish a comprehensive policy in this field and support its development, particularly through tax incentives.

RECOMMENDATION 16

In view of the requirements of the main organic products export markets, the Committee recommends that the government and the organic sector move to establish a mandatory minimum standard for organic farming and an affordable accreditation system for certifying agencies.

RECOMMENDATION 17

The Committee recommends that, in the pursuit of an on-farm food safety strategy that will benefit consumers, retailers, processors and exporters, the government offer an adequate financial and technical support to farmers and their industries to develop and continue national on-farm food safety programs.

RECOMMENDATION 18

The Committee recommends that the government, together with groups representing farmers, launch a public education and information program on the origin of foods.

RECOMMENDATION 19

Whereas the interpretation of the previous multilateral trade agreements has not been standardized among the signatory countries, the Committee recommends that the government and its negotiators require that the rules of application of future agreements be established with a higher degree of transparency than those of the Uruguay Round. The Committee further recommends that Canadian negotiators maintain a firm position on Canada's ability to maintain supply management and that they negotiate market access for all sectors that is transparent, genuine and fairly administered by all member countries.

RECOMMENDATION 20

The Committee recommends that the government provide $1.3 billion a year in bridge funding for the sectors most affected by the agricultural subsidies of other countries for as long as those subsidies unduly reduce the price of Canadian agricultural commodities.

RECOMMENDATION 21

The Committee therefore recommends that the federal government, together with the provincial and territorial governments, continue its consultations on the environmental component of the national action plan and establish a genuine partnership with the agricultural sector for the purpose of developing a national framework for the implementation of environmental farm plans. In addition, farmers should receive appropriate technical and financial assistance to carry out this exercise.

RECOMMENDATION 22

The Committee therefore recommends that the federal government and its partners in the provinces and territories implement effective programs to sensitize and educate all Canadians about the new national action plan on agriculture.

COMMENTARY:

As Bill C-5 is still under consideration by Parliament, it is somewhat inappropriate for the Committee to make a formal recommendation on the subject. However, the Committee nevertheless hopes that, should the bill be passed, the Department of Environment will quickly make known the terms of compensation of property owners and set aside sufficient sums for that purpose.

RECOMMENDATION 23

A marginal agricultural land conservation environmental program would provide benefits for all Canadians. If such a program were created, the Committee recommends that a fair and reasonable compensation be paid to farmers for the withdrawal of their marginal farm land from agricultural production.

RECOMMENDATION 24

The Committee recommends that DFO review its criteria for the application of section 35 on fish habitat in the context of agricultural areas and practices, and that it adopt a more standard approach for the Canadian agricultural sector as a whole which takes into account its particular socio-economic characteristics.

RECOMMENDATION 25

In order to facilitate the liaison between farmers and DFO regarding the protection of fish habitat, the Committee recommends that DFO and Agriculture and Agri-Food Canada appoint regional habitat management/agricultural coordinators, and that the two departments pay associated costs.

RECOMMENDATION 26

Whereas there is a critical mass of research that must aim to serve the public interest, the Committee recommends that the government play a leadership role and increase budgets intended for government research centres, colleges and universities.

RECOMMENDATION 27

The Committee recommends that the government base part of its research and innovation strategy specifically on the effects that bio-engineered crops could have on the environment and on Canada's ability to maintain the genetic biodiversity of crops. Furthermore, the government must better inform the public of the various types of crops and the close link between biodiversity and agriculture.

RECOMMENDATION 28

Whereas, to be a leader in food safety, Canada needs a sufficient number of veterinarians and to maintain their certification, the Committee recommends that the government immediately invest the necessary funds in the infrastructures of the faculties of veterinary medicine to develop their potential and maintain their international certification.

RECOMMENDATION 29

The Committee recommends that an ombudsperson, independent of the Pest Management Regulatory Agency and reporting directly to the Minister of Health Canada, be appointed to facilitate discussions on farmers' various needs regarding pest control.

RECOMMENDATION 30

The Committee recommends that the Auditor General of Canada conduct a value-for-money, or performance auditing, to examine the management practices, controls and reporting systems of the Pest Management Regulatory Agency.

RECOMMENDATION 31

The Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada provide at least $1 million a year in funding for a research and analysis program similar to the U.S. IR-4, that will be developed in cooperation with agricultural stakeholders to generate, or complete, the necessary data for the approval of new minor use products or to expand the use of previously approved products.

RECOMMENDATION 32

The Committee recommends that an advisor on matters pertaining to minor use pest control products be appointed to intervene in decisions and policies to facilitate activities relating to minor use products. The advisor's mandate should include a special focus on the harmonization issues with the United States, such as the equivalency of similar zone maps, and the consideration of data that already exist in an OECD country. The advisor should report to the ministers of Health and Agriculture and Agri-Food.

RECOMMENDATION 33

In response to the stakeholder feedback provided during the cross-country hearings, the Committee urges the federal government to formally consider the nation's ability to produce safe and affordable agricultural products to be an issue of national security. The Committee further recommends that, to achieve this national security objective, the federal government should aggressively pursue a course that ensures an appropriate monetary return to primary producers.

PREFACE

Nothing is permanent except change.
Heraclitus

Canadian agriculture is a mosaic of vibrant industries essential to the country's economic health. For public and private decision-makers, however, that mosaic becomes a puzzle when it comes to developing and implementing agricultural policies and programs.

Governments around the world have always played a role in the development of agriculture, which is why, even though the demographic weight of agriculture in Canada is now only approximately 1%, the sector still has a firm hold on the attention of members of the political class. This situation is clearly not unrelated to the sector's economic and social importance and to its evolution over the past 20 years. The agricultural sector, which used to be a chain which farmers were used to dealing only with the nearest links, has evolved into a complex and far-reaching web. Dealing as they do with a sector which combines agriculture and agri-food and where the concentration of industries meets the divergent interests of the numerous participants, governments now see their role becoming more problematical and their actions achieving broader scope.

Some analysts feel agriculture is in the midst of a crisis, others that it is merely in a transition phase which has nevertheless lasted for a number of years. Regardless of the diagnosis, major producer countries such as the United States and the member countries of the European Union have maintained a central role, despite calls for state withdrawal from the sector. What is more, farmers are the central focus of those countries' agricultural policies and programs, either through direct price support in the United States or a multifunctional approach in Europe.

Canada is currently proceeding with a redeployment of its agricultural strategy, and there is every indication that the form agriculture will take tomorrow is being decided today. The legislation and programs that emerge at one point in history are always based on the dominant and persistent political, economic and social reality of the time. This was true when Canada's major agricultural policies, such as supply management, the cooperative movement and the Crow's Nest Pass Agreement, were adopted, and it is still the case today. One fact is becoming increasingly clear: farmers no longer have the influence they used to have within the agri-food web, and the chronic weakness in the prices of many commodities means that their share of each dollar of agri-food expenditures is declining. It is partly to offset this lack of influence that Europe and the United States have made the farmer the central component of their policies and programs.

The fact that parliamentarians — members of the Senate Standing Committee on Agriculture and Forestry, the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food and the Liberal Task Force — are simultaneously proceeding with three studies is not a mere coincidence, but rather an indication of the critical situation facing Canadian farmers. Having so many parliamentarians making farmers their central concern is a powerful signal to those developing Canadian agricultural policy.

The Standing Committee is pleased to make room in the initial pages of its report for some of the comments which farmers made to it in the course of its consultations across Canada:

A Canadian commitment to agriculture is essential. Currently it seems that public attention is drawn to the farm sector around issues of food safety, environmental issues, or the farm crisis. We have to move much beyond that and recognize that a great deal of work has been put forward to address those issues.

Ms. Betty Green, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 44-10:10, Stonewall, February 18, 2002.

One of the things we need to look at — and I think this is where the federal government can play a key role — is assuming those costs when it's a consumer benefit, the whole issue of food safety.

Mr. Randy Eros, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 44-10:25, Stonewall, February 18, 2002.

Programs in the past have been designed to stay within a budget. We need a program designed to meet the needs of the agriculture industry. We need that program now. AIDA and CFIP are examples of programs that were designed to fit a budget, not address a need.

Mr. Murray Downing, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 45-17:35, Brandon, February 18, 2002.

Now more than ever before, money needs to be used wisely (...) There is no need to put a new state-of-the-art stainless steel roof on a building that is destined to collapse. We'd better start putting some new foundations under this economy before it's too late.(...) Laying the foundation creates jobs, ensures a supply of raw products for the value-added industries, builds infrastructure, and keeps the working middle class happy, productive, and financially healthy.

Mr. Andrew Dennis, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 45-17:45, Brandon, February 18, 2002.

Certainly there has been in agriculture a paradigm shift. We've seen that unfolding here in recent years. Along with the amount of change that's happened in the industry, there have been such natural disasters as droughts, which have severely affected primary producers. On the issue of long-term safety nets, I think the quicker we move in this country to one whole-farm income support program the better we'll all be. We need to focus and target our resources carefully.

Mr. Armand Roy, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 46-11:50, Davidson, February 19, 2002.

On February 6, the honourable Minister Lyle Vanclief unveiled to this committee details of what has been phrased a "new architecture for agriculture in Canada". I would like to submit that his initiative to move from crisis management to risk management, and to branding our Canadian agricultural commodities into more valuable products by advancing food safety and environment, is a good one. I would further like to suggest that these noble goals, together with incentives for renewal and encouragement for science and innovation, are dependent on the success of commercial farmers being able to make not just a net positive cashflow, but true profits in their business.

Mr. Jim Mann, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 46-9:45, Davidson, February 19, 2002.

My grandfather homesteaded. He was a homesteader, and my father was born in a sod shack on that homestead. Our family has farmed for four generations, living and working on the same farm. (...) Here we are, four generations later, less than 100 years. That's not a long time in the history of most nations. We find ourselves in a situation where for many farm families what this government does in the next five or ten years will determine whether or not there's another generation of farmers.

Mr. Newton Myers, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 47-19:25, Swift Current, February 19, 2002.

We were pretty loyal to our communities at one time. The loyalty is eroding as we have to make tough decisions now to stay viable. These are some of the things that I think people forget when you're talking about becoming more efficient. We have to become more effective. We have to do this, that, and the next thing. Who are we really doing this for? It hasn't really improved our bottom line. We grow more, do it better, and have fewer weeds. Who gets paid in the end?

Ms. Linda Trytten, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 47-21:20, Swift Current, February 19, 2002.

There are serious concerns relating to the impact of GMOs on organic production. Canola, for all intents and purposes, is no longer viable as an organic crop. The introduction of GMO wheat would probably eliminate organic grain production in Canada.

Mr. Allan Webber, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 48-10:55, Grande Prairie, February 20, 2002.

The current issue facing the pulse industry in Canada is the inclusion of peas, lentils, and chickpeas in the U.S. Farm Bill. Our experience in the past with these unfair subsidies is that they place an undue hardship on producers in Canada. I believe the role of the government should be to lobby the U.S. not to include these crops in this bill. I have been told that if they are included the production will increase. This will certainly put burdensome supplies in the market and devalue our product. I think some lobbying now could prevent a lot of future hardships in our industry.

Mr. Dave Hegland, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food. Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 48-11:15, Grande Prairie, February 20, 2002.

Some federal bureaucrats appear to have a phobia about farmers not taking money out of their NISA accounts when they're triggered. Farmers themselves are the best judges of when they need the money.

Mr. Robert Filkohazy, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 49-9:50, Vulcan, February 21, 2002.

So what is the real problem? In my eyes, it is the century-old lack of market power that is the root cause of this farm income crisis. There are several reasons why this lack of market power hits the family harder today than it did 20 or 30 years ago. We have seen a rapid concentration of mergers of companies that produce goods and services needed on the farm input side, like banks, and chemical, fertilizer, machinery and fuel producers. We have seen the same thing happening on the farm output side, with transportation, handling, processing and retailing.

Mr. Jan Slomp, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 49-11:50, Vulcan, February 21, 2002.

Changes in federal policy can play a critical role in reversing decades of food system concentration, while reducing environment degradation, which will improve financial sustainability of family farms, improve water protection and food quality. At a time when every country must begin immense changes in how it approaches issues concerning the environment, its population, and its power structures, these proposed policy changes could only strengthen Canada and its people.

Ms. Rochelle Eisen, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 50-19:05, Kelowna, February 21, 2002.

I'm really worried that we're going to be implementing identity tracking and tracing systems that make it really difficult for small and medium-sized farmers to keep up with the bureaucracy and the paperwork that might be involved. I want to know that community-based economics, like the direct farm marketing, what we do with the organic produce delivery service, and other kinds of activities that are in a local circle are not thwarted by regulations that require lots of extra work on behalf of the farmer.

Ms. Lisa McIntosh, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 50-18:50, Kelowna, February 21, 2002.

Federal policy does not recognize the contribution made by organic farmers and gardeners in sustaining and enhancing the environment or their economic contribution, because very often it's not in the GNP

And most important, Canada's agrifood policy is based on the assumption that our job is to grow edible commodities for export and not to feed the population of Canada.

Now, I've nothing against trade. I think trade is a very important element of our food system. I personally am quite dependant on the three big Cs: coffee, citrus, and chocolate. The goal needs to be, as Brewster said in his first book, From Land to Mouth, to feed the family and trade the leftovers.

Ms. Cathleen Kneen, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 51-9:35, Kamloops, February 22, 2002.

All we're asking for is a common sense approach to that bill. And perhaps if we have species at risk that are on our places we're doing something right. Perhaps we should have funding to protect or to continue to protect those species on our places rather than have the threat of that land being expropriated from us. If agricultural land is taken out of production for the species at risk legislation, then it should be fully compensated for.

Mr. Peter Phillip, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 51-9:40, Kamloops, February 22, 2002.

Grain Growers of Canada, using Ag Canada's number, has estimated the economic injury is $1.3 billion a year for our growers. It is lost revenue as a result of foreign policies. Our producers have no means to hedge against this injury. We have risk management strategies to avoid it. Canadian farm programs are ill-equipped to deal with this long-term injury. Disaster programs are not effective because, in the long term, economic injury tends to eliminate the gross margins that farmers would earn growing grains and oilseeds.

Mr. Ken Bee, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 54-9:45, Grand Bend, March 11, 2002.

Let me say again, that risk element is a factor, that consolidation. We must talk about it. Politically we have very little voice, being less than 2% of the population, but when it comes to importance, what is more important than food? We need it every day.

Mr. Peter Twynstra, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 54-10:30, Grand Bend, March 11, 2002.

In order to be successful, however, the new contract with Canadians requires a new paradigm on the part of the agriculture sector, the public sector, and the Canadian public. That paradigm was best reflected in the Prime Minister's remarks, already quoted, which form the fundamental premise of OFA's arguments. I'll quote again from the Prime Minister:

"The Canadian agriculture and agri-food sector is integral to our high standard of living and unmatched quality of life."

The OFA agrees, and strongly suggests that bold and immediate action such as suggested above be taken to ensure that the Prime Minister's words remain true.

Mr. Al Gardiner,. Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 55-9:50, Napanee, March 12, 2002.

Agriculture in Canada is at a crossroads. We have an aging population of farmers that have been and are contributing substantially to Canada's standard of living and to Canada's growing balance of payments. Many in Canada are living better today because of Canada's farmers, that is, except for the farmers themselves. Without substantial changes, this cannot and will not continue.

Mr. John Williamson, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 55-11:50, Napanee, March 12, 2002.

Canada has some of the best agricultural producers in the world for all kinds of productions. We have an international reputation for the quality of our wheat, our cattle, hogs, maple syrup, you name it. We have to build on this reputation and our government must also be competitive in relation to the US and European governments so that we producers can compete with the American and European ones.

Mr. Laurent Pellerin, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 56-14:25, St-Hyacinthe, March 13, 2002.

Just for fun, try to fry a $100 bill. Choose either vegetable or animal fat to fry your $100 bill in. Look at the finished product and see how it will taste. When you do that, you will see that it is not just the economic aspect of the issue that counts in agriculture.

Mr. Pierre Gaudet, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 56-15:25, St-Hyacinthe, March 13, 2002.

Aid should decline as the business grows, in accordance with the principle that large businesses, even if they are very environmentally friendly, they help to empty the land. This is a social choice. We are setting an order of magnitude. If a farm has more than 100 animals, more than 100 hectares or more than a certain gross income, he (sic) will have to do without public support from the government.

Mr. Maxime Laplante, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 57-9:35, Montmagny, March 14, 2002.

We would also like Canadian agricultural policies not to be wall-to-wall policies, from one end of Canada to the other. We would like to have agricultural policies that take into account the regional nature of the 10 Canadian provinces. Canadian agricultural producers do not have the same mentality or way of doings things across the country, and Canadian agricultural policies should not be wall-to-wall policies. It would be highly demotivating for our farmers, who form the basis of the Canadian economy.

Mr. Ghislain Cloutier, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 57-9:30, Montmagny, March 14, 2002.

If you play Australian-rules football, you have short-sleeved shirts and go up in the air, with fists and everything, with no protection at all. Some of you have seen it on television. It's the same with Australian and New Zealand agriculture. There is no protection. Then we come to the Americans. You heard about the Farm Bill this morning. The Americans and Europeans have total protection. We're in the middle, like rugby union players, with very little protection

Mr. Frazer Hunter, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 58-10:56, Truro, March 19, 2002.

I think that at all levels of organizations, governments, and industry, we must work together to make the public aware that agriculture is food and that, if you eat, you have an interest in agriculture in this country.

Mr. Charles Keddy, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 58-10:56, Truro, March 19, 2002.

On agriculture literacy — in other words, ag awareness — we think there's a place for the government to play a role here. We need a focused industry-government national strategy to raise the level of education within the Canadian public, the reason being that a lot of us feel that today's consumer is three to four generations removed from actually being on the farm (...). They've lost touch with how food is produced, and they need to be re-educated.

Mr. Robert MacDonald, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 59-11:40, Summerside, March 20, 2002.

Over the years we have absorbed many, many additional costs without the accompanying increase in price, and we simply cannot continue to operate this way. The government is promoting this policy in order to meet consumer demands. Therefore, the government should either cover the cost of the program or else develop some means by which producers can receive this elusive premium from consumers.

Mr. Vernon Campbell, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 59-12:00, Summerside, March 20, 2002.

In keeping with our vision towards the future of the farming industry, government has a role to play in ensuring there is a next generation of agriculture producers in our country. The number of farmers is decreasing across Canada, and the average age of the remaining farmers is increasing. The high cost of entering the dairy industry is prohibitive, and there must be a focus on new entrant programs or other such initiatives to encourage and assist the next generation of agriculture producers.

Mr. Robert Speer, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 60-10:10, Miramichi, March 21, 2002.

Research funded by corporations is very susceptible to bias and is used for the profit of the company and not for the good of society. The government should be involved in conducting and funding unbiased research. There are also areas of research that would not take place if there were no public funds available. Private corporations are only interested in research that could turn a profit. Research that could enhance the quality of life and the sustainability of our environment would not be a priority for them.

Mr. Ben Baldwin, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 60-10:35, Miramichi, March 21, 2002.

To ensure growth in our sector, the primary sector must be encouraged to get more involved in food processing and product development. By adding value to raw products made here, we will stimulate employment and help the primary sector remain viable. Efforts must be made to market value-added products and make stakeholders aware of this point so that the processing sector adequately supplements the primary sector. Producers must cooperate with each other and carefully target their marketing efforts.

Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture, *Looking to the Future*, presentation to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, 1st Session, 37th Parliament, no. 61, Ottawa, April 11, 2002, p. 2.

Canada should develop a national fur farming strategy. Fur farming strategies should identify crucial fur farming support infrastructures such as quality control, genetic development, research and development, training, demonstration and centralized feeding facilities, funding mechanisms, and all the things that you need to implement a proper strategy over a long period of time.

Mr. Mervin Wiseman, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 61-09:45, Ottawa, April 11, 2002.

INTRODUCTION

Agriculture is a highly capital-intensive and competitive sector in which the risks are high and often unpredictable, the returns on investment low relative to those of other sectors and the influence an individual has on the price of his products marginal. And yet there are farmers who take up the challenge and accept those high risks because they are convinced agriculture is not only part of the foundation of the agri-food sector, but also the foundation of a country.

> ***Farmers are the foundation of this sector.***
>
> An Address by the Honourable Lyle Vanclief to the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Ottawa. February 6, 2002, p. 1.
>
> ***I see government as a leader, a manager, and a team member with the agriculture industry and other stakeholders.***
>
> Hon. Ernest Fage, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 58-09:40, Truro, March 19, 2002.

For a number of years now, agriculture has undergone shock after shock. The Agreement on Agriculture of the Uruguay Round, which was to make agricultural markets freer and to increase food prices, has not yet met all expectations, but has disrupted farmers' operations and business decisions. In addition, new factors, such as ecological liability, biotechnology, market concentration and greater concern for food safety have arisen. As stewards of the land and entrepreneurs, farmers are ready to meet these new challenges, but they expect the government to play a role as partner and leader. This view of the government's role is moreover shared by other stakeholders in the agri-food sector.

When the Standing Committee began its consultation trip across Canada in February of this year, the national action plan for the creation of the Agricultural Policy Framework (APF) unveiled in Whitehorse on June 29, 2001, had just been discussed at the federal-provincial-territorial conference of ministers of agriculture held in Toronto on January 24, 2002. It is therefore not surprising that the themes of the APF repeatedly came up in the discussions. The Standing Committee's meetings showed that the concept of the APF, that is to say a concerted and comprehensive agricultural policy for a long-term strategy, is generally well perceived by Canadian farmers, but who is not in favour of virtue? In fact, one central message came out of the discussions: a new architecture for a long-term Canadian agricultural policy is needed, but that architecture must be flexible in order to be consistent with the diversity of the agricultural sectors and regions of Canada. For the government, that flexibility also means that its role sometimes amounts to simply being less present. Any new architecture must also acknowledge that farmers are the foundation of the sector, and it is imperative that that foundation be consolidated before a new structure is erected.

In addition to holding numerous meetings in Ottawa, the Standing Committee travelled from west to east and stopped in some 15 rural areas where its members met more than 350 witnesses. Some agricultural sectors and regions are doing better than others, but, as a result of the close interrelationships in agriculture, when a sector such as grains goes through an excessively long period of crisis, that can have long-term negative

impact on the rural world as a whole. The government cannot allow a portion of the foundation to collapse without fearing that that will cause a crack in the structure as a whole.

This report is divided into eight chapters, which address the major themes that arose in the Committee's meetings. Each chapter sets out the farmers' major concerns and contains recommendations that reflect the solutions proposed by those who experience the agricultural reality on a daily basis. The result is thus an up-to-date vision of the needs of Canadian farmers.

CHAPTER 1: THE FARM INCOME SAFETY NET

Agriculture is an intrinsically high-risk sector. Drought, floods, the natural cycles of certain insects, simply suddenly changing climatic conditions, remain factors that are extremely difficult to integrate into an agricultural management model. That is why major producer countries provide agricultural risk management tools.

Canadian farmers expressed considerable frustration and impatience over farm income protection programs developed in recent years. The Agricultural Income Disaster Assistance Program (AIDA) and the Canadian Rural Transition Program (CRTP) have not made it possible to respond to farmers' real needs because of their inflexibility, administrative complexity and payment receipt deadlines. Program stability, predictability and flexibility are still essential characteristics in enabling farmers to manage risk effectively. These are not characteristics of the programs recently developed, even though many witnesses consider them as fundamentally important as the provision of new government funds.

A further key role of the federal government within agriculture is to establish a sound safety net. (...) the design of any farm support program should adhere to the following fundamental principles.

Firstly, the program should be production and enterprise neutral (....)

Secondly, a well-designed program should not penalize those farmers who practice prudent risk management.

Thirdly, it should not have any adverse trade implications (...).

Agricore United. Brief to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Brandon, February 18, 2002.

In terms of the agricultural policy framework, or the APF, New Brunswick strongly supports the federal government in its attempt to consolidate support and risk management programming. We do, however, note that there are significant differences amongst agricultural regions, and that the programming must still retain the flexibility to deal with these differences.

Hon. Rodney Weston, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st Session, 37th Parliament, no. 60-09:25, Miramichi, March 21, 2002.

We need improvements in our safety-net system, specifically crop insurance and NISA.

Mr. Ted Menzies, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 49-11:30, 1st Session, 37th Parliament, Vulcan, February 21, 2002.

As a result of the diverse nature of Canadian agriculture, virtually no one believes that a single program can meet farmers' expectations or those of the provincial governments, which wish to retain a certain degree of latitude. One clear message came out of the committee hearings: this is not a road to take for the purposes of the Agricultural Policy Framework. However, many stakeholders appear to support an alternative.

The two main programs in the existing farm income safety net, the Net Income Stabilization Account (NISA) and the Crop Insurance Program, have for a number of years been useful risk management tools appreciated by the vast majority of farmers in all regions of Canada. However, it is now time to tweak those programs to adapt them further to current needs. Farmers often get the impression that the architects of the farm income protection programs design those programs more to fit a budget than to adjust the budget to suit farmers' needs. This attitude must change, and government funds, particularly because they are limited, must be used effectively. Canada cannot afford to

repeat the mistakes of the AIDA program. Now is the time to become innovative with the architecture of the programs that already make up the farm income protection net and that of those that will be developed in the future. The various programs of the safety net must be complementary and based on one another to provide farmers with a combination of tools enabling them to manage short- and long-term risk. Consequently:

RECOMMENDATION 1

The Committee recommends that the Net Income Stabilization Account be improved, in particular by increasing the federal government's contribution, introducing greater flexibility in withdrawal mechanisms and transforming the program to make it more accessible to new farmers by adopting a formula tailored to their situation.

Crop Insurance is another program that has proved its worth as a risk management tool. Although this production risk protection program is appreciated by producers, certain criticisms were constantly repeated: protection levels are inadequate and production costs are not covered. These are relatively traditional demands by farmers, who would like to have a flexible protection program, such as the Crop Insurance Program, which also affords long-term income stability. In fact, many farmers still have in mind the Gross Income Insurance Program, which played that dual role. Crop Insurance is not a priori an income stabilization program, but it is still possible to add certain features to the program to meet this need identified by farmers. Market conditions change quickly, production costs are higher and new crops and new productions methods have appeared. In the circumstances, a program such as crop Insurance must adapt to the changing conditions of the agri-food industry. Consequently:

RECOMMENDATION 2

The Committee recommends that the government review the Crop Insurance Program to adapt it more effectively to new production conditions, in particular by introducing more flexibility in computing averages and areas where losses occur and increasing its funding to provide greater individual protection and higher price options more consistent with actual production value.

If these changes are made to NISA and the Crop Insurance Program, Canadian farmers will have better risk management tools. However, major natural disasters which last or appear to reoccur more frequently than in the past are still difficult to predict and manage, and solutions to offset their effects are still hard to define. Regardless of the option government selects, there is clearly a moral risk which farmers will always have to assume. In the view of the Standing Committee, which has published two reports on the subject over the past four years, there is nothing new about this subject and committee members clearly understand farmers' frustrations. Floods and severe drought will not

disappear, which is not the case of the farmers affected by them. To settle this recurring debate and to shift once and for all to genuine "risk management rather than crisis management", the Committee makes the following recommendation:

RECOMMENDATION 3

In the case of natural disasters, exceptional or prolonged, the Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada establish a permanent compensation fund capped at $1 billion. This would form a contingency fund to provide farmers registered for crop insurance with full compensation, covering the loss of the estimated gross revenue, and the annual minimum contribution would be $500 million subject to the ceiling of $1 billion. By favouring crop insurance as a compensation vehicle, the Committee acknowledges that farmers must assume a moral hazard.

CHAPTER 2: RURAL DEVELOPMENT AND AGRICULTURE

A. Rural Development: Should or Shouldn't Targeted Support Programs be Adopted Based on Farm Size?

One school of thought among the architects of agricultural programs holds that government transfers should be targeted to farms with the highest average production in the country. According to Agriculture and Agri-Food Canada data, approximately 20% of farms account for 80% of total annual agricultural production. At the national level, large farms, that is those with sales of $100,000 or more (31% of all farms) receive 96% of net farm income and 80% of payments from government programs; small and medium-size farms, those with sales between $10,000 and $99,999 (35%), account for 10% of net farm income and receive 19% of payments from government programs; lastly, hobby farms, that is those with annual sales of less than $10,000 (34% of the total) receive 1% of government payments and represent 6% of net farm income.

In light of the statistics, it is readily understood why certain analysts are tempted to allocate public funds to the largest farming operations. However, if government were to proceed in this manner, it would disregard the diverse nature of Canadian agriculture and the importance of smaller agricultural operations for the viability of rural regions. None of the witnesses who appeared before the Committee suggested that agricultural policy should exclusively target a particular group of farmers. For that reason:

RECOMMENDATION 4

The Committee recommends that present and future government agricultural support programs remain accessible to everyone who qualifies as a farmer so that the diverse nature of agriculture and the importance of all types of farms, large and small, for the viability of rural areas be taken into account.

B. Rural Development: Establishing Infrastructure and Tax Incentives for Agriculture

In rural areas where the economy is mainly based on agriculture, there can be no doubt that farm profitability is still the best guarantee of success in maintaining viable development. However, profitability in recent years, particularly in cereals and oilseeds, has considerably declined and constitutes a negative factor for rural renewal. If grain prices were to remain at low levels for much longer, there might not be a next generation of farmers, a situation that would result in a major restructuring of the sector. Of course

production could become more concentrated in the hands of a limited number of producers without there being any significant change in total output, but that might mean the deterioration, and even dismantling, of certain rural communities.

> ***Basically, this program ["Organic Farm Mentorship Program"] links up experienced, successful organic farmers with new farmers in their area of the province. They work together throughout the season to develop food products that the young farmer will then be able to market off of their own farm. Through this program we're hoping to encourage a regeneration of our rural communities. From facilitating this program and from working within rural Manitoba throughout the last ten years, I have seen an ever-decreasing number of young people, of people my age, who want to stay in the farming area and who want to be based in rural Manitoba. It's a very depressing thing for me. Like many other presenters here, I wonder who the next generation of farmers will be.***
>
> Ms. Charlene Rowland, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 45-17:30, 1st Session, 37th Parliament, Brandon, February 18, 2002.
>
> ***Well, our rural communities will deteriorate more. I don't know who will replace this base. (...) I don't know how you're going to stop it, but if you don't support the majority of the farmers left there now, then it's just going to expand on a much faster basis.***
>
> Mr. David Smith, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 54-15:30, 1st Session, 37th Parliament, Grand Bend, March 11, 2002.

For rural communities to be sustainable, active participation is imperative. One should not underestimate programs, such as the 4-H, which promote projects that develop real life skills, such as leadership and social skills. As mentioned by one witness: "the 4-Hers are the foundation of any future in our country" (Ms. Velna Dickson, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, 1st session, 37th Parliament, n° 60, Miramichi, March 21, 2002). Programs that promote participation and extension services in rural communities are an integral part a agricultural policy. Agriculture and Agri-Food Canada should continue, and even increase, its support to such programs.

A number of witnesses expressed their concerns about the future of their communities, but also stated that there was no single solution or panacea for rural renewal. Some European countries have taken measures to retain a critical mass of farmers in the countryside, but, in a country as vast and diversified as Canada, a European-type approach to agriculture seems more difficult to establish. As there are many aspects to rural development, government intervention should always be carried out in partnership with local authorities, failing which its impact will be diluted. The Rural Secretariat follows this partnership approach, and positive results are being felt. Here too government must be innovative and dare at times to go off the beaten path. If direct government expenditures on infrastructure, venture capital investment and new business development are good ways to stimulate rural development, any other measure that promotes agricultural profitability should not be neglected. Farm tourism, the creation of value added in rural areas and the establishment of non-traditional industries such as the biofuel industry are often better served by tax incentives. For this reason:

RECOMMENDATION 5

The Committee recommends that the government give special attention to tax incentives that may promote the development of rural communities — in particular through value added, biofuels and farm tourism — and be innovative in its use and application of tax measures.

In addition, witnesses from across Canada told the Committee that government investment in infrastructure was inadequate. To keep young farmers and their families on their farms, or even maintain a critical mass of population, and to attract new investment for higher value-added processing or the development of new products and services, farm communities must be able to provide a range of services such as medical centres, schools, a telecommunications network and roads, all in an integrated whole. Infrastructure development is sometimes more of a response to political issues than to the actual needs of rural populations. It is imperative that the various levels of government work together to a common end: the viability of rural regions. To this end, Rural Dialogue, which is under way as part of the Canadian Rural Partnership and is now in its fourth year, has made it possible to harmonize and better understand the needs of communities. Consequently:

RECOMMENDATION 6

Whereas the federal government must draw on the lessons learned over the past four years of Rural Dialogue, the Committee recommends that funds be invested in the development of infrastructures that meet the demands of farmers and other rural stakeholders.

C. Rural Development: Grain Transportation and the Road System

The reform of grain transportation in western Canada was discussed on a number of occasions. Farmers are still adjusting to ongoing changes, but the promise of greater efficiency in grain transportation has not yet been fulfilled. In fact, secondary effects of the reform are beginning to be felt, for example, in the form of safety of the road system. And yet there are solutions to these problems, such as producer cars, the loading methods for which have evolved and adapted to producer needs. In certain regions, these cars are a competitive and effective solution to primary silo operations, without putting pressure on the road system. However, witnesses disagreed on how producer car loading facilities should be regulated. The Canadian Grain Commission perceives those facilities more as primary silos under the act and for the purpose of granting operating licences, even if they are only used to load producer cars. Consequently:

> ***Safety is another issue there. Do you want all these farmers buying junky old trucks and hauling their grain to these high-output elevators? That's where the producer car comes in. I could go two miles from where I live to load a producer car if there was a facility there of some sort, instead of driving this big old truck 60 miles and jeopardizing a lot of lives.***
>
> Mr. Ron Matula, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 48-12:55, 1st Session, 37th Parliament, Grande Prairie, February 20, 2002

RECOMMENDATION 7

The Committee recommends that the government, with the provincial governments, invest more in the road system in western Canada.

Furthermore, since the use of producer cars is an effective and competitive method for transporting cereals, the Committee recommends that the government and the Canadian Grain Commission facilitate the use of this method, in particular by protecting producers from financial losses which could result from damage to grain in transport or bad elevator debts.

D. Rural Development: Farmers are Stewards of the Land

A number of farmers stated that their role as stewards of the land was becoming more complex as the government regulated species at risk, habitat and other environmental measures. Furthermore, the environmental plans proposed in the new Agricultural Policy Framework raised not only concerns about the costs they will incur, but also questions as to whether Canada is not in fact pursuing an approach in which farmers play an official role as stewards of the land without providing them with the compensation that must be offered under such a strategy. To clarify the situation:

RECOMMENDATION 8

The Committee recommends that the rural Secretariat's next action plan, which will be developed from 2002 to 2004, include a specific component on agriculture and the environment so that the important role of farmers is defined and recognized. The Committee further recommends adequate compensation for measures aimed at protecting the environment and the landscape in recognition that farmers play an important role in the stewardship of the land.

E. Rural development: Urban Sprawl

The disappearance of rich farmlands in favour of non-agricultural uses has always been a concern. The profitability of agriculture still remains the best tool for countering this phenomenon, but certain rural regions are suffering the consequences of the fact that prices of certain commodities have remained at low levels for some time, thus leaving the door open to urban sprawl. Unless there is a serious reversal in the price of cereals — which few analysts anticipate in the more or less near future — certain agricultural regions could lose a relatively large percentage of their agricultural lands. Consequently:

RECOMMENDATION 9

The Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada discuss with the provinces on a regular basis the problem of urban sprawl.

F. Rural Development: The Role of Cooperatives

> ***We would like you to note that the food regulatory requirements set down by the federal government have been a challenge for the introduction of these ethnic products. It sometimes seems that they are trying to fit a square peg into a round hole.***
>
> The Northumberland Cooperative, Brief to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Miramichi, March 21, 2002.

The Committee met a number of stakeholders who emphasized the importance of the cooperative movement in rural communities. At a time when there is a convergence of businesses and market concentration, forcing large businesses to rationalize their operations, cooperatives remain more integrated in their communities. Agriculture and Agri-Food's Cooperatives Secretariat aims precisely to help citizens create cooperatives and ensure their development and promotion. However, stakeholders informed the Committee that cooperatives, which must innovate in order to develop niche markets, are coming up against bureaucratic resistance in the areas of new product design, tax changes and the interpretation of certain regulations. Other witnesses told the Committee that cooperatives, unlike large public businesses, have more trouble financing themselves and that the government should play a role in facilitating their capitalization.

Bureaucratic resistance in acknowledging farmers' true needs was a recurring theme of the Committee's hearings across Canada, and it appears to indicate a certain lack of understanding on the government's part of the agricultural economic reality. There can be no doubt that agricultural cooperatives can be powerful tools for agricultural development and rural communities. The government must keep an open mind, remain flexible in its regulations and be as innovative in its policies as the craftsmen and entrepreneurs who work hard to establish economic activities in rural areas. Consequently:

RECOMMENDATION 10

Whereas agricultural cooperatives are powerful tools for rural development, the Committee urges the government to be flexible in enforcing its regulations and to be as innovative in its policies as the cooperatives are in product development. The Committee further recommends that the government examine and adopt tax incentives such as the carry-over of tax on patronage dividend paid, that can facilitate the capitalization of cooperatives.

G. Rural Development: Intergenerational Transfer of Farms

> ***We are presently looking into taxation and other measures that make it difficult to transfer ownership of a farm operation. (...) As far as gifts are concerned, I can transfer ownership to my children as a gift, and that gift is not taxable. I can do that for my own children, but I cannot do it for my brother's children or for a stranger. Then the gift become taxable. That rule and others make it difficult to transfer a farm operation to non family members. When a producer has worked on a farm for some 40 or 50 years, often times which he acquired from his parents, he is not anxious to see the operation dismantled. That is certainly not his first choice. His choice would be to sell the farm so that it can continue to operate. Tax rules at present do nothing to help him do that.***
>
> Mr. Marcel Groleau, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 57-12:20, 1st Session, 37th Parliament, Montmagny, March 12, 2002.

The intergenerational transfer of farms was a major theme of the Committee's meetings in all regions of the country. Farmers are very much concerned with this issue because many of them see their businesses as a work that must be passed on. Many witnesses represented the third, fourth and even fifth generation to occupy their farms, and just as many feared for the next generation. Although they hope their operations will survive them, farmers today show a certain degree of resignation. For a number of them, the risks inherent in farming are now too high, and they understand why their children are reluctant to take over. At the same time, however, they are not giving up and are continuing their efforts to facilitate the transfer of their farms to the next generation and to find solutions enabling them to do so. According to Statistics Canada, the average age of farmers in Canada is over 55, and an estimated 125,000 farmers could retire in the next decade. The debate over the transfer of farms helps in understanding how interconnected Canadian agriculture is. Farm profitability is on the downswing because of foreign subsidies which depress commodities prices; to counter this phenomenon, farms are expanded through capital injections and technology; as a result, the countryside has slowly depopulated, which is reminiscent of what has occurred in certain regions of the American Midwest, where there is still agricultural production, but a lack of rural life.

The Committee's hearings clearly showed that this is not an option for Canada. The discussions focused more on ways of attracting young people to take over, rather than to enable current farmers to leave the sector. We cannot afford to create programs to help a cohort of more than 100,000 individuals leave the sector without also attempting to replace it. To maintain a balance, we must work on both sides of the equation. All stakeholders admit that policies and programs that improve the economic viability of farms or improve market prices are the best ways to keep or attract the next generation. However, while waiting for better economic times, the government has a role to play to facilitate the transfer of farms. Consequently:

RECOMMENDATION 11

Whereas the emphasis must be placed on agricultural succession, the Committee recommends that the government examine all tax incentives that will facilitate the intergenerational transfer of farms, in particular by raising the capital gains exemption to $1 million.

Operating a modern farm business requires a set of technical knowledge of matters ranging from planting seedlings to marketing. Statistics show that new farmers who have sound technical knowledge and have taken advantage of some form of learning are better equipped than others for success. Witnesses maintained that training should not be a prerequisite for setting up in farming, but that it appears to be necessary. For that reason:

RECOMMENDATION 12

The Committee recommends that current government budgets earmarked for agricultural training be increased each year to meet farmers' growing need for technical knowledge.

CHAPTER 3: CONCENTRATION IN THE AGRI-FOOD SECTOR, VALUE ADDED, ORGANIC FARMING AND BIOTECHNOLOGY

Witnesses associated the themes addressed in this chapter with the government's regulatory role in agri-food. While considering it necessary that the government establish standards and regulations in the field, witnesses nevertheless thought it should be flexible and, in certain cases, simply play the role of spectator rather than that of direct intervenor.

A. Concentration of Agri-food Businesses

In recent years, farmers have lost considerable influence both downstream and upstream from the farm. Globalization of the agricultural economy has transformed the agri-food "chain" into an agri-food "web" and forced many businesses to merge their operations. This convergence strategy enables a business to integrate its various operations so it can better dominate or even a control a sector. Whereas a business previously could limit itself to selling agricultural inputs, it can now extend its operations right to the consumer's plate, while carrying out non-conventional agricultural activities such as the production of biofuels or nutraceuticals.

> ***Unfettered globalization in trade and the ever-increasing rate of consolidation of the food processing, wholesale, and retail businesses all conspire to result in lowest common denominator prices for the primary producers. Government has enthusiastically embraced globalization and appears unwilling or helpless to do anything about the wholesale vertical integration of the food industry. A small handful of mega-operations control everything from seed and chemical production to food processing.***
>
> Mr. Hans Bouma, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 60-10:00, 1st Session, 37th Parliament, Miramichi, March 21, 2002.

While the agri-food web was being rationalized, farmers remained roughly what they had always been: individual entrepreneurs, generally independent of one another, whose connections to the market were limited to a few links upstream and downstream from the farm. As the agri-food system economy has evolved, farmers have adapted their production methods and become more efficient, but have not created alliances that would have enabled them to increase their influence beyond the farm. Cooperatives and the supply management system have enabled some farmers to maintain their influence, but many are still facing declining margins. In a market as competitive as agri-food, it is not easy for a player to regain the influence he has lost. It seems clear, however, that the solution to this situation will lie in a market approach which will enable farmers to gain more from their production. Witnesses moreover informed the Committee that the challenge in agriculture is not merely to produce, but to market from the farm. For that reason:

RECOMMENDATION 13

The Committee here reiterates the importance of its other recommendation — recommendation 10 — on cooperatives and emphasizes that it is necessary for the government to be flexible and innovative. The Committee further recommends that the government support, notably through tax incentives, the new generations of cooperatives and other corporate structures owned by farmers, as well as the efforts of farmers who are developing business plans to market their own products.

B. Canadian Wheat Board

The Standing Committee cannot travel to consult Canadians without triggering discussions on the Canadian Wheat Board (CWB) as those for and against a mandatory CWB appear to share hearing time and each make valid arguments, it is often difficult to determine exactly whether one group is more right than the other.

It is still striking, however, that this debate has gone on so long. There is no other example of this kind of situation in the field of Canadian agricultural policy. Some producers who benefit from supply management may have different views on the orientations of their marketing system, but their arguments never take on the scope of those concerning the CWB.

When visiting Ontario and Quebec, the Committee observed that the grain producers of those two provinces enjoy increasing flexibility in the marketing of their wheat and barley. Although it must be acknowledged that the volumes produced by those provinces bear no relation to those in Western Canada, there is nevertheless a lack of uniformity, which does nothing to resolve the debate on the CWB's future role.

Ministers agreed that work must continue on other issues such as transportation and value-added production so that the sector can realize its full potential, through diversification and growth. (...)

Governments agree to help farm families to pursue options including: maximizing income through improvements to the farm operation, (...) enhancing income through additional economic activities on-farm.

Federal-Provincial-Territorial Communiqué, *Ministers Set Out a Vision for Agriculture*, Whitehorse, June 29, 2001.

We can only observe that it is not healthy for the grain sector to have devoted so much energy for so long to a debate which invariably comes to a dead end. However, one emerging factor is a concern. As a result of the current transition characterized by low grain prices and producers' loss of influence over pricing, one of the ways that could be adapted to restore more power over markets to farmers would be to increase on-farm economic activities. This path is moreover that concerned by certain recommendations made in this report. It is also part of the new vision for agriculture (see box).

Witnesses again informed the Committee that the producer direct sales process (better known as the buy-back policy) established by the CWB is not flexible enough and that it does not encourage local processing activities. The voices of organic wheat producers were also part of this debate. Organic production is considered a niche market and a good way for certain young farmers to start out in agriculture, particularly because of low production costs. However, the terms and conditions imposed on organic production are often perceived as a deterrent. Changes made over the years to improve the buy-back policy have not always put an end to criticism, which, on the contrary, is now on the increase.

In the Committee's view, the Agricultural Policy Framework affords interested parties an excellent opportunity to innovate and experiment with new avenues. Consequently:

RECOMMENDATION 14

Whereas additional on-farm activities and local value-added processing are an excellent way to give farmers more influence in pricing, the Committee recommends that the board of directors of the Canadian Wheat Board authorize, on a trial basis, a free market for the sale of wheat and barley, and that it report to this Committee on the subject.

Comment by Dick Proctor, NDP MP, Palliser, on recommendation 14:

I object strongly to any suggestion that the Canadian Wheat Board be asked to authorize use of an open market for the sale of wheat and barley, even on a trial basis. This would undermine the Board's effectiveness as a single desk seller, it would reduce returns to farmers, and eventually it would destroy the Canadian Wheat Board.

C. Value Added: From Traditional Farming to the Life Sciences

Canada's new agricultural strategy is based to a large degree on value added, and the Standing Committee's meetings show that a number of players in the agri-food sector support this approach. The Committee was able to visit the Food Research and Development Centre in Saint-Hyacinthe, which enables entrepreneurs to develop higher value-added products quickly and profitably. The Centre offers a library service, access to information service and a commercial pilot facility rental service, which are powerful levers for innovating and creating products.

A very quick example of value-adding is that on our farm we take a $40 bin of apples, convert it into juice, and retail it for $500, or we can dry it and turn it into $1,500. So the numbers are there. I believe that direct farm marketing has not been identified as a major contributor to agriculture, and I think that its future is as bright as many others.

Mr. R.A. Gatzke, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 50-17.00, 1st Session, 37th Parliament, Kelowna, 21 février 2002

On the one hand, the government appears to be truly resolved to create a viable agricultural industry, but, on the other hand, it raises barriers preventing its sustainability.

Farmers of North America Inc., Presentation to the Standing Committee on Agriculture, Davidson, February 19, 2002.

As defined by the vast majority of agri-food sector stakeholders, creating value added embraces every means by which farmers can secure a larger share of consumer spending in this area. This definition thus includes direct sales and on-farm processing, the production of products specific to niche markets, and involvement in transportation or processing industries. Farmers and other agri-food sector participants displayed considerable interest and frustration in this regard. The initiatives of farmers and entrepreneurs are too often blocked by government or bureaucratic meddling. Witnesses emphasized that the government's role has a number of facets, including being simply less present at times.

I want to leave you with one thought before I finish. If you remember nothing else from what I've said, there was a Professor Michael Evans from the Kellogg School of Management in the U.S. who did a study a couple of years ago that concluded that for every dollar the U.S. federal government invests in the ethanol program, $5.50 is returned to the economy in the form of new revenue, lower farm subsidies.

Mr. Bliss Baker, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 54-12:35, 1st Session, 37th Parliament, Grand Bend, March 11, 2002

Value added, which is the component of knowledge-based products, is a concept that embraces a host of economic activities, some of which, such as the life sciences, for example, are new. All issues relating to biotechnology, new foods, nutraceuticals and the agricultural production of non-food products such as biofuel will require the government to think in new ways, just as they have made it necessary to adopt new marketing strategies. Biofuel production is an economic activity the cascading repercussions of which are highly promising for the agricultural production sector. Governments will thus have to think about developing a better renewable energy policy. Consequently:

RECOMMENDATION 15

As a result of the many positive effects that renewable fuels may have on agriculture and the environment, the Committee recommends that the government establish a comprehensive policy in this field and support its development, particularly through tax incentives.

D. Biotechnology in Agriculture

Science isn't something to be afraid of. We have to do a good job of communicating issues to the end consumers, at the same time really taking a hard look at the science and at the purpose of it. Is it just to increase profits for corporations, or is it to give farmers new tools? Ongoing dialogue and continued education are important, things we should not be afraid of.

Mr. Geofrey Kime, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 54-10:45, 1st Session, 37th Parliament, Grand Bend, March 11, 2002.

Although it has its detractors, biotechnology is a way of the future for agriculture. Biotechnological applications for farm production, particularly in the grains and oilseeds sector, are relatively recent, and it is thus entirely natural — and healthy — for the present debate to be taking place. Governments, consumers, farmers and private

and public sector scientists must engage in a process of consultation and dialogue. At a time when the very definition of genetically modified products varies from individual to individual and from one country to the next, consultations such as those conducted by the Committee across Canada and those the Standing Committee held in Ottawa specifically on the labelling of genetically modified food and its impacts on farmers[1] are still the best tools for informing people, demystifying the question and determining the direction biotechnology will take. Some groups called for a moratorium on the development of new bioengineered products, but most witnesses were in favour of dialogue and better dissemination of information in the field.

Furthermore, the Canadian Wheat Board reiterated its recommendation on bioengineered wheat and barley before the Committee: approvals of those two grains in Canada should not be authorized unless markets require and accept them. To the extent everyone acknowledges that it is ultimately the consumer who decides and that producers are now more than ever attentive to market signals, this policy seems trivial. Citing canola as an example, the Alberta Association of Canola Producers told the Committee that, contrary to certain beliefs, Canada has not lost markets as a result of the production of bioengineered canola. Although it appears to be more accurate to say that producers have lost "sales" rather than markets, it must be acknowledged that Canadian producers are adjusting to demand from buyers, particularly in Japan, some of whom demand conventional canola, others not. Canola, bioengineered or otherwise, thus essentially remains subject to free market conditions.

> ***First of all, we haven't really lost any markets due to genetically modified organisms. We haven't lost any markets. Europe is a red herring. The European Community produces more canola-quality rapeseed than Canada does. They're our major competitor in the export markets, and above niche markets they do not receive any substantial premiums from price.***
>
> Mr. Ward Toma, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 48-11:40, 1st Session, 37th Parliament, Grande Prairie, February 20, 2002.

The chapters of this report on the environment and R&D address specific biotechnology issues that were raised during the Standing Committee's cross-Canada meetings.

E. Organic Farming

Organic farming is part of the arsenal of a group of farmers taking aim at market niches. Some would like Canada's agricultural policy to take a resolute step toward organic farming, but, in the minds of others, organic farming is a value-added activity which also has a positive impact on the environment. Organic farming does not compete with conventional agriculture, but rather complements it. This is an expanding sector because the market is stimulated by the

> ***However, I'd also like you to approach Agriculture Canada and the federal government to encourage them to develop a vision for organic agriculture in Canada and the benefits that organic agriculture can provide.***
>
> ***We should not look at this issue in terms of a type of agriculture which is in direct competition with traditional farming, but rather as something that is complementary. We should also consider this type of agriculture as meeting specific market demands.***
>
> Mr. Pierre Gaudet, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 56-15:25, 1st Session, 37th Parliament, St-Hyacinthe, March 13, 2002.

[1] House of Commons, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, *Labelling of Genetically Modified Food and Its Impacts on Farmers*, 1st Session, 37th Parliament, 5 June 2002.

demand of customers requiring this type of product. Because it requires fewer inputs, is generally carried out on a smaller scale than conventional farming and appears to generate good income, organic farming may in some instances be a promising alternative for young farmers wishing to establish themselves. The major problem facing this type of farming is typical of non-traditional sectors, that is to say the development of a vision for its growth and development.

In the United States and the countries of the European Union (EU), there is a mandatory minimum standard for organic agriculture. Those countries also require that certifying organizations meet the provisions of ISO Guide 65, an international standard defining correct certification practices. Starting in 2005, every country wishing to export to the EU will have to have adopted a national organic farming standard and a certification process deemed equivalent to those of the EU.

The national organic farming standard developed at the Canadian General Standards Board was published in 1999. It is a consensus document that serves as a guideline for certification agencies and is not a mandatory minimum standard for organic production in Canada. There are more than 40 organic product certification agencies in the country, and each uses its own standard. Some provinces such as Quebec have thus regulated the industry and impose a mandatory minimum standard to maintain the integrity of the "organic" designation and to prevent consumer confusion. Some feel that the absence of a mandatory minimum national standard for organic production undermines the industry's credibility among consumers in Canada and in international markets.

The federal government is also involved in a program to assist certification agencies that so wish in obtaining Canadian Standards Board certification. Organic product certification agencies certified before the end of March 2003 will be able to claim up to 50% of their accreditation expenses to a maximum of $25,000. Accreditation guarantees that the certifying agency meets:

- ISO Guide 65 requirements and
- the minimum requirements of the national organic farming standard.

This accreditation system must enable organic farmers certified by accredited agencies better access to certain export markets. However, it is considered expensive for certification agencies which are often owned and managed by the organic farmers themselves. Since the program started in June 2001, only two certification agencies have applied to the Canadian Standards Board for accreditation. Furthermore, many fear this system does not meet the requirements of certain markets, particularly that of the European Union.

RECOMMENDATION 16

In view of the requirements of the main organic products export markets, the Committee recommends that the government and the organic sector move to establish a mandatory minimum standard for organic farming and an affordable accreditation system for certifying agencies.

Furthermore, since organic farming complements conventional agriculture, the government should develop a research strategy specifically to meet organic farmers' needs.

Establishing a minimum standard would undoubtedly provide a practical tool for marketing organic products, but this sector is still coping with a more fundamental problem which constitutes a major challenge for its survival: the issue of crop contamination through cross-pollinization between organic crops and those produced by bio-engineered seedlings, an issue that was raised on a number of occasions. It is imperative that buffer zones be established permitting organic certification, but this has proved problematical in certain agricultural regions. Some witnesses suggested that agricultural regions reserved for organic production be created in the provinces. However, this approach seems quite unfeasible, indeed even impossible. For example, the transportation of grains over long distances constitutes a crop contamination vector which could even affect protected regions. Solutions to this problem are not clear, but the right to produce organically must nevertheless be respected in the same way as the right to produce in the conventional manner. One of the best solutions to facilitating the cohabitation of both methods appears to reside in research and innovation specifically based on this problem.

> ***The cross-pollination with the organic growers, from a producers' point of view, is unfortunate. And unfortunately, the crop we have used readily cross-pollinates. That is the reality of life, and there's no use skirting it. It has created problems, but I don't know what the answer is. To say it's not an issue may not be accurate if you're growing organic crops. But if you could test for cross-pollination within varieties of canola, I'm sure you would find it. As to whether there is or isn't a safety factor involved, I guess we're talking here about details that eventually people are going to have to lay to rest. It's a philosophical discussion, and unless there's a proven hazard, it's Mother Nature at work.***
>
> Mr. Nico van der Giessen, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 48-11:35, 1st Session, 37th Parliament, Grande Prairie, February 20, 2002.

CHAPTER 4: FOOD SAFETY AND QUALITY: POWERFUL MARKETING TOOLS

Food safety and quality are key elements of Canada's new agricultural policy:

> As Canada's Minister of Agriculture and Agri-Food, I am working with provincial and territorial agriculture ministers, as well as industry, to develop an agricultural policy that will put Canada ahead of the competition and brand Canada as the world leader in food safety, innovation and environmental protection.[2]

Canada has an established reputation as a supplier of high-quality agricultural products. The international success of Canadian exports may be explained in large part by the Canadian agri-food system's ability to continually offer its customers healthy and reliable agricultural products. The stable quality of agricultural products is a powerful marketing tool. Canadian consumers also enjoy the high quality of foods produced in Canada, without really knowing how complex the agricultural production and inspection system is.

Remaining a food quality leader requires and will require sustained efforts by governments and industries, some of which, such as the chicken and cattle industries, have deployed new safety and tracability strategies to meet growing consumer demands. Whereas consumer concerns about food safety and quality used to focus mainly on activities downstream from agricultural production, incidents such as the mad cow disease crisis and the foot and mouth epidemic in Europe have drawn consumer attention to on-farm production. At their meeting in Whitehorse in June of this year, the ministers of Agriculture agreed on the following vision:

> Canada is the best country in the world in terms of on-farm food safety. This vision is only attainable if we have comprehensive, cost-effective, and consistent implementation all across Canada.[3]

After focusing mainly on food processing and distribution, Canada's policy on food safety and quality now aims to be more comprehensive than ever in order to respond to growing integration in the sector. As in other economic sectors, agri-food is striving for total quality. Food safety and quality assurance and certification systems, such as the Hazard Analysis and Critical Control Point System (HACCP), make it possible to ensure greater quality control and serve as promotional tools because consumers are sensitive to them.

---

2 Agriculture Canada, *Message from the Minister — An Architecture for Agricultural Policy in the 21st Century*. http://www.agr.gc.ca/cb/apf/minister_e.html, April 2002.

3 Federal-provincial-territorial communiqué, *Ministers Set Out a Vision for Agriculture*. Whitehorse, June 29, 2001, p. 5.

The farmers the Committee met acknowledged the importance of food safety at all levels of the agri-food chain, but remained circumspect about the unknown details of the proposed strategy, particularly as regards the additional costs they will have to pay to meet safety standards and the degree of responsibility that will be assigned to them. As on-farm certification systems and standards established by the government are generally complex and burdensome — the organic certification process moreover is a clear example of this — farmers wonder whether, once again, they will have to bear the burden of a government policy which may indeed enhance Canada's reputation, but further erode their profit margins. Consequently:

RECOMMENDATION 17

The Committee recommends that, in the pursuit of an on-farm food safety strategy that will benefit consumers, retailers, processors and exporters, the government offer an adequate financial and technical support to farmers and their industries to develop and continue national on-farm food safety programs.

A comprehensive on-farm food safety strategy means that the level of farmers' liability will go up a notch. Monitoring and tracing systems, which are necessary to ensure the safety systems, are obviously useful tools in circumscribing disease or pathogen centres in the agri-food chain, but thereby make it possible to hold the agricultural producer directly accountable. Consequently, is it realistic to consider a scenario in which a processor or retail chain might sue a farmer for pecuniary losses resulting from the withdrawal of a product? If that is the case, it is imperative that it be determined whether Canadian producers have access to the necessary protection tools to guard against lawsuits. The Committee urges the government and the agri-food sector to examine this issue carefully.

> ***This is where we need help. We need a bigger package to promote awareness about food — not the issues of food quality, but the basics of where it comes from and how important it is — in all of our schools so that all of our children and educators understand this inherently.***
>
> Ms Pamela Stanley, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 54-15:00, 1st Session, 37th Parliament, Grand Bend, March 11, 2002.

According to many witnesses, the government has a central role in public education which it has not always properly performed. The Farm Bill, which is reviewed every five years, affords the U.S. government an excellent opportunity to inform citizens on the agricultural sector's merits. The European Union does the same with its common agricultural policy, which enhances the visibility of agriculture and informs people about the importance of the food supply, which starts on the farm. At a time when the farming population is declining, production is being concentrated and market requirements are forcing food processing and over-processing, consumers are losing sight of the origin of food at virtually the same rate as farmers are losing their influence. In Canada, the absence of a regularly renewed agricultural policy merely accentuates the lack of public information and interest. The current development of an architecture for agricultural policy in the 21st century offers an exceptional

opportunity to better inform and educate Canadian citizens on the foundations of agriculture. Consequently:

RECOMMENDATION 18

The Committee recommends that the government, together with groups representing farmers, launch a public education and information program on the origin of foods.

CHAPTER 5: INTERNATIONAL TRADE AGREEMENTS

As leader in international trade negotiations and the administration of trade policies, the government plays a crucial role for the entire agriculture and agri-food sector. Regardless of whether Canadian agricultural producers are efficient, processors are innovative and exporters find outlets in the global market, it is enough for market access negotiated by the government to be insufficient for all the development efforts by other stakeholders to be blocked. The Agreement on Agriculture of the Uruguay Round did not meet all expectations of Canadian farmers. In the view of producers who benefit from supply management, market access has been more of a one-way affair. Canada has opened its markets to foreign products in compliance with the spirit and letter of the Agreement, whereas many other countries have displayed a more restrictive vision as a result of which Canada does not enjoy the same open markets for quota products. Furthermore, even scrupulous compliance with the Agreement on Agriculture has failed to shelter supply management and Crown corporations from challenges by trading partners.

One message was clear from the Committee's hearings: the next multilateral trade negotiations must be transparent and fair, but they must, above all, be based on the Uruguay agreements which will have been clarified and implemented fairly. In the view of a number of stakeholders, there is no point in negotiating new agreements if the previous agreements have not been fully implemented. Consequently:

RECOMMENDATION 19

Whereas the interpretation of the previous multilateral trade agreements has not been standardized among the signatory countries, the Committee recommends that the government and its negotiators require that the rules of application of future agreements be established with a higher degree of transparency than those of the Uruguay Round. The Committee further recommends that Canadian negotiators maintain a firm position on Canada's ability to maintain supply management and that they negotiate market access for all sectors that is transparent, genuine and fairly administered by all member countries.

Farm income support in the United States and income increases under the Farm Bill were a constant theme throughout the Standing Committee's hearings. In the view of all the farmers we met, U.S. subsidies are an irritant and a threat to the survival of certain agricultural sectors in Canada. In 1996, when the Farm Bill was introduced, its purpose

was to make American farmers more open to market signals and less dependent on government subsidies. The Farm Bill of 2002, officially entitled *The Farm Security and Rural Investment Act of 2002*, reversed the trend: as a result there will be a 70 to 80% increase in agricultural spending, which could translate in additional expenditures of some US$80 billion over the next 10 years. Furthermore, not only has spending in support of traditional crops increased, but subsidies have also been extended to crops that previously received little or no subsidization.

Initial estimates show that, over 10 years, the cost of the Farm Bill could amount to US$180 billion. American farmers could receive between $16 billion and $20 billion in subsidies this year. It is worth noting that U.S. obligations under agreements under the aegis of the World Trade Organization (WTO) show that farm subsidies must be limited to $19.1 billion a year. The current level of agricultural subsidies in Canada is approximately $4 billion under the permitted ceiling.

Short-term price risks can be partially offset by farmers participating in risk management practices such as hedging, forward pricing, diversification into different commodities, and a whole host of other options. However, none of these strategies work to offset long-term price risks. Long-term price risks are caused mainly by foreign government intervention in the marketplace.

Mr. Lynn Jacobson, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 49-09:20, 1st Session, 37th Parliament, Vulcan, February 21, 2002.

It is easy to understand Canadian farmers' distress when one is aware of the negative impact of the subsidies on global commodities prices and the impact this has on the Canadian agricultural sector as a whole. The depressed world price of grains and oilseeds which has lasted for some time now may be explained by many factors, but it is unrealistic to disregard the impact of agricultural subsidies paid by the United States and the European Union. Some farmers groups such as the Canadian Grain Producers, have used Agriculture and Agri-Food Canada data to assess the income losses of Canadian grain producers caused by the subsidies of other countries. According to their calculations, those losses amount to $1.3 billion a year. However, some government officials may be reluctant to acknowledge the harm that subsidies paid to the agricultural producers of other countries cause Canadian producers. According to OECD estimates, farm subsidies in the United States, the European Union and Japan amount to US$350 billion a year. In view of this figure, it is hard to conceive that such a sum would not harm Canadian farmers, who are among the least subsidized in the world. The reason given for not supporting farm incomes is that subsidies create distortions, particularly because of their tendency to be capitalized in farm infrastructure, which artificially inflates the value of agricultural operations. Also advanced is the argument that all change is healthy because it enables a sector to adjust and become more dynamic. These would be entirely valid arguments in a "normal" agricultural economy, but not in the current context. Canadian farmers currently have no way of managing the risks induced by the actions of foreign

governments. If we truly want an agricultural industry as contemplated in the Agricultural Policy Framework, immediate action must be taken so that we can have a foundation on which to build that vision. Consequently:

RECOMMENDATION 20

The Committee recommends that the government provide $1.3 billion a year in bridge funding for the sectors most affected by the agricultural subsidies of other countries for as long as those subsidies unduly reduce the price of Canadian agricultural commodities.

CHAPTER 6: THE ENVIRONMENT

After hearing and analyzing the extensive testimony it received, the Committee feels it is clear the agricultural sector considers pressure exercised by society is increasing, particularly in the environmental management and food safety sectors. There can be no doubt that Canadians are demanding more from farmers and the agri-food sector.

Nor can there be any doubt that Canada's farmers are well aware of their role as stewards of the land and the environment. Not only are they aware of this, but many take that role very seriously. However, the Committee observed that farmers are at times at a loss with regard to that role and, more often, with regard to their ability to perform it correctly. If there is one constant, it is that, at the very least, they do not want to be given new responsibilities without having the means to carry them out.

On the environment side, our members are proud of their role as stewards of the land. We believe in a cooperative approach to conservation and a science-based approach to soil management. Cooperative approaches will tend to pull the community together, where punitive or imposed actions usually divide communities.

[...]

A number of environmental issues of public concern must be managed and financed accordingly. Some of those would be the wetlands projects, the species at risk, and th ose types of programs.

Mr. Stan Eby, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 4-9:20, 1st Session, 37th Parliament, Grand Bend, March 11, 2002.

There are challenges in the Nova Scotia agriculture industry, and a number of these issues are common among producers across Canada. These challenges include declining farm margins, risk management against weather and markets, and new environmental challenges such as climate change, demand on soils, and water and air quality. The whole question of urban-rural interaction and the right to farm issue, food safety issues, and competitiveness issues are on the agenda and face the farming community and governments constantly.

Mr. Ernest Fage, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 58-9:40, 1st Session, 37th Parliament, Truro, March 19, 2002.

The new environmental challenges in the agricultural sector are numerous and rarely restricted to a single region. We are thinking, among other things, of the enormous challenge posed by climate change, the constraints imposed with regard to the land and air and water quality. In addition, there are the stormy debates on the interaction between city and countryside, centering on the thorny issue of the right to agricultural activity, which others call "the right to farm".

Among the topics addressed by the many witnesses who appeared before the Committee some particularly drew the Committee's attention and are addressed in this chapter. They are environmental farm plans, species at risk and wildlife habitats (including the programs of Ducks Unlimited) as well as fish habitat as administered by Fisheries and Oceans Canada. Certain keywords appeared in the extensive testimony heard by the Committee on environmental issues. The Committee focused more particularly on the ideas of joint action (between governments and farmers), incentives and compensation (particularly financial) and awareness and education (for both farmers and consumers). These are central to the success of a new Canadian approach to agriculture.

A. Whitehorse Agreement and Environmental Farm Plans

Last year, representatives of the federal government, the provinces and territories met in Whitehorse and adopted a national action plan designed to make Canada the world leader in food safety, innovation and environmental protection. That plan, which is the subject of a national dialogue on strategic orientations, will be based on the establishment of common objectives for each element.

As Minister Lyle Vanclief said before the Committee, it is in the context of this national action plan that all farms will be bound to develop an environmental plan within five years. The environmental plans would be a kind of response to the changing nature of agriculture and Canadians' heightened sensitivity to these issues in recent years. The primary objective is still to ensure significant improvement in quality of the environment by coordinating measures taken on all farms in the country. In the view of governments, the adoption of a standard approach to the sustainable development of agriculture across the country would show buyers that Canada's production methods are environmentally friendly and would enable Canadians to enjoy a cleaner and healthier environment.

Certain provinces feel that the environmental farm plans are essential to this sector's future and development. Already in Nova Scotia, some 100 farms are now registered in the environmental farm plans program, under the aegis of the Nova Scotia Federation of Agriculture.

> ***If we are going to integrate environment into all the elements of an agricultural strategy, as you discussed when you made the Whitehorse agreement, the important thing I think we need is a federal-provincial partnership. The Environmental Farm Plan comes to mind. That's an example where the federal government provided funding for Ontario. We worked with the Ministry of Agriculture in Ontario to develop the program. It was delivered in Ontario and was a federal-provincial partnership.***
>
> Ms Mary Lou Garr, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 54-14:35, 1st Session, 37th Parliament, Grand Bend, March 11, 2002.

At the hearings, the Committee also observed that farmers, at least in certain regions such as Ontario, did not appear to reject the environmental farm plans. Witnesses told the Committee that the experience had been positive in Ontario because the federal government had provided funds for the purpose and thus formed a federal-provincial partnership. The environmental farm plans, in their view, should apply on a national scale, be comprehensive in scope and funded on an ongoing basis; the provinces and the federal government should commit to this, they said, and the sooner the better.

Those witnesses also mentioned that numerous similar environmental initiatives could be successfully implemented if federal agencies could cooperate with their provincial counterparts.

In other regions, farmers' perceptions appeared to differ. Some preferred the environmental farm plan component to be optional — as the Government of Alberta appears to have indicated — and pressed the federal government not to impose a

mandatory program, but rather to provide an appropriate working framework. At the very least, they emphasize the importance of setting an adequate deadline for the introduction of corrective procedures which would be made necessary under the environmental plans.

The Nova Scotian agricultural environmental approach was cited as an example by a number of farmers, who told the Committee that, under Nova Scotian legislation, producers who, through self-audits, discover non-conforming situations are not prosecuted if they develop and carry out a plan designed to correct the problem.

> ***What do we need to do to make this a win-win goal for farmers, governments, and the rest of society?***
>
> ***There must be coordination, buy-in, and commitment between federal and provincial departments, as well as internally between provincial ministries. We need provincial and federal departments to modify their enforcement policy to reflect the Nova Scotia approach.***
>
> ***Under the Nova Scotia legislation, producers who discover a non-compliance through a self-initiated audit will not be prosecuted if they develop a plan to remedy the problem and follow it. I believe Ontario has adopted the same approach.***
>
> ***The modification can be achieved by a memorandum of understanding. This would encourage farmers to participate in the environmental farm plan process, it would demonstrate that both levels of government support voluntary environmental audits, and it would ensure the confidentiality of the documents while environmental improvements are being made on the farm.***
>
> Mr. Robert Filkohazy, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 49-9-50, 1st Session, 37th Parliament, Vulcan, February 21, 2002.

Some witnesses, like Russell Husch of the B.C. Agriculture Council, advocated the introduction of a single window for all matters pertaining to the environmental requirements of each level of government. However, this kind of approach means that federal, provincial and municipal governments must be able to act together and develop realistic common objectives achievable by Canadian farmers. Farmers, however, absolutely do not want to have to knock on the doors of numerous government offices each time they want to develop a new project on their land. The Committee believes that this is precisely how the new Whitehorse initiative is relevant and can produce results if everyone takes part in it in good faith. This does not necessarily mean that a single and universal national policy must be achieved; what is really important is the clarity and coherence of environmental objectives pursued by governments in the agricultural sector, together with realistic and adequately funded implementation measures.

RECOMMENDATION 21

The Committee therefore recommends that the federal government, together with the provincial and territorial governments, continue its consultations on the environmental component of the national action plan and establish a genuine partnership with the agricultural sector for the purpose of developing a national framework for the implementation of environmental farm plans. In addition, farmers should receive appropriate technical and financial assistance to carry out this exercise.

Like many farmers, the Committee firmly believes that the success of the environmental component (as well as that of the other components) of the national action

> ***With the debate on GM labelling, segregation of commodities, and environmental farm plans and with the auditing that goes with these, I hope that government will warn consumers of their responsibility in this and not download the cost onto farmers.***
>
> Mr. Peter Hoff, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 49-12:05, 1st Session, 37th Parliament, Vulcan, February 21, 2002.

plan, will depend to a large degree on the ability of government stakeholders to sensitize and educate not only farmers but also all Canadians on the subject of the orientations that have been adopted. As consumers of agricultural products, Canadians must also know that the new safety and environmental requirements entail a cost that cannot be attributed to and assumed solely by farmers.

RECOMMENDATION 22

The Committee therefore recommends that the federal government and its partners in the provinces and territories implement effective programs to sensitize and educate all Canadians about the new national action plan on agriculture.

B. Species at Risk and Protection of Wildlife Habitats

> ***However, we feel that when it comes to protection of all wildlife, it has to be a partnership with the public. That is why we fought hard for possible compensation under the species at risk legislation. We want to protect endangered species, as everyone else does. The new species at risk legislation is a good example of how legislators and those affected can work together to develop legislation we can all live with. We hope it soon passes into law.***
>
> Mr. John Morrison, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 55-13:35, 1st Session, 37th Parliament, Napanee, March 12, 2002.

The Committee heard testimony from a number of farmers and representatives of agricultural associations concerning the protection of species at risk and wildlife habitats. Some witnesses confirm that they did not object to the bill on species at risk being considered by Parliament and that they could ensure the preservation of the species on their farmlands. Regardless of the expectations of governments and the Canadian public in this regard, they expressed various reservations and were very clear about the conditions associated with this stewardship role: "[...] we are clearly doing something right, and society must compensate us because we are preserving this heritage for the future." (Mr. Don McCabe, Ontario Coalition for Major Crop Research)

There is no doubt in the Committee's mind that governments must provide compensation for the protection of species at risk on agricultural land and to offset losses caused by wildlife and predators. However, the Committee is disturbed by parts of Bill C-5 on species at risk concerning compensation. In particular, it hopes the Department of the Environment will not take four or five years to decide on the parameters that will determine the type of compensation. It also feels that sufficient amounts of money will have to be made available for the purpose of fairly and reasonably compensating property owners, including farmers.

COMMENTARY:

As Bill C-5 is still under consideration by Parliament, it is somewhat inappropriate for the Committee to make a formal recommendation on the subject. However, the Committee nevertheless hopes that, should the bill be passed, the Department of Environment will quickly make known the terms of compensation of property owners and set aside sufficient sums for that purpose.

C. Preservation of Marginal Agricultural Land

Ducks Unlimited briefed the Committee on its National Conservation Cover Incentive Program (NCCIP), which would be carried out in particular through the development of marginal lands such as wetlands. The purpose of that program is to improve the long-term management of those lands so as to improve the supply of goods and environmental supplies. According to Ducks Unlimited, "The benefits that would accrue to society through the conversion of riparian areas and marginal agricultural land to permanent vegetative cover significantly outweigh the cost to do so."[4] In 1989, the U.S. passed the North American Wetlands Conservation Act, which serves to fund the North American Waterfowl Management Plan, in which Canada takes part. The Act provides for funding of up to US$45 million. Congress annually votes an amount, which since 1991 has averaged between $15 and $18 million, and an equal amount must be paid by non-federal American organizations and/or non-governmental organizations such as Ducks Unlimited. The Act provides that 50% of funds shall remain in the United States, whereas 45% are earmarked for Canada and 5% for Mexico. On an exceptional basis, the U.S. Congress granted the maximum amount in 2000, which significantly increased Ducks Unlimited's ability to purchase wetlands.

> ***It's difficult to comment on it in any great detail. We don't have a lot of detail about the program on things like compensation levels, land classification, and length of term. What kind of land would qualify? Is there a mechanism for intergenerational transfer? Can the land be grazed? Are there hunting rights? All of those questions would have to be answered. In general terms, I think we would support a land set-aside program in principle. We would certainly want to know the details before we committed in large measure to a land set-aside program.***
>
> Mr. Bill Boyd, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 47-20:00, 1st Session, 37th Parliament, Swift Current, February 19, 2002

Farmers generally support a wetlands conservation program because they acknowledge its importance for the environment. However, certain details of the program raise questions, particularly concerning compensation for farmers. Ducks Unlimited estimated the costs and benefits of its NCCIP for the western provinces, the Maritimes, Quebec and Ontario. The largest cost component consists of compensation payments to producers, which were estimated on the basis of the average annual cost to rent agricultural land in the various provinces. The methodology employed uses 1996 census data and is based on the calculation of a simple average of all land rental prices for all four western provinces,

[4] Ducks Unlimited Canada, *A National Conservation Cover Incentive Program for Canada*, presentation to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, November 1, 2002, p. 11.

which yielded an annual compensation payment to western producers of $32 per hectare. The same calculation yields compensation of $87 per hectare per year for the Atlantic provinces, $124 for Ontario and $80 for Quebec.

The testimony given before the Committee indicates that farmers did not generally venture to suggest what the amount of compensation might be; should it be standard across Canada, based on the type of production, reflect solely in the local agricultural situation? Whatever the case may be, farmers want fair and equitable compensation. We can only admit that, since it is based on the calculation of an average for all western provinces, or all Atlantic provinces, the methodology does not take into account variations in land prices and the opportunity costs of those lands based on the market. This approach could certainly induce farmers the market rental value of whose lands is below the estimated compensation amount to take part in the program, but that would not necessarily be true of those who have lands with a higher market value. Depending on the standard deviations of prices between provinces, or even between regions in a single province, there is every reason to believe that there might be poor distribution in the withdrawal of lands for conservation purposes. Considering that the environmental component of the APF includes a component on the better management of agricultural land, proper national allocation seems important. For that reason:

RECOMMENDATION 23

A marginal agricultural land conservation environmental program would provide benefits for all Canadians. If such a program were created, the Committee recommends that a fair and reasonable compensation be paid to farmers for the withdrawal of their marginal farm land from agricultural production.

D. Fish Habitat

One example of overregulation that bothers me, although I'm not directly involved, is the Department of Fisheries and Oceans. Apparently, they've hired 120 people to run around and try to find every minnow that ever existed in Manitoba in the last 30 years in every ditch you ever saw. It's not about fish; it's about building a bureaucratic empire.

Mr. Curtis Simms, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 45-17:45, 1st Session, 37th Parliament, Brandon, February 18, 2002.

The Committee observed considerable frustration, to say the least, among Canadian farmers with the Department of Fisheries and Oceans (DFO), which is responsible for implementing section 35 of the *Fisheries Act*. That section confers on the department the right to intervene in all matters pertaining to fish habitat. The obligation under the departmental policy on management of fish habitat is that there be no net loss of habitat. This means that compensation must be paid for any damage caused by any project or action where it is anticipated that fish habitat will be

damaged; this compensation may take the form of the creation of new habitats elsewhere, an approach which is not easily realized in agricultural environments.

> ***I believe the federal government needs to take the leadership in making a level playing field in this matter. Don't get me wrong, environmental watchdogs are essential, they benefit us all, but there needs to be a level playing field and rules respected by all.***
>
> Mr. Kevin MacLean, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 55-12:15, 1st Session, 37th Parliament, Napanee, March 12, 2002.

In view of a number of farmers who testified before the Committee, section 35 of the *Fisheries Act* is an example of excessive environmental regulation. Some express their frustration with DFO officers' zeal in looking for chub or minnows in drainage ditches. In British Columbia, salmon swim into the drainage systems of lands located in salmon river basins. Others discuss the lack of standardized interpretation and application of section 35 across the regions.

RECOMMENDATION 24

The Committee recommends that DFO review its criteria for the application of section 35 on fish habitat in the context of agricultural areas and practices, and that it adopt a more standard approach for the Canadian agricultural sector as a whole which takes into account its particular socio-economic characteristics.

The Committee was very interested in the approach outlined to it at its hearings in Kamloops to facilitate cooperation and liaison between farmers, particularly livestock producers, and DFO for protecting fish habitat. In that specific case, DFO recruited a habitat management coordinator responsible for liaison with farmers on issues specific to the protection of fish habitat. It appears that this route greatly facilitates efforts to work with DFO and is proving to be much more effective. However, there remains the question of the financial resources to implement that approach, as not all local or regional organizations can afford the cost of hiring a coordinator.

> ***[...] We don't want to see the demise of the fish stocks or salmon stocks. We do have a coordinator who is hired to work between ranchers and Fisheries in this area. It's working well. If you want to get something done to protect fish habitat, it's a lot faster and smoother to have a go-between rather than someone from Fisheries and Oceans.***
>
> ***[...] For some reason, Fisheries and Oceans are a tough bunch to work with.***
>
> ***[...] It's why I point to the one success with the Fisheries and Oceans of the employment of the stewardship coordinator in the area. I think it's a good step. I think it's something that should be funded in the future.***
>
> Mr. Peter Phillip, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 51-9:50 and 10:35, 1st Session, 37th Parliament, Kamloops, February 22, 2002.

RECOMMENDATION 25

In order to facilitate the liaison between farmers and DFO regarding the protection of fish habitat, the Committee recommends that DFO and Agriculture and Agri-Food Canada appoint regional habitat management/agricultural coordinators, and that the two departments pay associated costs.

CHAPTER 7: SCIENCE AND INNOVATION

The Committee's hearings revealed unanimous agreement that research and development (R&D) are needed in agriculture. Everyone, regardless of sector or participant, acknowledged that the excellence of Canadian agriculture was the result of R&D and that that excellence will continue as long as science and innovation are pursued. However, the bad news about the role of government in research and funding for public research is that both have dwindled to a point which many agri-food stakeholders consider disturbing. Although the division of research activities between the public and private sectors affords efficient synergies, it is still imperative that the government maintain a research program that reflects the public interest. There is a "critical mass" of research that must come from the public sector, where the peer review system for the awarding of research grants based on merit is recognized as rigorous. However, the level of funding in this field is deficient.

> ***There's a range of tools that are available to the government to achieve those goals. Knowledge generation is one of them. If new products are to be developed, where will they come from? They will come from research. Eighty percent of the increase in productivity in the past has been fuelled by research and development, investment in research and development.***
>
> ***The government needs to set a research agenda that will mind the public good. We have seen research agendas in the recent past that are fuelled more by the possibility of return on investment in those research programs rather than return on investment in terms of public good. We've seen research programs that are fuelled by "Let's find a new gene that will pay us a million dollars Let's find new pesticides that will return money on the investment." We would like to see increased emphasis on minding the public good in this public research agenda.***
>
> Dr. Marc Fortin, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 56-15:40, 1st Session, 37th Parliament, St-Hyacinthe, March 13, 2002.

It is public knowledge that the Research Branch of Agriculture and Agri-Food Canada is undergoing a significant restructuring, which has raised considerable concern in the agricultural community. A country striving for excellence which bases its development on science and innovation cannot afford to fall too far behind in R&D, particularly in agriculture, which is developing at the accelerated pace of discoveries in biotechnology and other more traditional innovations. Committee members frequently heard witnesses claim that scientific and technological progress had accelerated to the point where they sometimes doubted the government's ability to properly assess the impact of new applications.

As is clearly acknowledged in the Agricultural Policy Framework, "The research component of innovation includes government research centres, colleges and universities, and private-sector laboratories."[5] The government also acknowledges that it is imperative to strengthen ties between the components and to "foster a business environment that is conducive to research and development, and that encourages public

---

[5] Agriculture and Agri-Food Canada, *Agricultural Policy Framework — Science and Innovation*, http://www.agr.gc.ca/cb/apf/innov_e.html (April 2002).

and private funding of agricultural research and the early application of research results."[6] However, the policy statement is vague on the leadership or executive role the government will play. Much research, both basic and applied, must remain in the public domain in order to serve the public interest. This entire research component must also receive adequate funding. Consequently:

RECOMMENDATION 26

Whereas there is a critical mass of research that must aim to serve the public interest, the Committee recommends that the government play a leadership role and increase budgets intended for government research centres, colleges and universities.

In addition, as biotechnology plays an important role in agriculture, but is also a subject of dispute and concern for farmers and consumers, the government should expand its role in the sector as an arbiter, but also as an information agent. In the organic farming section of this report, the Committee describes the problem of cross-pollinization between organic and bio-engineered crops. This question also raises the problem of biodiversity, which is an important component of the Agricultural Policy Framework. Since the best solution will be achieved through specifically targeted R&D:

RECOMMENDATION 27

The Committee recommends that the government base part of its research and innovation strategy specifically on the effects that bio-engineered crops could have on the environment and on Canada's ability to maintain the genetic biodiversity of crops. Furthermore, the government must better inform the public of the various types of crops and the close link between biodiversity and agriculture.

The Committee's proceedings were marked by a particularly disturbing topic concerning science and innovation. The deans of three of the four faculties of veterinary medicine in the country appeared before the Committee to discuss the problem of underfunding which has resulted in a deterioration of infrastructure to the point where two of the four faculties do not meet international standards and now have a limited timetable within which to bring their infrastructure back up to standard.

---

6 Ibid.

As a consequence, we are facing many risks, serious risks. So, what we need to do is prepare ourselves. We have to prepare to deal with these things. England was not quite ready and it ultimately cost them billions of dollars. Therefore, Canada must immediately take action to protect its livestock and citizens.

Some measures can be taken immediately and I know that certain groups are already working on those. But it may take longer to implement other measures which, in my view, will have a lasting impact. One of these measures is to reinvest in the infrastructure of faculties of veterinary medicine.

Dr. Raymond Roy, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 56-15:35, 1st Session, 37th Parliament, St-Hyacinthe, March 13, 2002.

The deans of the veterinary colleges across the country, together with the Canadian Veterinary Medical Association, have a proposal to secure federal reinvestment in capacity-building in the veterinary colleges. That's for capacity-building for the maintenance of our accreditation and our most-favoured trade status across the country; emergency preparedness for things such as foot-and-mouth disease; encouragement of and continued research in animal health issues outside of those issues that are involved with CFIA; and, of course, the training of high-quality people.

Dr. Timothy H. Ogilvie, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, no. 59-09:25, 1st Session, 37th Parliament, Summerside, March 20, 2002.

Serious consequences are involved in not being at the same certification level as the U.S. faculties of veterinary medicine. The Canadian schools play an important role in protecting the country's food supply, animal health and public health by conducting research and training veterinarians and professionals with post-graduate degrees who provide specialized services. The main work conducted on animal health research and for the scientific advancement of diagnostic services are conducted in those schools. However, as a result of deficient infrastructure, those schools often have inadequate resources to diagnose, for example, zoonosis, conduct food safety research, develop control measures to protect the health of Canadians and maintain global trade in the agricultural sector. There is no need to recall how important international trade is for farmers. The questions of education and training of veterinarians are of course matters of provincial jurisdiction, but the services of veterinarians touch many critical points of the agricultural and agri-food infrastructure which enable the industry to provide safe and high-quality products. The current underfunding of the faculties of veterinary medicine is already having an impact and will have other significant effects over the longer term. Not to recognize this fact as a priority goes against the entire food safety and quality component of the Agricultural Policy Framework. If Canada wants to be "the world leader in food safety", it would appear that action to ensure that recognized and adequate veterinary services are in place is strategically necessary and a priority. For that reason:

RECOMMENDATION 28

Whereas, to be a leader in food safety, Canada needs a sufficient number of veterinarians and to maintain their certification, the Committee recommends that the government immediately invest the necessary funds in the infrastructures of the faculties of veterinary medicine to develop their potential and maintain their international certification.

CHAPTER 8: ACCESS TO PEST CONTROL PRODUCTS AND THE COMPETITIVENESS OF FARMERS

The importance of access to effective, more environmentally friendly pesticides in the same way as American farmers was a recurring theme throughout the Committee's hearings in the West, in the Maritimes and in central Canada. In May of this year, the Committee published a report entitled *The Registration of Pesticides and the Competitiveness of Canadian Farmers*, which contains four recommendations for improving the registration system. The Committee here reiterates the four recommendations made in that report:

RECOMMENDATION 29

The Committee recommends that an ombudsperson, independent of the Pest Management Regulatory Agency and reporting directly to the Minister of Health Canada, be appointed to facilitate discussions on farmers' various needs regarding pest control.

RECOMMENDATION 30

The Committee recommends that the Auditor General of Canada conduct a value-for-money, or performance auditing, to examine the management practices, controls and reporting systems of the Pest Management Regulatory Agency.

RECOMMENDATION 31

The Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada provide at least $1 million a year in funding for a research and analysis program similar to the U.S. IR-4, that will be developed in cooperation with agricultural stakeholders to generate, or complete, the necessary data for the approval of new minor use products or to expand the use of previously approved products.

RECOMMENDATION 32

The Committee recommends that an advisor on matters pertaining to minor use pest control products be appointed to intervene in decisions and policies to facilitate activities relating to minor use products. The advisor's mandate should include a special focus on the harmonization issues with the United States, such as the equivalency of similar zone maps, and the consideration of data that already exist in an OECD country. The advisor should report to the ministers of Health and Agriculture and Agri-Food.

CONCLUSION

No government support, regardless of the country concerned, can guarantee that all farmers will be able to remain on their farms. In agriculture as in other sectors, there is a normal and continual transition because nothing is permanent except change. However, once a comprehensive vision recognized and accepted by all participants has been completed, the government's role is to stay the course. The strength of European and American agricultural policies is precisely based on the fact that, during a given period of a few years, all participants in the sector are focused on the expectations they can have of the government. In Canada, that stability has too long been lacking.

After adopting an agricultural policy vision, the federal, provincial and territorial ministers of agriculture have now taken on the task of better centering that vision with the aid of the various stakeholders in the agriculture and agri-food sector. The complex and diverse nature of agriculture does not facilitate development of a comprehensive policy. The members of the Standing Committee believe that the recommendations made in this report provide excellent guidelines for the architects of agricultural policies, who have every interest in using them to build an architecture for agriculture in the 21st century based on Canadian farmers and which will enable them to prosper in a dynamic and sustainable sector. In that context:

RECOMMENDATION 33

In response to the stakeholder feedback provided during the cross-country hearings, the Committee urges the federal government to formally consider the nation's ability to produce safe and affordable agricultural products to be an issue of national security. The Committee further recommends that, to achieve this national security objective, the federal government should aggressively pursue a course that ensures an appropriate monetary return to primary producers.

APPENDIX A
LIST OF WITNESSES

Associations and Individuals	Date	Meeting
Stonewall, Manitoba	18/02/2002	44
Animal Nutrition Association of Canada		
Herb Schultz		
Canadian Cooperative Association		
Glen Tully, President		
Canadian Sheep Federation		
Randy Eros		
Department of Agriculture and Food of Manitoba		
The Honourable Rosann Wowchuk, Minister		
Don Zasada, Deputy Minister		
Craig Lee, Assistant Deputy Minister		
Manitoba Cattle Producers Association		
Betty Green, Vice-President		
Manitoba Chicken Producers		
Fred Homann, General Manager		
Manitoba Milk Producers		
William Swan, Chairman		
Manitoba Pork Council		
Marcel Hacault, Chair		
Manitoba Turkey Producers		
Bill Urvski, Vice-Chair		
Nu Gen Ag Ventures Inc.		
Ken Yuill, President		

Associations and Individuals	Date	Meeting
South Interlake Agricultural Society	18/02/2002	44
Gordon Grenkow, President		
As Individual		
Marvin Dyck		
Les Felsch		
Charles Fossay		
Stan Fryza		
Shirley Galbraith		
Dennis Gallant		
Wilfred Harder		
Walter Kolisnyk		
Bill Matheson		
John Morrison		
Henry Penner		
Jack Penner		
Bill Ridgeway		
Edgar Scheurer		
Eric Thornhill		
Rae Trimble		
Calvin Vaags		
Ian Wishart		
Brandon, Manitoba	18/02/2002	45
Agricore United		
Wayne Drul, Director		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Brandon University	18/02/2002	45
Dr. Richard Rounds, Rural Development		
Canadian Federation of Agriculture		
Marvin Shauf, 2nd Vice-President		
CIBC — Agri Banking		
Frank Thomas, General Manager		
Manitoba Broiler Breeder Hatching Egg Producers		
Robert Muir		
As Individual		
Paul Belcheff		
Don Bromley		
Andrew Dennis		
Donald Dewar		
Dale Dornian		
Murray Downing		
Joe Dusik		
Barry Farr		
Joe Federowich		
Walter Finlay		
Jim Green		
David Hanlin		
Ken Harms		
Daryl Knight		
Art Mainil		
Al Marshall		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Bob Mazer	18/02/2002	45
Dan Mazier		
Brad Mazur		
Murray McCallum		
Weldon Newton		
Kathleen Patterson		
Jack Peters		
Tony Riley		
Ian Robson		
Scott Rose		
Charlene Rowland		
Mark Saterley		
Ken Schellenberg		
Curtis Sims		
Fred Tait		
Stan Yaskiw		
Davidson, Saskatchewan	19/02/2002	46
Agricultural Producers Association of Saskatchewan Inc.		
Terry Hildebrandt, President		
Back to the Farm Research Foundation		
Elmer Laird, President		
Farmers of North America Inc.		
Jim Mann, President		
Saskatchewan Association of Rural Municipalities		
Neal Hardy, Vice-President		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Saskatchewan Eco-Network	19/02/2002	46
Cathy Holtslander		
Saskatchewan Food Security Network		
Karen Archibald		
Don Korsick		
Saskatchewan Organic Directorate		
Arnold Taylor, President		
Saskatchewan Pulse Growers		
Glen Annand		
Saskatchewan Veterinary Medical Association		
Curt Hagele		
University of Saskatchewan		
Alex Livingston, Dean		
West Central Road and Rails		
Bill Woods		
As Individual		
Ron Bishoff		
Greg Brkich		
Vic Bruce		
Marilyn Gillis		
Rob Goeres		
Hart Haidn		
Carol Husband		
Noreen Johns		
Darwyn MacKenzie		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Ian McCreary	19/02/2002	46
David Orchard		
Bruce Osiowy		
Lloyd Pletz		
Warren Potter		
Armand Roy		
Percy Schmeiser		
Bob Thomas		
George Turanich		
Darnl Vercaigne		
Wayne Zimmer		
Swift Current, Saskatchewan	19/02/2002	47
Canadian Organic Certification Co-operative Ltd.		
Ken Hymers, Executive Committee Officer		
Department of Agriculture and Food of Saskatchewan		
The Honourable Clay Serby, minister		
Empress Line Producer Car Shipper's Association		
Edwin Wallace		
Honey Bee Manufacturing Ltd.		
Brad Nelson		
National Farmers Union		
Stewart Wells, President		
Prime Pro Ventures Inc.		
Steve Erickson, General Manager		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Saskatchewan Party Caucus	19/02/2002	47
Bill Boyd		
As Individual		
Irene Ahner		
Larry Bonesky		
Lynden Elviss		
Ron Gleim		
Con Johnson		
Charles Kieling		
Cliff Murch		
Keith Murch		
Newton Myers		
Garry Nisbet		
Grant Payant		
Arnold Schmidt		
Dean Smith		
Linda Trytten		
Grande Prairie, Alberta	20/02/2002	48
Alberta Canola Producers Commission		
Ward Toma, General Manager		
Nico van Der Giessen, Director		
As Individual		
Wayne Davies		
Norman Dyck		
Dave Hegland		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Tom Kulicki	20/02/2002	48
Art MacKlen		
Irv Macklin		
Sadie Macklin		
Ron Matula		
Leo Meyer		
John Purdie Sloan		
Cliff Richards		
Harry Schudlo		
Claude Smith		
Duane Stevenson		
Allan Webber		
Vulcan, Alberta	21/02/2002	49
Alberta Beets Growers		
Merrill Harris, Vice-President		
Alberta Chicken Producers		
Don Sundgaard, Chairman		
Alberta Egg Producers Board		
Charlie van Arman		
Alberta Soft Wheat Producers Commission		
Lynn Jacobson, Chairman		
Calgary Chamber of Commerce		
David Usherwood, Vice-Chair, Agri and Food Committee		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Council for Rural Conservation	21/02/2002	49
Adam Campbell		
Western Canadian Wheat Growers Association		
Ted Menzies, Vice-President		
As Individual		
John Balderson		
Bruce Beattie		
Harvey Buckley		
Jim Chatenay		
Robert Filkohazy		
Elaine Hall		
Peter Hoff		
Norman Jacobsen		
Knute Larson		
Bob Maston		
Ken Nodge		
Rob Oudman		
Rick Paskal		
Jan Slomp		
Lynda Swanson		
Paul Thibcdeau		
Hank van Beers		
Neil Wagstaff		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Kelowna, British Columbia	21/02/2002	50
AgraRoots		
Anna Kirbyson		
Apple Valley Country Gardens		
Alan Clarke		
B.C. Agriculture Council		
Russell Husch		
B.C. Tree Fruits Limited		
Greg Gauthier		
Gerry Shaw		
British Columbia Fruit Growers' Association		
James Calissi		
Joe Sardinha		
British Columbia Fruit Packers		
Rob Holitzki		
Richard King		
British Columbia Wine Institute		
Tony Stewart, Chairman		
Okanagan-Kootenay Cherry Growers		
Greg Norton		
Small Scale Grower of Certified Organic Garlic		
Don Sundgaard		
As Individual		
Rochelle Eisen		
R.A. Gatzke		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Gordie Ivans	21/02/2002	50
Peter Johnston		
Terry Klokeid		
Lisa McIntosh		
Kamloops, British Columbia	22/02/2002	51
As Individual		
Brewster Kneen		
Cathleen Kneen		
Peter Murray		
Bruce Newton		
Peter Phillip		
Grand Bend, Ontario	03/03/2002	54
AGCare (Agricultural Groups Concerned About Resources and the Environment)		
Mary Lou Garr, Chair		
Ausable Bayfield Conservation Authority		
Tom Prout, General Manager/Secretary Treasurer		
Canadian Allied Pipeline Landowners Associations		
Dave Core, President		
Canadian Cattlemen's Association		
Stan Eby, Director		
Canadian Renewable Fuels Association		
Bliss Baker, President		
Casco Inc.		
Jim Grey, President		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Catholic Rural Life	03/03/2002	54
Tony Beernink, Past President		
Christian Farmers Federation of Ontario		
Elbert van Donkersgoed, Strategic Policy Advisor		
County of Huron		
Ben Van Diepenbeek, Warden		
Dairy Farmers of Ontario		
Gord Coukell		
Erb Crop Management Systems Inc.		
Mervyn Erb		
Exeter Produce and Storage Company Ltd.		
Len Veri, President		
Garlic Growers' Association of Ontario		
Wayne Passmore		
Grain Growers of Canada		
Ken Bee		
Great Canadian Bean Co. Ltd.		
Peter Twynstra, President		
Great Lakes Organic inc.		
Beatrix Enter, Manager		
Hempline		
Geofrey Kime		
Huron County Federation of Agriculture		
Charles Regele, President		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Independent Ontario Hog Producers Association	03/03/2002	54
David Linton, Vice-Chair		
Kitchener Waterloo Food Action		
Alistair Neill Stewart, Co-Chair		
Lambton Federation of Agriculture		
Don McGugan, Past President		
Middlesex County Pork Producers		
Henry Aukema, Chair		
Ontario Agricultural Commodity Council		
Bob Down, Chair		
Ontario Agri-Food Education Inc.		
Pamela Stanley, Zone 1 Director		
Ontario Bean Producers' Marketing Board		
Tino Breuer, General Manager		
Ontario Corn Producers' Association		
Dennis Jack, President		
Ontario Field Crop Research Coalition		
Greg Devries		
Don McCabe, 2nd Vice-President		
Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association		
Larry Verbeke, 2nd Vice-President		
Ontario Soybean Growers		
Jim Gowland, Director		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Ontario Wheat Producers' Marketing Board	03/03/2002	54
Ron Martin, Director — District 3		
Sifto Canada Inc		
Al Hamilton, Chemical Business Manager		
Toronto Food Policy Council		
Wayne Roberts, Project Coordinator		
World Wildlife Fund Canada (WWF)		
Rod MacRae, Agricultural Project Consultant		
As Individual		
Davis Bryans		
Judy Greenwood-Speers		
Gerald Kolkman		
Terry Laire		
David Smith		
Steve Twynstra		
Jim Wilson		
Napanee, Ontario	12/03/2002	55
Albright Trade Corporation		
Gerry Albright, President		
Canadian Cattlemen's Association		
John Morrison, President		
Jim Caldwell, Director, Government Affairs		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Canadian Organic Growers	12/03/2002	55
Doug Parker, Representative of Prince Edward County Chapter		
Canadian Organic Sprout Company		
William Brown		
Dean Harvie		
Caravan Project		
Stan Raper		
County Regional Environmental Evaluation Koalition (CREEK)		
Don Chisholm		
Hastings County Dairy Producer		
George Thompson		
Lennox and Addington Federation of Agriculture		
Iain Gardiner, President		
National Farmers Union		
Peter Dowling, Ontario Coordinator		
Ontario Cattlemen's Association		
Richard Kidd		
Ontario Federation of Agriculture		
Al Gardiner, Provincial Representative		
John Williamson, Frontenac County		
Renfrew County Federation of Agriculture		
Bob Johnston		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Seeds of Peace Roots of Justice	12/03/2002	55
Ormond Lee		
United Food & Commercial Workers International Union (UFCW Canada)		
Michael Fraser, Director		
As Individual		
Paul Burns		
Bob Dick		
Kevin Dick		
Helen Forsey		
John Hastings		
Barton MacLean		
Kevin MacLean		
Ray Pender		
Harold Piercy		
William Rendell		
Larry Wannamaker		
Saint-Hyacinthe, Quebec	13/03/56	56
"Coopérative fédérée de Québec"		
Claude Lafleur, Secretary General		
Denis Richard		
"Fédération d'agriculture biologique du Québec"		
Pierre Gaudet		

Associations and Individuals	Date	Meeting
"Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec"	13/03/56	56
Jean-François Samray, General Manager		
McGill University		
Marc Fortin, Associate Professor and Chair		
"Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe"		
René Walaszczyk		
"Union des producteurs agricoles du Québec"		
Laurent Pellerin, President		
Yvon Proulx, Chief Economist, Research and Agriculture Policy, District of Longueil		
University of Montreal		
Raymond Roy, Dean, Faculty of Veterinary Medicine		
Montmagny, Quebec	14/03/2002	57
"Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec"		
Ghislain Cloutier		
"Coalition Urgence Rurale"		
Adéodat St-Pierre		
"Fédération des producteurs de lait du Québec"		
Marcel Groleau, 1st Vice-President		
"Institut de technologie agroalimentaire - La Pocatière"		
André Simard, General Manager		
Laval University		
Gaston St-Laurent, Faculty of Agriculture and Food Science		

Associations and Individuals	Date	Meeting
"Société de la protection des forêts contre les insectes et maladies"	14/03/2002	57
Gilles Trudel		
"Union des producteurs agricoles de la Côte-du-Sud"		
Louis J. Desjardins, President		
Johanne Laplante		
"Union des producteurs agricoles du Bas St-Laurent"		
Jean-Claude Parenteau		
Gilles Proulx		
"Union paysanne"		
Maxime Laplante, Secretary General		
Truro, Nova Scotia	19/03/2002	58
Agra-Futures		
Charles Keddy		
Chicken Farmers of Nova Scotia		
Paul Cook, Chair		
Department of Agriculture & Fisheries of Nova Scotia		
The Honourable Ernest Fage, Minister		
New Democratic Party of Nova Scotia		
John MacDonnell, Agriculture Critic		
Nova Scotia Agricultural College		
Bruce Gray		
Nova Scotia Egg Producers		
Ralph DeLong, Chairman		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Nova Scotia Federation of Agriculture	19/03/2002	58
Fraser Hunter, Chairman of Industry Planning Committee		
Laurence Nason, Chief Executive Officer		
As Individual		
Ed Belzer		
Summerside, Prince Edward Island	20/03/2002	59
Atlantic Canadian Organic Regional Network		
Kevin Jeffrey, Director of Development		
Earth Action		
Sharon Labchuk		
Prince Edward Island Federation of Agriculture		
Doug LeClair, Executive Director		
Robert MacDonald, 1st Vice-President		
Prince Edward Island Institute of Agrologist		
Don Northcott		
Prince Edward Island Potato Board		
Vernon Campbell, Chairman		
Ivan Noonan, General Manager		
Brenda Simmons, Assistant General Manager		
Prince Edward Island Wildlife Federation		
Daryl Guignion		
Seaspray Farms Organic Cooperative		
Gordon Carter		
Alfred Fyfe		
James Rodd		

Associations and Individuals	Date	Meeting
University of Prince Edward Island	20/03/2002	59
Timothy Ogilvie, Dean, Atlantic Veterinary College		
As Individual		
Ron Flynn		
Mannie Galant		
Orville Lewis		
Ranald MacFarlane		
Stan Sandler		
Miramichi, New Brunswick	21/03/2002	60
"Fédération des Agriculteurs et Agricultrices Francophones du Nouveau-Brunswick"		
Roger Richard		
4-H Club of New Brunswick		
Velna Dickson, Assistant Organizational Leader of Napan 4-H Club		
Conservation Council of New Brunswick		
Inka Milewski, Past President		
Dairy Farmers of New Brunswick		
Reginald Perry		
Robert Speer		
Department of Agriculture, Fisheries and Aquaculture of New Brunswick		
The Honourable Rodney Weston, Minister		
Maurice Bernier, Deputy Minister		
Clair Gartley, Assistant Deputy Minister		

Associations and Individuals	Date	Meeting
New Brunswick Federation of Agriculture	21/03/2002	60
Joe Brennan, President		
Hannah Searle		
New Brunswick Partners in Agriculture		
Betty Brown, President		
New Brunswick Potatoes		
Patton MacDonald, Executive Director		
New Brunswick Soil & Crop Improvement Association		
Ben Baldwin, Director		
Northumberland Co-operative Dairy Limited		
Dr. Ram Aneja		
Jack Christie, General Manager		
Glenford Copp		
Percy Scott		
Ste-Marie de Kent Farmers Association		
Larry Jewett		
As Individual		
Ben Baldwin		
Denis Belliveau		
Hans Bouma		
Robert Bremner		
Jerry Cook		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Neil Gardner	21/03/2002	60
Helen MacDiarmid		
John Schenkels		
Ottawa, Ontario	11/04/2002	61
Dairy Producers of Newfoundland		
Martin Hammond, Executive Director		
Department of Forest Resources and Agrifoods		
Martin Howlett, Associate Deputy Minister		
Ed O'Reilly, Director of Agrifood Policy		
Goulds Agricultural Society		
Raymond Williams		
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture		
Eugene Legge, President		
Mervin Wiseman, 1st Vice-President		
"Union des cultivateurs franco-ontariens"		
Alain Delorme, President		
Pierre Bercier		
Philippe Henrard		
Robert Perras		
Alain St-Denis		
Ottawa, Ontario	23/04/2002	62
Canada Customs and Revenue Agency		
Phil Jolie, Coordinator, Manufacturing and Service Industries, Industry Specialist Services, Compliance Programs Branch		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Bill MacGregor, Agriculture Specialist, Industry Specialist Services, Compliance Programs Branch	23/04/2002	62
Department of Finance		
Len Farber, General Director, Legislation Tax Policy Branch		
Kerry Harnish, Senior Tax Policy Officer, Business, Property and Personal Income, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch		
Randall Meades, Chief, Employment and Investment, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch		
Marc Rhéaume, Tax Policy Officer, Sales Tax Division, Tax Policy Branch		
Department of Agriculture and Agri-Food	30/04/2002	64
Yaprak Baltacioglu, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch		
Mark Corey, Assistant Deputy Minister, Market and Industry Services Branch		
Douglas Hedley, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch		
Simon Kennedy, Director General, Policy Planning and Integration, Strategic Policy Branch		
Rory McAlpine, Acting Director General, International Trade Policy Directorate, Market and Industry Services Branch		
Howard Migie, Director General, Marketing Policy Directorate, Strategic Policy Branch		
Bob Wettlaufer, Acting Director General, Prairie Farm Rehabilitation Administration		

APPENDIX B
LIST OF BRIEFS

AgraRoots

Agricore United

Agricultural Producers Association of Saskatchewan Inc.

Ahner Irene

Alberta Canola Producers Commission

Alberta Egg Producers Board

Alberta Soft Wheat Producers Commission

Animal Nutrition Association of Canada

Back to the Farm Research Foundation

B.C. Agriculture Council

B.C. Tree Fruits Limited

Bonesky Larry

Bouma Hans

Bremner Robert

Brinkman George L.

British Columbia Cattlemen's Association

British Columbia Fruit Growers' Association

British Columbia Wine Institute

Bromley Barry

Bromley Don

Bryans Davis

Burns Paul

Canadian Cattlemen's Association

Canadian Farm Women's Network

Canadian Federation of Agriculture

Canadian Organic Advisory Board

Canadian Organic Certification Co-operative Ltd.

Canadian Sheep Federation and Manitoba Sheep Association

Casco Inc.

Chicken Farmers of New Brunswick and Turkey Farmers of New Brunswick

Chicken Farmers of Nova Scotia

Christian Farmers Federation of Ontario

Council for Rural Conservation

County Federations of Agriculture for Bruce-Huron-Perth

County of Huron

County Regional Environmental Evaluation Koalition (CREEK)

Dairy Farmers of New Brunswick

Dairy Farmers of Newfoundland and Labrador

Dairy Farmers of Ontario

Dennis Andrew

Downing Murray

Dyck Norman

Eisen Rochelle

Elviss Lynden

Empress Line Producer Car Shippers' Association

Erb Crop Management Systems Inc.

Farmers of North America Inc.

"Fédération des Agriculteurs et Agricultrices Francophones du Nouveau-Brunswick"

"Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec"

"Fédération des producteurs de lait du Québec"

Federowich Joe

Finlay Walter

Fossay Charles

Frontenac Federation of Agriculture

Furtan Hartley

Garlic Growers Association of Ontario

Gatzke Al

Gillis Marilyn

Gleim Ron

Goulds Agricultural Society

Grain Growers of Canada

Gray R.S.

Greenwood-Speers Judy

Hall Elaine

Harms Ken

Hart Haidn

Hastings County Dairy Producer

Hegland Dave

Honey Bee Manufacturing Ltd.

Hudson Bay Route Association

Husband Carol

Husband John

Independent Ontario Hog Producers Association

"Institut de technologie agroalimentaire — La Pocatière"

Jacobsen Virginia

Johns Noreen

Johnson Con

Johnston Peter

Kieling Charles

Klokeid Terry J.

Kneen Brewster

Kneen Cathleen

Kolisnyk Walter

Lambton Federation of Agriculture

Larson Knute

Laval University

Lennox and Addington Federation of Agriculture

MacKenzie Darwyn

Macklin Sadie

MacLean Barton

MacRae Rod

Manitoba Broiler Breeder Hatching Egg Producers

Manitoba Cattle Producers Association

Manitoba Chicken Producers

Manitoba Pork Council

Marshall Al

Marysburg Organic Producers Inc.

McCallum Murray

McCreary Ian

McGill University

McIntosh Lisa

Middlesex County Pork Producers

Minister of Agriculture and Food of Manitoba

Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture of New Brunswick

Minister of Agriculture and Fisheries of Nova Scotia

Minister of Agriculture and Food of Saskatchewan

Morningstar Bill

Morningstar Judy

Murch Keith

Murray Peter

National Farmers Union (Prince Edward Island)

National Farmers Union (Saskatchewan)

New Brunswick Egg Marketing Board

New Brunswick Federation of Agriculture

New Brunswick Partners in Agriculture

New Brunswick Potatoes

New Brunswick Soil & Crop Improvement Association

New Democratic Party of Nova Scotia

Newfoundland and Labrador Farm Women

Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture

Newton Bruce

Nisbet Garry

Northumberland Co-operative Dairy Limited

Nova Scotia Federation of Agriculture

Nu Gen Ag Ventures Inc.

Okanagan Federated Shippers Association

Okanagan — Kootenay Cherry Growers

Ontario Agricultural Commodity Council

Ontario Bean Producers' Marketing Board

Ontario Corn Producers' Association

Ontario Federation of Agriculture

Ontario Field Crop Research Coalition

Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association

Ontario Soybean Growers

Organic Special Products Group

Penny Lane Organic Farms Ltd.

Perras Nicole

Perras Robert

Phillip Peter

Pletz Lloyd

Potter Warren

Prime Pro Ventures Inc.

Prince Edward Island Federation of Agriculture

Prince Edward Island Institute of Agrologist

Prince Edward Island Potato Board

Prince Edward Island Wildlife Federation

Reimer Charles V.

Richards Cliff

Riley Tony

Rowland Charlene

Sandler Stan

Saskatchewan Eco-Network

Saskatchewan Food Security Network

Saskatchewan Organic Directorate

Schmidt Arnold

Schmidt Flour Inc.

Seaspray Farms Organic Cooperative

Seeds of Peace Roots of Justice

John Purdie Sloan

Smith Dean

"Solidarité rurale du Québec"

Ste-Marie de Kent Farmers Association

Stevenson Duane

Strayer Neil

Swanson Lynda

Thomas Bob

"Union des cultivateurs franco-ontariens"

"Union des producteurs agricoles de la Côte-du-Sud"

"Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe"

"Union des producteurs agricoles du Bas St-Laurent"

"Union des producteurs agricoles du Québec"

"Union paysanne"

United Food & Commercial Workers (UFCW — Canada)

University of Montreal

University of Prince Edward Island

University of Saskatchewan

West Central Road and Rail

Western Canadian Wheat Growers Association

Wheeler Robin

Wilson Jim

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

Pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the government provide a comprehensive response.

A copy of the Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food (Meetings *No. 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 69, 72 and 73 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Charles Hubbard, M.P.
Miramichi

Chair

MINUTES OF PROCEEDINGS

Thursday, June 6, 2002
(*Meeting No. 73*)

The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food met at 9:09 a.m. this day, in Room 362, East Block, the Chair, Charles Hubbard, presiding.

Members of the Committee present: David L. Anderson, Rick Borotsik, Murray Calder, Mark Eyking, Howard Hilstrom, Charles Hubbard, Rick Laliberte, Dick Proctor, Bob Speller, Paul Steckle and Rose-Marie Ur.

Acting Members present: Rick Casson for Garry Breitkreuz and Odina Desrochers for Suzanne Tremblay.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Jean-Denis Fréchette, Principal.

Pursuant to Standing Order 108(2), Briefing Session with the Canadian Wheat Board.

Witnesses: *From the Canadian Wheat Board*: Ken Ritter, Chair, Board of Directors; John Clair, Director; Rod Flaman, Director; Wilfred Harder, Director; Jim Thompson, Senior Marketing Manager for domestic and U.S. sales.

Ken Ritter made opening remarks and, with other witnesses, answered questions.

At 10:29 a.m., the sitting was suspended.

At 10:33 a.m., the sitting resumed *in camera*.

The Committee resumed consideration of a draft report on the issue of the future role of the government in agriculture.

It was agreed, — That the draft report (as amended) be adopted.

It was agreed, — That the Chair present the report (as amended) to the House at the earliest possible opportunity.

It was agreed, —That the Chair, researchers and Clerk be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report.

It was agreed, — That pursuant to Standing Order 109, the Committee request the government to table a comprehensive response to the report.

It was agreed, — That a news release be issued.

At 10:48 a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Suzanne Verville
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

LE RÔLE FUTUR DU GOUVERNEMENT EN AGRICULTURE

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Charles Hubbard, député
Président

Juin 2002

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les témoignages des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : http://www.parl.gc.ca

En vente : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

LE RÔLE FUTUR DU GOUVERNEMENT EN AGRICULTURE

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Charles Hubbard, député
Président

Juin 2002

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSIDENT

Charles Hubbard, député	*Miramichi, Nouveau-Brunswick*

VICE-PRÉSIDENTS

Murray Calder, député	*Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Ontario*
Howard Hilstrom, député	*Selkirk—Interlake, Manitoba*

MEMBRES

David L. Anderson, député	*Cypress Hills—Grasslands, Saskatchewan*
Rick Borotsik, député	*Brandon—Souris, Manitoba*
Garry Breitkreuz, député	*Yorkton—Melville, Saskatchewan*
Claude Duplain, député	*Portneuf, Québec*
Mark Eyking, député	*Sydney—Victoria, Nouvelle-Écosse*
Marcel Gagnon, député	*Champlain, Québec*
Rick Laliberte, député	*Rivière Churchill, Saskatchewan*
Larry McCormick, député	*Hastings—Frontenac—Lennox et Addington, Ontario*
Dick Proctor, député	*Palliser, Saskatchewan*
Bob Speller, député	*Haldimand—Norfolk—Brant, Ontario*
Paul Steckle, député	*Huron—Bruce, Ontario*
Suzanne Tremblay, députée	*Rimouski-Neigette-et-la Mitis, Québec*
Rose-Marie Ur, députée	*Lambton—Kent—Middlesex, Ontario*

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Rick Casson, député	*Lethbridge, Alberta*
Odina Desrochers, député	*Lotbinière—L'Érable, Québec*
Wayne Easter, député	*Malpèque, Île-du-Prince-Edouard*
Betty Hinton, députée	*Kamloops, Thompson et Highland Valleys, Colombie-Britannique*

Werner Schmidt, député	*Kelowna, Colombie-Britannique*
Larry Spencer, député	*Regina—Lumsden—Lake Centre, Saskatchewan*
Myron Thompson, député	*Wild Rose, Alberta*
Lynne Yelich, députée	*Blackstrap, Saskatchewan*

GREFFIER DU COMITÉ

Suzanne Verville

DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Jean-Denis Fréchette, Analyste principal
Frédéric Forge, Analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité a procédé à une étude sur le rôle futur du gouvernement en agriculture. Après avoir entendu les témoignages, le Comité a convenu de présenter le rapport suivant à la Chambre :

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT ix

LISTE DES RECOMMANDATIONS xi

PRÉFACE 1

INTRODUCTION 11

CHAPITRE 1 : LE FILET DE PROTECTION DU REVENU AGRICOLE 13

CHAPITRE 2 : LE DÉVELOPPEMENT RURAL ET L'AGRICULTURE 17

A. Le développement rural : l'adoption de programmes de soutien ciblés ou non selon la grandeur des fermes? 17

B. Le développement rural : la mise en place d'infrastructures et d'incitatifs fiscaux pour l'agriculture 18

C. Le développement rural : le transport des céréales et le réseau routier 20

D. Le développement rural : les agriculteurs sont les intendants de la terre 20

E. Le développement rural : l'étalement urbain 21

F. Le développement rural : le rôle des coopératives 21

G. Le développement rural : le transfert intergénérationnel des fermes 22

CHAPITRE 3 : LA CONCENTRATION DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE, LA VALEUR AJOUTÉE, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA BIOTECHNOLOGIE 25

A. La concentration des entreprises agroalimentaires 25

B. La Commission canadienne du blé 26

C. La valeur ajoutée : de l'agriculture traditionnelle aux sciences du vivant 28

D. La biotechnologie en agriculture 29

E. L'agriculture biologique 30

CHAPITRE 4 : LA SALUBRITÉ ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS : DE PUISSANTS OUTILS DE DÉVELOPPEMENT 33

CHAPITRE 5 : LES ENTENTES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL 37

CHAPITRE 6 : L'ENVIRONNEMENT 41

A. L'Accord de Whitehorse et les plans environnementaux en agriculture 42

B. Les espèces en péril et la protection des habitats fauniques 44

C. La conservation des terres agricoles marginales 45

D. L'habitat du poisson 47

CHAPITRE 7 : SCIENCE ET INNOVATION 49

CHAPITRE 8 : L'ACCÈS AUX PRODUITS ANTIPARASITAIRES ET LA COMPÉTITIVITÉ DES AGRICULTEURS 53

CONCLUSION 55

ANNEXE A — LISTE DES TÉMOINS 57

ANNEXE B — LISTE DES MÉMOIRES 81

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 89

PROCÈS-VERBAL 91

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Le secteur agricole canadien vit présentement une période de transition. Reconnu pour sa productivité et sa qualité depuis de nombreuses années, le milieu agricole vit des modifications importantes à cause du commerce mondial et de l'émergence de nouvelles méthodes de production. Ces changements sont la source de nouveaux défis et, probablement avant tout, de nouveaux débouchés.

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a formulé une série de recommandations étendues qui aideraient les agriculteurs canadiens à mieux relever ces défis et à profiter de ces nouveaux débouchés. Afin de s'assurer que nos recommandations reflètent bien ce qu'est l'agriculture canadienne, le Comité permanent s'est arrêté dans 15 municipalités du Canada, la plupart situées en milieu rural, où plus de 350 témoins ont fait valoir leur point de vue.

Le secteur agricole canadien a besoin d'un changement important, ce qui explique pourquoi le Canada revoit présentement ce que devrait être l'architecture de ses politiques agricoles à l'aube du XXI^{e} siècle. Le fait que ce rapport ait obtenu un consentement unanime[1] envoie un message ferme à ceux et celles qui développent les programmes agricoles. Je crois sincèrement que les recommandations du présent rapport offrent d'excellentes balises pour les aider dans leur tâche, tout en leur rappelant que les agriculteurs et agricultrices forment l'assise de ce secteur.

Je profite ici de l'occasion pour remercier tous les membres du Comité qui ont travaillé assidûment en participant aux nombreuses réunions et pour leur contribution de grande valeur dans la rédaction de ce rapport.

Un rapport d'une telle ampleur et la logistique nécessaire pour voyager à travers le Canada et rencontrer au-delà de 350 témoins n'auraient pas été possible sans la collaboration de nombreuses personnes. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à la greffière du Comité, Mme Suzanne Verville, qui, assistée de Mmes Julie Danis, Madeleine Bédard, Laurette Dionne et M. Michel Quevillon, a fait en sorte que les déplacements et les rencontres se soient déroulés avec efficacité et professionnalisme.

Je tiens aussi à souligner le travail inlassable de M. Jean-Denis Fréchette, de la Direction de la recherche parlementaire, qui a dirigé les activités de recherche pour ce rapport, ainsi que de MM. Frédéric Forge et Jean-Luc Bourdages, et de Mme Nathalie Pothier, pour leur compétence respective en biotechnologie, en environnement et en grilles d'analyse. Je veux aussi remercier les interprètes, traducteurs, réviseurs, opérateurs de console et autres, ainsi que le personnel du Service des publications.

---

[1] Le membre du Comité représentant le NPD a émis un commentaire dissident sur une recommandation

Enfin, au nom de tous les membres du Comité, j'aimerais remercier les agriculteurs et agricultrices canadiens qui ont pris la peine de nous faire part de leurs réflexions. J'espère que ce rapport reflète leurs préoccupations et contribue à rencontrer les défis de leur secteur.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Le Comité recommande que le Compte de stabilisation du revenu net soit amélioré, notamment par l'accroissement de la contribution du gouvernement fédéral, l'introduction d'une plus grande flexibilité dans les mécanismes de retrait et la transformation du programme afin qu'il devienne davantage accessible aux nouveaux agriculteurs grâce à l'adoption d'une formule adaptée à leur situation.

RECOMMANDATION 2

Le Comité recommande que le gouvernement revoie le programme d'assurance-récolte afin de mieux l'adapter aux nouvelles conditions de production, notamment en introduisant plus de flexibilité dans le calcul des moyennes et des zones où les pertes ont lieu, et d'accroître son financement afin d'offrir une protection individuelle plus élevée et des options de prix supérieurs mieux alignés sur la valeur réelle de la production.

RECOMMANDATION 3

Dans le cas de catastrophes naturelles, extraordinaires ou prolongées, le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada établisse un fonds permanent d'indemnisation dont le plafond serait de un milliard de dollars. Il s'agirait d'un fonds pour éventualités destiné à offrir aux agriculteurs inscrits à l'assurance-récolte une compensation complète qui couvrirait entièrement la perte des revenus bruts, et dont la cotisation annuelle serait d'au moins 500 millions de dollars jusqu'à concurrence du plafond. En favorisant l'assurance-récolte comme véhicule de compensation, le Comité reconnaît que l'agriculteur a un risque moral à assumer.

RECOMMANDATION 4

Le Comité recommande que les programmes gouvernementaux de soutien à l'agriculture, présents et futurs, demeurent accessibles à tous ceux qui se qualifient comme agriculteurs et agricultrices afin que soient prises en compte la diversité de l'agriculture et l'importance de tous les types de fermes, petites ou grandes, pour la viabilité des régions rurales.

RECOMMANDATION 5

Le Comité recommande au gouvernement de porter une attention particulière aux incitatifs fiscaux susceptibles de favoriser le développement des collectivités rurales — notamment en matière de valeur ajoutée, de biocarburants et d'agrotourisme — et de faire preuve d'esprit novateur dans l'utilisation et l'application de mesures fiscales.

RECOMMANDATION 6

Considérant que le gouvernement fédéral doit mettre à contribution les leçons apprises au cours des quatre dernières années du Dialogue rural, le Comité recommande que des fonds soient injectés dans le développement d'infrastructures qui correspondent aux demandes des agriculteurs, des agricultrices et des autres intervenants du monde rural.

RECOMMANDATION 7

Le Comité recommande au gouvernement, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, d'investir davantage dans le réseau routier de l'Ouest du pays.

De plus, parce que l'utilisation des wagons de producteur est une méthode efficace et concurrentielle de transport des céréales, le Comité recommande que le gouvernement et la Commission canadienne du grain facilitent l'emploi de cette méthode, notamment en protégeant les producteurs contre les préjudices financiers qui pourraient résulter de dommages aux céréales lors du transport ou de mauvaises créances des élévateurs.

RECOMMANDATION 8

Le Comité recommande que le prochain plan d'action du Secrétariat rural, qui sera élaboré de 2002 à 2004, comprenne un volet spécifique sur l'agriculture et l'environnement afin que soit défini et reconnu le rôle important des agriculteurs. De plus, le Comité recommande une compensation adéquate pour les mesures de protection de l'environnement et du territoire en reconnaissance du rôle important des agriculteurs comme intendants de la terre.

RECOMMANDATION 9

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada et les provinces discutent régulièrement du problème de l'étalement urbain.

RECOMMANDATION 10

Considérant que les coopératives agricoles sont de puissants outils de développement en milieu rural, le Comité presse le gouvernement de faire preuve de souplesse dans l'application de ses règlements et d'être aussi innovateur dans ses politiques que les coopératives le sont dans le développement de produits. De plus, le Comité recommande au gouvernement d'examiner et d'adopter des incitatifs fiscaux, comme le report d'impôt sur les ristournes payées, susceptibles de faciliter la capitalisation des coopératives.

RECOMMANDATION 11

Considérant qu'il faut mettre l'accent sur la relève, le Comité recommande au gouvernement d'examiner tous les incitatifs fiscaux qui faciliteront le transfert intergénérationnel des fermes, notamment en portant l'exemption en gain de capital à un million de dollars.

RECOMMANDATION 12

Le Comité recommande que les budgets actuels du gouvernement destinés à la formation agricole augmentent chaque année afin de répondre aux besoins grandissants en matière de connaissances techniques des agriculteurs et agricultrices.

RECOMMANDATION 13

Le Comité réitère ici l'importance de son autre recommandation — recommandation 10 — sur les coopératives et insiste sur la nécessité pour le gouvernement de faire preuve de souplesse et d'innovation. De plus, le Comité recommande au gouvernement d'appuyer, notamment à l'aide d'incitatifs fiscaux, les nouvelles générations de coopératives et d'autres formes d'entreprises appartenant à des agriculteurs, ainsi que les démarches des agriculteurs qui mettent au point des plans d'affaire pour commercialiser eux-mêmes leurs produits.

RECOMMANDATION 14

Considérant que les activités économiques d'appoint à la ferme et de transformation locale à valeur ajoutée constituent une excellente façon de redonner aux agriculteurs plus d'influence dans la détermination des prix, le Comité recommande que le Conseil d'administration de la Commission canadienne du blé autorise, à titre d'essai, un marché libre pour la vente de blé et d'orge, et lui fasse rapport à ce sujet.

Commentaire de Dick Proctor, député du NPD, Palliser, sur la recommandation 14 :

Je m'oppose fermement à ce qu'on demande à la Commission canadienne du blé d'autoriser un marché libre pour la vente de blé et d'orge, même à titre d'essai. Cela nuirait à l'efficacité de la Commission en tant qu'organisme de vente à comptoir unique, réduirait les recettes des agriculteurs et, à terme, détruirait la Commission canadienne du blé.

RECOMMANDATION 15

En raison des multiples retombées positives que les carburants renouvelables peuvent avoir pour l'agriculture et l'environnement, le Comité recommande au gouvernement d'établir une politique globale dans ce domaine et d'appuyer son développement, notamment par des incitatifs fiscaux.

RECOMMANDATION 16

Considérant les exigences des principaux marchés d'exportation de produits biologiques, le Comité recommande que le gouvernement et l'industrie des produits biologiques s'engagent à établir une norme minimale obligatoire pour l'agriculture biologique et mette en place un système d'accréditation abordable pour les organismes de certification.

RECOMMANDATION 17

Le Comité recommande que, dans la poursuite d'une stratégie de salubrité des aliments à la ferme qui profitera tout autant aux consommateurs, qu'aux détaillants, aux transformateurs et aux exportateurs, le gouvernement offre un appui financier et technique suffisant aux agriculteurs et à leurs industries pour élaborer et poursuivre l'élaboration des programmes nationaux de salubrité des aliments à la ferme.

RECOMMANDATION 18

Le Comité recommande que le gouvernement, en collaboration avec les groupes représentant les agriculteurs, procède au lancement d'un programme d'éducation et d'information pour le public sur la provenance des aliments.

RECOMMANDATION 19

Considérant que l'interprétation des ententes précédentes sur le commerce multilatéral n'a pas été uniforme parmi les pays, le Comité recommande au gouvernement et à ses négociateurs d'exiger que les règles d'application des ententes futures soient établies avec une plus grande transparence que celles du Cycle de l'Uruguay. De plus, le Comité recommande que les négociateurs canadiens gardent une position ferme sur la capacité du Canada à maintenir la gestion de l'offre et qu'ils négocient des accès aux marchés pour tous les secteurs, qui soient transparents, authentiques et administrés équitablement par tous les pays membres.

RECOMMANDATION 20

Le Comité recommande au gouvernement d'injecter 1,3 milliard de dollars par année comme financement relais pour les secteurs les plus affectés par les subventions agricoles des autres pays et ce, tant et aussi longtemps que ces subventions réduiront indûment les prix des produits agricoles canadiens.

RECOMMANDATION 21

Le Comité recommande donc que le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, poursuive ses consultations à l'égard du volet environnemental du plan d'action national et établisse un véritable partenariat avec le secteur agricole en vue d'élaborer un cadre national pour la mise en œuvre des plans environnementaux à la ferme. De surcroît, les agriculteurs devront bénéficier de l'aide technique et financière appropriée pour mener à bien tel exercice.

RECOMMANDATION 22

Le Comité recommande à cet effet que le gouvernement fédéral et ses partenaires des provinces et des territoires mettent en œuvre des programmes efficaces de sensibilisation et d'éducation des Canadiens

et Canadiennes à l'égard du nouveau plan d'action national sur l'agriculture.

COMMENTAIRE :

Comme le projet de loi C-5 est toujours à l'étude devant le Parlement, il demeure quelque peu inopportun pour le Comité de formuler une recommandation formelle à ce sujet. Toutefois, le Comité n'en souhaite pas moins, qu'advenant l'adoption du projet de loi, le ministère de l'Environnement fasse rapidement connaître les modalités de l'indemnisation des propriétaires fonciers et qu'il mette de côté les sommes suffisantes à cette fin.

RECOMMANDATION 23

Un programme environnemental de conservation des terres agricoles marginales profiterait à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Advenant la création d'un tel programme, le Comité recommande qu'une compensation juste et raisonnable soit versée aux agriculteurs pour retirer de la production les terres agricoles marginales.

RECOMMANDATION 24

Le Comité recommande que le MPO revoit ses critères d'application de l'article 35 sur l'habitat du poisson dans le contexte des zones et pratiques agricoles et qu'il adopte une approche plus uniforme pour l'ensemble du secteur agricole canadien et qui tiendra compte de ses particularités socio-économiques.

RECOMMANDATION 25

Afin de faciliter les communications entre les agriculteurs et le MPO concernant la protection de l'habitat du poisson, le Comité recommande que le MPO et Agriculture et Agroalimentaire Canada engagent des coordonnateurs régionaux spécialisés en agriculture et en gestion de l'habitat, et que les deux ministères en défraient les coûts associés.

RECOMMANDATION 26

Considérant qu'il y a une masse critique de recherche qui doit viser l'intérêt public, le Comité recommande au gouvernement de jouer un rôle de leader et d'accroître les budgets destinés aux centres de recherche de l'État, aux collèges et aux universités.

RECOMMANDATION 27

Le Comité recommande au gouvernement d'axer une partie de sa stratégie en recherche et innovation spécifiquement sur les effets que les cultures transgéniques pourraient avoir sur l'environnement et sur la capacité du Canada à maintenir la biodiversité génétique des cultures. De plus, le gouvernement doit mieux informer le public sur les différents types de culture et sur le lien étroit qui unit biodiversité et agriculture.

RECOMMANDATION 28

Considérant que pour être un chef de file en matière de salubrité des aliments, le Canada a besoin d'un nombre adéquat de vétérinaires et du maintien de leur accréditation, le Comité recommande au gouvernement d'investir immédiatement dans les infrastructures des facultés de médecine vétérinaire les fonds nécessaires afin de mettre en valeur le potentiel de ces dernières et de maintenir leur agrément international.

RECOMMANDATION 29

Le Comité recommande qu'un médiateur, indépendant de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et relevant directement du ministre de la Santé, soit nommé afin de faciliter les discussions sur les divers besoins des agriculteurs en matière de lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATION 30

Le Comité recommande que le Bureau du vérificateur général du Canada effectue une vérification de l'optimalisation des ressources, c'est-à-dire une vérification du rendement, afin d'examiner les pratiques de gestion, les contrôles et les systèmes de rapport en vigueur à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATION 31

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada finance, à raison d'au moins un million de dollars par année, un programme de recherche et d'analyse semblable au programme américain IR-4. Ce programme sera élaboré en collaboration avec les intervenants agricoles afin de générer ou de compléter les données nécessaires pour l'homologation de nouveaux produits à usage limité ou pour élargir l'emploi de produits déjà approuvés.

RECOMMANDATION 32

Le Comité recommande qu'un conseiller chargé des questions relatives aux produits antiparasitaires à usage limité soit nommé pour intervenir dans les processus de prise de décisions et d'adoption de politiques et pour faciliter les activités relatives aux produits à usage limité. Son mandat devrait comprendre un volet spécifique sur les questions d'harmonisation avec les États-Unis, comme la reconnaissance de l'équivalence de zones comparables et des données existant déjà dans un autre pays de l'OCDE. Le conseiller devrait relever des ministres de la Santé et de l'Agriculture et Agroalimentaire.

RECOMMANDATION 33

En réponse aux vues exprimées par les parties prenantes lors des audiences pancanadiennes, le Comité presse le gouvernement fédéral de considérer officiellement la capacité du pays à produire des denrées agricoles sûres et à coût abordable comme un enjeu de sécurité nationale. Le Comité recommande en outre que, pour atteindre cet objectif de sécurité nationale, le gouvernement fédéral poursuive activement une politique qui garantisse aux producteurs agricoles des profits convenables.

PRÉFACE

Il n'y a rien de permanent, sauf le changement
Héraclite

L'agriculture canadienne est une mosaïque d'industries vibrantes et essentielles à l'équilibre économique du pays. Pour les décideurs publics et privés, cette mosaïque se transforme toutefois en casse-tête quand vient le temps d'élaborer et de mettre en place des politiques et des programmes agricoles.

De tous les temps et partout au monde, les gouvernements ont joué un rôle dans le développement de l'agriculture. C'est la raison pour laquelle même si le poids démographique de l'agriculture au Canada est maintenant seulement d'environ 1 %, ce secteur retient encore beaucoup l'attention des membres de la classe politique. Cette situation n'est sans doute pas étrangère à l'importance économique et sociale du secteur, ainsi qu'à l'évolution qu'il a connue depuis une vingtaine d'années. En effet, le secteur agricole, qui était une chaîne au cœur de laquelle l'agriculteur n'avait l'habitude de traiter qu'avec les maillons les plus rapprochés, a évolué pour devenir une toile dont les ramifications sont tentaculaires et complexes. Dorénavant confrontés à un secteur qui amalgame l'agriculture et l'agroalimentaire et où la concentration des industries et les intérêts divergents des nombreux participants se côtoient, les gouvernements voient non seulement leur rôle devenir davantage problématique, mais aussi leurs actions avoir une portée plus grande.

Pour certains analystes, l'agriculture est en crise, tandis que pour d'autres elle ne subit qu'une transition qui perdure toutefois depuis plusieurs années. Peu importe le diagnostic, les grands pays producteurs comme les États-Unis et les pays membres de l'Union européenne ont conservé un rôle central et ce, en dépit d'appels à un désengagement de l'État dans ce secteur. Qui plus est, l'agriculteur est au cœur des politiques et des programmes agricoles de ces pays, que ce soit par le soutien direct des prix aux États-Unis ou par une approche de multifonctionnalité en Europe.

Le Canada procède présentement à un redéploiement de sa stratégie agricole, et tout indique que la forme que l'agriculture prendra demain se décide maintenant. Les lois et les programmes qui émergent à un moment de l'histoire tiennent toujours compte d'une réalité politique, économique et sociale dominante et persistante à cette époque. Ce fut le cas lorsque les grandes politiques agricoles canadiennes comme la gestion de l'offre, le mouvement coopératif et l'accord du Nid-de-Corbeau ont été adoptées et c'est encore le cas aujourd'hui. En effet, une réalité devient actuellement de plus en plus évidente : les agriculteurs n'ont plus, à l'intérieur de la toile agroalimentaire, l'influence qu'ils ont déjà eue, et la faiblesse chronique des prix de nombreuses denrées fait en sorte que leur part de chaque dollar dépensé en agroalimentaire va en s'amenuisant.

C'est en partie pour compenser ce manque d'influence que l'Europe et les États-Unis ont mis l'agriculteur au centre de leurs politiques et de leurs programmes.

Le fait que à l'heure actuelle des parlementaires — les membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, ceux du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes et ceux du Groupe de travail libéral — procèdent simultanément à trois études n'est pas le fruit d'un concours de circonstances; il montre au contraire la situation critique à laquelle sont confrontés les agriculteurs canadiens. Avoir en même temps autant de parlementaires qui mettent les agriculteurs au cœur de leurs préoccupations est en soi un puissant signal envoyé à ceux et celles qui oeuvrent à la mise au point d'une politique agricole canadienne.

Le Comité permanent est heureux d'accueillir dans les premières pages de son rapport certains des commentaires dont les agriculteurs et les agricultrices lui ont fait part lors de sa tournée de consultation à travers le Canada :

Un engagement envers l'agriculture de la part du Canada s'avère essentiel. À l'heure actuelle, il semble que l'attention du public se tourne vers le secteur agricole, mais plus précisément vers les problèmes environnementaux, la salubrité des aliments et la crise agricole. Nous devons aller plus loin et reconnaître le nombre important d'efforts déployés pour aborder ces problèmes.

Mme Betty Green, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 44 — 10:10, Stonewall, 18 février 2002.

Un élément à examiner — et je pense que c'est à cette étape où que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle clé — est l'absorption des coûts de la salubrité des aliments alors que ce sont les consommateurs qui en tirent profit.

M. Randy Eros, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 44 — 10:25, Stonewall, 18 février 2002.

Jusqu'ici, les programmes ont été conçus pour respecter un budget. Nous avons besoin d'un programme qui réponde aux besoins de l'agriculture. Nous avons besoin d'un programme de ce genre immédiatement. L'ACRA et le PPRA (sic) sont des exemples de programmes qui ont été conçus pour respecter un budget et non pas pour répondre à des besoins.

M. Murray Downing, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 45 — 17:35, Brandon, 18 février 2002.

Il faut, maintenant plus que jamais, utiliser les fonds publics de façon judicieuse. (...) Il ne servirait à rien de mettre un beau toit d'acier inoxydable sur un édifice qui va s'effondrer. Il faudrait plutôt donner des bases saines à cette économie avant qu'il ne soit trop tard. (...) Avec une bonne fondation, on peut créer des emplois, on peut garantir aux industries à valeur ajoutée un approvisionnement en matières premières, on peut construire des infrastructures et avoir une classe moyenne productive, prospère et heureuse.

M. Andrew Dennis, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 45 — 17:45, Brandon, 18 février 2002.

Nous avons été témoins au cours des dernières années d'un changement de paradigme dans le domaine de l'agriculture. En plus des grands changements connus dans l'industrie, le secteur agricole a été frappé par des catastrophes naturelles comme la sécheresse qui ont durement touché les producteurs primaires. Pour ce qui est des programmes de protection du revenu à long terme, je pense qu'il faut adopter sans tarder un programme global de soutien du revenu agricole. Il faut bien planifier l'utilisation des ressources.

M. Armand Roy, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 46 — 11:50, Davidson, 19 février 2002.

Le 6 février, l'honorable Lyle Vanclief a dévoilé devant ce comité (...) la « nouvelle architecture de l'agriculture au Canada ». Je soutiens que cette initiative, qui permettra de transformer la gestion des crises en gestion des risques, en plus d'accroître la valeur de nos produits agricoles canadiens grâce à la promotion de la sécurité alimentaire et de l'environnement, est bien reçue. Je voudrais ajouter que ces objectifs ainsi que les mesures incitatives en faveur du renouvellement, de la science et de l'innovation, dépendent du succès des agriculteurs commerciaux qui doivent non seulement avoir des recettes nettes positives, mais qui doivent aussi connaître des profits véritables au niveau de leur entreprise.

M. Jim Mann, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 46 — 9:45, Davidson, 19 février 2002.

Mon grand-père était un colon. Il s'est établi dans un « homestead » et mon père est né dans une cabane située sur cette propriété. Notre famille travaille dans l'agriculture depuis quatre générations, en vivant et en travaillant dans la même exploitation agricole. (...) Et nous voici, moins de 100 ans et quatre générations plus tard. Ce n'est pas une longue période dans l'histoire de la plupart des nations. Nous nous trouvons dans une situation où, pour bon nombre de familles d'agriculteurs, les mesures que prendra le gouvernement au cours des cinq ou dix prochaines années seront déterminantes pour l'avenir de l'agriculture.

M. Newton Myers, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 47 — 19:25, Swift Current, 19 février 2002.

À une certaine époque, nous avions beaucoup de loyauté envers nos collectivités. Cette loyauté s'érode parce que nous devons prendre des décisions difficiles afin de demeurer viables. Voilà certaines des choses que l'on oublie lorsque l'on parle de devenir plus efficace. Nous devons devenir plus efficaces. Il nous faut faire ceci, cela. Pour qui, en réalité, faisons-nous cela? Cela n'a pas vraiment amélioré notre rentabilité. Les récoltes sont plus abondantes, nous cultivons mieux, il y a moins de mauvaises herbes. Qui touche l'argent en fin de compte?

Mme Linda Trytten, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 47 — 21:20, Swift Current, 19 février 2002.

Nous nous inquiétons des répercussions des OMG (sic) sur la production biologique. Le canola n'est pratiquement plus viable en tant que culture biologique. L'introduction du blé génétiquement modifié éliminerait probablement toute la production céréalière biologique au Canada.

M. Allan Webber, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 48 — 10:55, Grande Prairie, 20 février 2002.

Le problème actuel auquel fait face l'industrie des légumineuses au Canada est l'inclusion des pois, des lentilles et des pois chiches dans la loi agricole américaine (U.S. Farm Bill). Par le passé, nous avons souffert de ces subventions injustes qui font excessivement souffrir les producteurs au Canada. Je pense que le gouvernement devrait faire pression sur le gouvernement américain pour que ces cultures ne soient pas incluses dans cette loi. On m'a dit que si elles l'étaient, la production augmenterait. Ceci entraînera sans aucun doute l'ajout d'approvisionnements onéreux sur le marché et dévaluera notre produit. Je crois que le fait d'exercer des pressions actuellement pourrait contrer un grand nombre de difficultés à venir au sein de notre industrie.

M. Dave Hegland, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 48 — 11:15, Grande Prairie, 20 février 2002.

Certains bureaucrates fédéraux semblent avoir une phobie face aux agriculteurs qui ne retirent pas d'argent de leur compte CSRN lorsqu'ils le pourraient. Les agriculteurs eux-mêmes sont les meilleurs juges de leurs besoins.

M. Robert Filkohazy, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 49 — 9:50, Vulcan, 21 février 2002.

Quel est donc le problème réel? À mon avis, la cause profonde de cette crise de revenu agricole est notre position de faiblesse sur le marché qui date d'un siècle. Il y a plusieurs raisons qui font que cette position de faiblesse touche plus durement l'exploitation familiale aujourd'hui qu'il y a 20 ou 30 ans. On a assisté à une concentration rapide chez les entreprises qui produisent les biens et services dont les agriculteurs ont besoin comme intrants, tels que les banques, les fabricants de produits chimiques, d'engrais, de machines et de carburant. Le même phénomène s'est produit du côté des extrants, au niveau du transport, de la manutention, de la transformation et de la distribution.

M. Jan Slomp, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 49 — 11:50, Vulcan, 21 février 2002.

Les changements dans les politiques fédérales peuvent jouer un rôle essentiel pour contrer des décennies d'un système alimentaire monopolisateur. Ils diminueraient aussi la dégradation de l'environnement, ce qui augmenterait les revenus des familles d'agriculteurs. Ils amélioreraient enfin la protection de l'eau et la qualité des aliments. À une époque où chaque pays doit procéder à des modifications draconiennes dans sa façon d'envisager les questions liées à l'environnement, à sa population et à son organisation du pouvoir, ces changements de politiques que je vous suggère ne peuvent que renforcer notre pays et ses habitants.

Mme Rochelle Eisen, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 50 — 19:05, Kelowna, 21 février 2002.

Je suis vraiment inquiète à l'idée d'appliquer des systèmes de traçabilité des produits, car ils vont faire en sorte que les exploitations agricoles petites et moyennes auront beaucoup de mal à s'adapter à la bureaucratie et à la paperasserie qui s'ensuivront. Je veux croire que l'économie locale basée sur la collectivité, comme la promotion directe venant de la ferme, le service de livraison local de produits biologiques et les autres formes d'activités locales, n'échoueront pas à cause de règlements qui exigeront de l'agriculteur une somme élevée de travail supplémentaire.

Mme Lisa McIntosh, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 50 — 18:50, Kelowna, 21 février 2002.

La politique fédérale ne reconnaît pas la contribution apportée par les agriculteurs et les jardiniers organiques au soutien et à l'amélioration de l'environnement. Elle ne reconnaît pas non plus leur contribution économique parce que, très souvent, elle ne paraît pas dans le PNB.

Surtout, la politique agroalimentaire du Canada repose sur l'hypothèse que notre tâche consiste à cultiver des produits comestibles à des fins d'exportation et non par nourrir la population canadienne.

Je n'ai rien contre le commerce. Je crois que c'est un élément très important de notre système alimentaire. Je suis moi-même grande consommatrice de café, d'agrumes et de chocolat. Mais, comme l'explique Brewster dans son premier livre, From Land to Mouth, on doit d'abord nourrir les familles et ensuite vendre le surplus.

Mme Cathleen Kneen, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 51 — 9:35, Kamloops, 22 février 2002.

Tout ce que nous demandons, c'est que ce projet de loi soit fondé sur le bon sens. Le fait que des espèces en péril se trouvent sur nos terres signifie qu'il y a du bon dans ce que nous faisons. Il faudrait peut-être nous donner des fonds pour protéger ces espèces ou pour continuer de le faire plutôt que de nous menacer d'expropriation. Si des terres agricoles sont retirées du cycle de la production par suite de l'adoption de mesures législatives sur les espèces en péril, il faudrait alors nous dédommager comme il se doit.

M. Peter Phillip, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 51 — 9:40, Kamloops, 22 février 2002.

À partir des chiffres produits par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Grain Growers of Canada a calculé que le préjudice économique est de 1,3 milliard de dollars par an pour ces producteurs [de céréales]. Cette perte de recettes est due aux politiques étrangères. Nos producteurs n'ont aucun moyen de se protéger contre ce préjudice. Nous n'avons pas de stratégie de gestion du risque pour cela. Les programmes agricoles canadiens ne sont pas en mesure de contrer ce préjudice à long terme. Les programmes de secours en cas de catastrophe ne sont pas efficaces parce que, à long terme, ce préjudice économique tend à éliminer les marges bénéficiaires brutes des producteurs de céréales et de graines oléagineuses.

M. Ken Bee, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 54 — 9:45, Grand Bend, 11 mars 2002.

Je le répète: cet élément de risque est un facteur, cette concentration. Il faut en parler. Politiquement, nous avons peu de voix, puisque nous représentons moins de 2 p. 100 de la population, mais pour ce qui est de l'importance, qu'est-ce qui est plus important que les aliments? Nous en avons besoin tous les jours.

M. Peter Twynstra, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 54 — 10:30, Grand Bend, 11 mars 2002.

Cependant, réussir la nouvelle entente avec les Canadiens exige un nouveau paradigme de la part du secteur agricole, du secteur public et de la population canadienne. Ce paradigme est le mieux illustré dans le commentaire du premier ministre, qui a déjà été cité, et qui constitue le principe de base des arguments de notre organisme. Je vais citer de nouveau le premier ministre:

« Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire apporte une contribution essentielle à notre niveau de vie et à notre qualité de vie incomparable. »

Notre organisme souscrit à ce point de vue et suggère fortement que des mesures énergiques et immédiates, comme celles que nous avons suggérées, soient prises pour nous assurer que les propos du premier ministre demeurent véridiques.

M. Al Gardiner, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 55 — 9:50, Napanee, 12 mars 2002.

L'agriculture au Canada est à la croisée des chemins. Nous avons un vieillissement de la population de fermiers qui ont contribué ou qui contribuent considérablement au niveau de vie du Canada et à la croissance de la balance des paiements du Canada. Beaucoup de résidents canadiens vivent mieux grâce aux agriculteurs canadiens, c.-à-d. mis à part les agriculteurs. Sans changement important, cela ne pourra pas continuer.

M. John Williamson, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 55 — 11:50, Napanee, 12 mars 2002.

Vous avez ici, au Canada, des producteurs agricoles parmi les meilleurs au monde, dans toutes les productions. On a une réputation internationale pour la qualité du blé, des bovins, du porc, du sirop d'érable: nommez-les. Il faut construire sur cette réputation et il faut que notre gouvernement soit aussi compétitif, face au gouvernement américain et aux gouvernements européens, que nous, les producteurs, sommes capables d'être compétitifs face aux producteurs américains et aux producteurs européens.

M. Laurent Pellerin, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 56 — 14:25, St-Hyacinthe, 13 mars 2002.

Juste pour votre plaisir, vous essaierez de faire cuire un billet de 100 $. Choisissez ce que vous préférez, soit le gras végétal ou le gras animal, pour mettre dans la poêle. Regardez ce que cela va donner et ce que cela goûtera. Vous vous rendrez compte que ce n'est pas uniquement le facteur économique qui compte lorsqu'il est question d'agriculture.

M. Pierre Gaudet, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 56 — 15:25, St-Hyacinthe, 13 mars 2002.

L'aide devrait diminuer en fonction de la taille de l'entreprise, cela en vertu du principe que les grandes entreprises, même si elles peuvent être très correctes au plan environnemental, contribuent à vider le territoire. C'est un choix de société. On donne un ordre de grandeur. Si la ferme a plus qu'une centaine d'animaux, plus qu'une centaine d'hectares ou plus qu'un certain revenu brut, elle devra se passer du soutien public de l'État

M. Maxime Laplante, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 57 — 9:35, Montmagny, 14 mars 2002.

On voudrait aussi que les politiques agricoles canadiennes ne soient pas des politiques mur à mur, d'un bout à l'autre du Canada. On voudrait des politiques agricoles qui tiennent compte de la régionalité des dix provinces canadiennes. La mentalité, la façon d'agir des producteurs agricoles canadiens n'est pas la même d'un bout à l'autre du pays, et il ne faudrait pas que les politiques agricoles canadiennes soient des politiques mur à mur. Ce serait très démotivant pour nos agriculteurs, qui sont la base de l'économie canadienne.

M. Ghislain Cloutier, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 57 — 9:30, Montmagny, 14 mars 2002.

Lorsqu'on joue au football selon les règles australiennes, on doit jouer en chemise à manches courtes et on peut attaquer l'adversaire même à coups de poing, sans être aucunement protégé. Vous avez probablement déjà vu des matchs disputés en Australie à la télévision. C'est la même chose dans le cas de l'agriculture en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il n'y a aucune protection. Puis il y a les Américains. Vous avez entendu parler ce matin du Farm Bill. Les Américains et les Européens se sont protégés à 100 p. 100. Nous, nous sommes entre deux chaises, un peu comme des joueurs de rugby, et nous ne sommes pas très bien protégés.

M. Frazer Hunter, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 58 — 10:56, Truro, 19 mars 2002.

Les organismes, les gouvernements et l'industrie doivent, à tous les niveaux, collaborer pour sensibiliser la population au fait que l'agriculture, c'est l'alimentation, et que si l'on mange, on est concerné par l'agriculture de ce pays.

M. Charles Keddy, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 58 — 10:56, Truro, 19 mars 2002.

En ce qui concerne la connaissance du monde agricole, autrement dit la sensibilisation à l'agriculture, nous sommes d'avis que le gouvernement a un rôle à jouer à cet égard. Il nous faut une stratégie nationale ciblée à laquelle participent l'industrie et le gouvernement afin de rehausser le niveau de connaissance des Canadiens, car beaucoup d'entre nous constatons qu'il y a un écart de trois ou quatre générations entre le consommateur d'aujourd'hui et le travail de la ferme. (...) Il a perdu le contact avec ceux qui produisent les aliments qu'il consomme, et il faut refaire son éducation.

M. Robert MacDonald, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 59 — 11:40, Summerside, 20 mars 2002.

Au cours des ans, nous avons absorbé de nombreux frais additionnels sans pouvoir augmenter nos prix et nous ne pouvons continuer à fonctionner de cette façon. Le gouvernement avance cette politique afin de satisfaire aux exigences des consommateurs. C'est donc au gouvernement soit de couvrir le coût d'un tel programme, soit de trouver le moyen de permettre aux producteurs de récupérer cette perte auprès des consommateurs.

M. Vernon Campbell, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 59 — 12:00, Summerside, 20 mars 2002.

Dans l'optique de notre vision tournée vers l'avenir, le gouvernement a un rôle à jouer pour ce qui est de la relève des producteurs agricoles au pays. Le nombre d'agriculteurs diminue dans tout le pays, et l'âge moyen des agriculteurs est à la hausse. Les coûts initiaux d'une exploitation laitière découragent les nouveaux agriculteurs. Il faut donc implanter de nouveaux programmes pour les jeunes agriculteurs et nouvelles initiatives pour encourager et appuyer la prochaine génération d'agriculteurs.

M. Robert Speer, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 60 — 10:10, Miramichi, 21 mars 2002.

La recherche financée par des sociétés privées est très susceptible d'être biaisée et sert les intérêts des compagnies et non le bien collectif. Le gouvernement devrait mener et financer une recherche impartiale. Il y a également des domaines dans lesquels il n'y aurait pas de recherche, si on n'avait pas accès à des fonds publics. Les sociétés privés ne s'intéressent qu'aux recherches susceptibles d'aboutir à un profit. Pour ces sociétés, les recherches susceptibles d'améliorer la qualité de vie ou la durabilité de notre environnement ne représentent pas une priorité.

M. Ben Baldwin, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 60 — 10:35, Miramichi, 21 mars 2002.

Pour garantir la croissance de notre secteur, il faut encourager le secteur primaire à toucher davantage à la transformation des aliments et au développement de produits. En ajoutant de la valeur aux produits bruts fabriqués ici, nous stimulerons l'emploi et aiderons le secteur primaire à demeurer viable. Il faut favoriser la commercialisation de produits à valeur ajoutée et sensibiliser les intervenants à ce sujet afin que le secteur de la transformation complète adéquatement le secteur primaire. Les producteurs doivent collaborer entre eux et bien orienter leurs efforts de commercialisation.

Fédération de l'agriculture de Terre-neuve et du Labrador, *Tournée vers l'avenir*, présentation au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, 1re session, 37e législature, n° 61, Ottawa, 11 avril 2002, p. 2.

Il faut que le Canada établisse une stratégie nationale d'élevage d'animaux à fourrure. Cette stratégie doit identifier les éléments critiques de l'infrastructure qui serviront de support, tel que le contrôle de la qualité, le développement génétique, la recherche et le développement, la formation de la main-d'oeuvre, l'aménagement centralisé et expérimental d'installations d'élevage, les mécanismes de financement et tout ce qui est nécessaire à la mise en place d'une bonne stratégie à long terme.

M. Mervin Wiseman, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 61 — 09:45, Ottawa, 11 avril 2002.

INTRODUCTION

L'agriculture est un secteur hautement intensif en capital et fortement concurrentiel; les risques y sont élevés et souvent imprévisibles, les rendements sur l'investissement sont faibles par rapport à ceux d'autres secteurs et l'influence qu'exerce un particulier sur le prix de ses produits y est marginale. Pourtant, il y a des agriculteurs et des agricultrices qui relèvent le défi et acceptent de prendre ces risques élevés parce qu'ils et elles sont convaincus que l'agriculture fait partie non seulement des assises du secteur agroalimentaire, mais aussi des assises d'un pays.

> ***Les agriculteurs forment les assises du secteur.***
>
> L'hon. Lyle Vanclief, Allocution prononcée devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Ottawa, 6 février 2002, p. 1.
>
> ***Le gouvernement, à mon avis, doit être un chef de file, un gestionnaire et un membre de l'équipe à laquelle appartiennent l'industrie agricole et d'autres intéressés.***
>
> L'hon. Ernest Fage, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 58-09:40, Truro, 19 mars 2002.

Depuis maintenant plusieurs années, l'agriculture subit chocs après chocs. L'Accord sur l'Agriculture du cycle de l'Uruguay, qui devait rendre les marchés agricoles plus libres et accroître le prix des denrées, n'a pas encore satisfait toutes les attentes, mais il a perturbé les opérations et les décisions d'affaire des agriculteurs. De plus, de nouveaux facteurs, comme la responsabilité écologique, la biotechnologie, la concentration des marchés et une plus grande préoccupation pour la sécurité alimentaire et la salubrité des aliments, se font maintenant jour. À titre d'intendants du sol et d'entrepreneurs, les agriculteurs et les agricultrices sont prêts à faire face à ces nouveaux défis, mais ils s'attendent à ce que le gouvernement joue un rôle de partenaire et de leader. Cette vision du rôle du gouvernement est d'ailleurs partagée par d'autres intervenants du milieu agroalimentaire.

Lorsque le Comité permanent a entamé son voyage de consultation à travers le Canada au mois de février 2002, le plan d'action national pour la création du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), dévoilé à Whitehorse le 29 juin 2001, venait d'être discuté à la conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres de l'Agriculture, tenue à Toronto le 24 janvier 2002. Il n'est donc pas étonnant que les thèmes du CSA soient revenus dans les discussions. Les rencontres du Comité permanent ont montré que, de façon générale, le concept du CSA, c.-à-d. une politique agricole concertée et globale pour une stratégie à long terme, est bien perçu par les agriculteurs canadiens. Mais qui n'est pas pour la vertu? En fait, un message central est ressorti des discussions : une nouvelle architecture pour une politique agricole canadienne de long terme est nécessaire, mais cette architecture doit faire preuve de flexibilité pour respecter la diversité des secteurs et régions agricoles du Canada. Pour le gouvernement, cette flexibilité signifie aussi que son rôle revient parfois à être simplement moins présent. Toute nouvelle architecture doit aussi reconnaître que les agriculteurs sont les assises — les fondations — du secteur, et qu'il est impératif de solidifier celles-ci avant d'ériger une nouvelle structure.

En plus de tenir de nombreuses rencontres à Ottawa, le Comité permanent a voyagé d'ouest en est et s'est arrêté dans une quinzaine de régions rurales où ses membres ont rencontré plus de 350 témoins. Certains secteurs agricoles et certaines régions se tirent mieux d'affaire que d'autres, mais il existe des ramifications étroites en agriculture ce qui fait que lorsqu'un secteur, comme celui des céréales, traverse une période de crise trop longue, cela peut avoir à long terme des retombées négatives sur l'ensemble du monde rural. Le gouvernement ne peut laisser s'affaisser un pan de la fondation sans craindre que cela ne crée une fissure dans l'ensemble de la structure.

Le présent rapport se divise en huit chapitres qui traitent des grands thèmes qui sont ressortis lors des rencontres du Comité. Dans chacun d'eux, il est fait état des grandes préoccupations des agriculteurs et des agricultrices et les recommandations qui y sont formulées reflètent les solutions proposées par ceux et celles qui vivent quotidiennement la réalité agricole. Il en résulte donc une vision bien branchée des besoins des agriculteurs canadiens.

CHAPITRE 1 : LE FILET DE PROTECTION DU REVENU AGRICOLE

La nature intrinsèque de l'agriculture en fait un secteur à hauts risques. Les sécheresses, les inondations, les cycles naturels de certains insectes ou tout simplement des conditions climatiques soudainement changeantes demeurent des facteurs extrêmement difficiles à intégrer dans un modèle de gestion agricole. Voilà pourquoi les principaux pays producteurs offrent des outils de gestion du risque en agriculture.

Les agriculteurs canadiens manifestent beaucoup de frustration et d'impatience face aux programmes de protection du revenu agricole mis au point au cours des dernières années. Le Programme d'aide en cas de catastrophe (ACRA) et le Programme canadien de protection du revenu agricole (PCRA), en raison de leur manque de flexibilité, de leur lourdeur administrative et des délais dans la réception des paiements, n'ont pas permis de répondre aux besoins réels des agriculteurs. La stabilité, la prévisibilité et la flexibilité des programmes demeurent des caractéristiques essentielles pour permettre aux agriculteurs une bonne gestion des risques. Ces caractéristiques ne se retrouvent pas dans les programmes récemment élaborés, même si de nombreux témoins les considèrent pourtant tout aussi fondamentales que l'injection de nouveaux fonds gouvernementaux.

La protection suffisante du revenu agricole constitue un autre des rôles importants du gouvernement fédéral dans le secteur agricole. (...) tout programme de soutien agricole doit se fonder sur les principes de base suivants :

Premièrement, le programme doit faire preuve de neutralité à l'égard du type de protection et du modèle d'entreprise (...).

Deuxièmement, un bon programme ne doit pas pénaliser les agriculteurs qui font preuve de prudence dans la gestion des risques.

Troisièmement, il ne doit pas avoir d'impact commercial négatif. (...)

Enfin, les programmes de protection du revenu doivent être faciles à administrer, par les exploitants et par les gouvernements.

Agricore United, Mémoire présenté devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Brandon, 18 février 2002.

Pour ce qui est du cadre de la politique agricole, le Nouveau-Brunswick appuie fermement le gouvernement fédéral dans sa tentative de consolider le programme de soutien et de gestion des risques. Néanmoins, nous avons noté des différences importantes entre les régions agricoles et le programme doit rester flexible pour pouvoir inclure ces différences.

L'hon. Rodney Weston, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 60-09:25, Miramichi, 21 mars 2002.

Il faut améliorer le filet de sécurité, en particulier l'assurance-récolte et le CSRN.

M. Ted Menzies, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 49-11:30, 1re session, 37e législature, Vulcan, 21 février 2002.

En raison de la diversité de l'agriculture canadienne, à peu près personne ne croit qu'un programme unique puisse répondre aux attentes des agriculteurs, ni à celles des gouvernements provinciaux, qui veulent conserver une certaine latitude. Un message clair est ressorti des audiences du Comité : ce n'est pas là une avenue à suivre pour le Cadre stratégique pour l'agriculture. Par contre, une autre voie semble rallier un grand nombre d'intervenants.

Les deux principaux programmes actuels du filet de sécurité du revenu agricole, soit le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et le Programme d'assurance-récolte, constituent depuis plusieurs années des outils de gestion du risque utiles qu'apprécient une grande majorité d'agriculteurs de toutes les régions du Canada. Il est toutefois temps de peaufiner ces programmes afin de les rendre encore mieux adaptés aux besoins présents. Les agriculteurs ont souvent l'impression que les architectes des programmes de protection du revenu agricole conçoivent des modalités qui visent davantage à respecter un budget, qu'à ajuster le budget aux besoins des agriculteurs. Cette mentalité doit changer et les fonds gouvernementaux, surtout parce qu'ils sont limités, doivent être utilisés efficacement. Le Canada ne peut se permettre de répéter les erreurs du programme ACRA. Il est temps de se montrer novateur en ce qui a trait à l'architecture des programmes qui composent déjà le filet de protection du revenu agricole et de ceux qui seront mis au point à l'avenir. Les différents programmes du filet de sécurité doivent être complémentaires et s'appuyer l'un sur l'autre afin de fournir aux agriculteurs une combinaison d'outils qui permettent de gérer le risque, à court et à long terme. Par conséquent :

RECOMMANDATION 1

Le Comité recommande que le Compte de stabilisation du revenu net soit amélioré, notamment par l'accroissement de la contribution du gouvernement fédéral, l'introduction d'une plus grande flexibilité dans les mécanismes de retrait et la transformation du programme afin qu'il devienne davantage accessible aux nouveaux agriculteurs grâce à l'adoption d'une formule adaptée à leur situation.

L'assurance-récolte constitue un autre programme qui a fait ses preuves comme outil de gestion de risque. Même si ce programme de protection contre les risques de production est apprécié des producteurs, certaines critiques reviennent constamment : les niveaux de protection sont insuffisants et les coûts de production ne sont pas couverts. Ce sont là des revendications relativement traditionnelles des agriculteurs, qui aimeraient profiter d'un programme de protection souple, comme l'assurance-récolte, qui offre aussi une stabilité des revenus à long terme. En fait, de nombreux agriculteurs ont encore en tête le Programme d'assurance du revenu brut qui jouait ce double rôle. L'assurance-récolte n'est pas *a priori* un programme de stabilité du revenu, mais il demeure possible de lui greffer certains éléments pour combler ce besoin identifié par les agriculteurs. Les conditions du marché changent rapidement, les coûts de production sont plus élevés, et de nouvelles cultures, ou de nouvelles méthodes de production, ont fait leur apparition. Dans un tel contexte, un programme comme l'assurance-récolte doit s'adapter aux conditions changeantes de l'agroalimentaire. Par conséquent :

RECOMMANDATION 2

Le Comité recommande que le gouvernement revoie le programme d'assurance-récolte afin de mieux l'adapter aux nouvelles conditions

de production, notamment en introduisant plus de flexibilité dans le calcul des moyennes et des zones où les pertes ont lieu, et d'accroître son financement afin d'offrir une protection individuelle plus élevée et des options de prix supérieurs mieux alignés sur la valeur réelle de la production.

Si ces modifications au CSRN et au programme d'assurance-récolte sont apportées, les agriculteurs canadiens auront de meilleurs outils pour gérer les risques; toutefois, les grandes catastrophes naturelles qui perdurent, ou qui semblent revenir plus fréquemment que par le passé, restent difficiles à prévoir et à gérer, et les solutions pour pallier leurs effets demeurent difficiles à définir. Peu importe l'option choisie par le gouvernement, il est évident qu'il y a un risque moral que l'agriculteur devra toujours assumer. Pour le Comité permanent, qui a publié deux rapports sur le sujet au cours des quatre dernières années, le sujet n'a rien de nouveau et ses membres comprennent bien la frustration des agriculteurs. Les inondations et les sécheresses sévères ne disparaîtront pas, ce qui n'est pas le cas des agriculteurs que celles-ci touchent. Afin de régler ce débat récurrent et de passer une fois pour toute à une véritable « gestion de risques plutôt qu'à une gestion de crise », le Comité recommande ce qui suit :

RECOMMANDATION 3

Dans le cas de catastrophes naturelles, extraordinaires ou prolongées, le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada établisse un fonds permanent d'indemnisation dont le plafond serait de un milliard de dollars. Il s'agirait d'un fonds pour éventualités destiné à offrir aux agriculteurs inscrits à l'assurance-récolte une compensation complète qui couvrirait entièrement la perte des revenus bruts, et dont la cotisation annuelle serait d'au moins 500 millions de dollars jusqu'à concurrence du plafond. En favorisant l'assurance-récolte comme véhicule de compensation, le Comité reconnaît que l'agriculteur a un risque moral à assumer.

CHAPITRE 2 : LE DÉVELOPPEMENT RURAL ET L'AGRICULTURE

A. Le développement rural : l'adoption de programmes de soutien ciblés ou non selon la grandeur des fermes?

Parmi les architectes de programmes agricoles, il y a une certaine école de pensée selon laquelle les transferts gouvernementaux devraient être ciblés sur les fermes dont la moyenne de production est la plus élevée au pays. D'après les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, on estime qu'environ 20 p. 100 des fermes sont responsables de 80 p. 100 de la production agricole totale annuelle. Au niveau national, les grandes fermes, soit celles dont les ventes atteignent 100 000 dollars et plus (31 p. 100 de l'ensemble des fermes), accaparent 96 p. 100 du revenu agricole net et reçoivent 80 p. 100 des paiements de programmes gouvernementaux; les petites et moyennes fermes, soit celles dont les ventes se situent entre 10 000 et 99 999 dollars (35 p. 100 de l'ensemble), comptent pour 10 p. 100 du revenu agricole net et reçoivent 19 p. 100 des paiements des programmes gouvernementaux qui leur sont destinés; enfin, les fermes d'agrément, soit celles dont les ventes annuelles sont inférieures à 10 000 dollars (34 p. 100 de l'ensemble), reçoivent 1 p. 100 des paiements gouvernementaux et comptent pour -6 p. 100 du revenu agricole net.

À la lumière de ces statistiques, on comprend pourquoi certains analystes sont tentés de vouloir attribuer les fonds publics aux opérations agricoles les plus importantes. Mais, si l'on procédait ainsi, on ferait abstraction de la diversité de l'agriculture canadienne et de l'importance des opérations agricoles plus petites pour la viabilité des régions rurales. Aucun des témoins qui se sont présentés devant le Comité n'a suggéré que la politique agricole ne cible qu'un groupe particulier d'agriculteurs. Pour cette raison :

RECOMMANDATION 4

Le Comité recommande que les programmes gouvernementaux de soutien à l'agriculture, présents et futurs, demeurent accessibles à tous ceux qui se qualifient comme agriculteurs et agricultrices afin que soient prises en compte la diversité de l'agriculture et l'importance de tous les types de fermes, petites ou grandes, pour la viabilité des régions rurales.

B. Le développement rural : la mise en place d'infrastructures et d'incitatifs fiscaux pour l'agriculture

Dans les régions rurales dont l'économie repose surtout sur l'agriculture, il ne fait aucun doute que la profitabilité des fermes demeure le meilleur gage de succès pour maintenir un développement viable. Mais depuis quelques années cette profitabilité, notamment dans le secteur des céréales et des oléagineux, a considérablement diminué et constitue un facteur négatif pour le renouveau rural. Si le prix des céréales devait se maintenir encore longtemps à de faibles niveaux, il pourrait en résulter une absence de relève qui se traduirait par une restructuration majeure du secteur. Certes, la production pourrait se concentrer davantage dans les mains d'un nombre restreint de producteurs, sans qu'il n'y ait changement significatif au rendement total, mais cela pourrait signifier la dégradation, voire le démantèlement, de certaines communautés rurales.

Ce programme [« Organic Farm Mentorship Program »] consiste à jumeler un producteur biologique d'expérience avec un jeune agriculteur de la même région. Ils travaillent ensemble pendant toute une saison sur des produits que le jeune agriculteur commercialise ensuite à partir de sa ferme. Nous espérons, grâce à ce programme, encourager la régénération de nos collectivités rurales. Dans mon travail avec ce programme et dans les régions rurales du Canada au cours des dix dernières années, j'ai constaté que le nombre des jeunes, des gens de mon âge, qui voulaient rester dans l'agriculture et s'établir dans les régions rurales du Canada, ne faisait que diminuer. Je trouve cela très déprimant. Comme plusieurs autres intervenants, je me demande d'où viendra la prochaine génération d'agriculteurs.

Mme Charlene Rowland, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 45 17:30, 1re session, 37e législature, Brandon, 18 février 2002.

Je m'attends évidemment à ce que les collectivités rurales connaissent un déclin encore plus prononcé. Je ne vois pas ce qui remplacera ces collectivités. (...) Je ne vois pas comment nous allons freiner cette tendance, mais si l'on ne vient pas en aide aux agriculteurs qui restent, le phénomène va simplement prendre de l'ampleur et s'accélérer.

M. David Smith, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 54-15:30, 1re session, 37e législature, Grand Bend, 11 mars 2002.

Afin que les communautés rurales soient viables, il faut une participation active des citoyens. On ne devrait pas sous-estimer des programmes comme les 4-H, qui favorisent le développement de projets pour l'apprentissage de compétences nécessaires dans la vie, comme le sens du leadership et les relations sociales. Tel que mentionné par un témoin : « les jeunes du mouvement 4-H sont la fondation de l'avenir de notre pays » (Mme Velna Dickson, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages, 1re session, 37e législature, n° 60, Miramichi, 21 mars 2002). Les programmes qui portent sur la participation et la dissémination de services dans les régions rurales font partie intégrantes d'une politique agricole. Agriculture et Agroalimentaire Canada doit continuer, voire accroître, son appui à de tels programmes.

Plusieurs témoins ont manifesté leurs inquiétudes quant à l'avenir de leurs communautés, mais ils ont aussi indiqué qu'il n'y a pas de solutions uniques, ni de panacées, au renouveau rural. Certains pays européens ont pris des mesures pour garder une masse critique d'agriculteurs dans les campagnes, mais dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, une approche de type européenne pour l'agriculture apparaît plus problématique à établir. Parce qu'il y a beaucoup de ramifications dans le développement rural, l'intervention des gouvernements doit toujours se faire en partenariat avec les autorités locales, sans quoi l'impact se retrouve dilué. Le Secrétariat

rural suit cette approche de partenariat, et les résultats positifs se font sentir. Ici aussi, il faut se montrer innovateur et parfois oser sortir des sentiers battus. Si des dépenses gouvernementales directes en infrastructures, en investissement de capital de risque, en développement de nouvelles entreprises, constituent de bons moyens de stimuler le développement rural, toute autre mesure qui favorise la profitabilité de l'agriculture ne doit pas être négligée. L'agrotourisme, la création de valeur ajoutée en milieu rural, et la mise sur pied d'industries non traditionnelles comme celle des biocarburants sont souvent mieux servis par des incitatifs de nature fiscale. Pour cette raison :

RECOMMANDATION 5

Le Comité recommande au gouvernement de porter une attention particulière aux incitatifs fiscaux susceptibles de favoriser le développement des collectivités rurales — notamment en matière de valeur ajoutée, de biocarburants et d'agrotourisme — et de faire preuve d'esprit novateur dans l'utilisation et l'application de mesures fiscales.

De plus, des témoins de partout au Canada ont mentionné au Comité que l'investissement des gouvernements dans les infrastructures était insuffisant. Pour garder les jeunes agriculteurs et leur famille sur leurs fermes, ou même maintenir une masse critique de population, et pour attirer de nouveaux investissements pour la transformation à plus haute valeur ajoutée ou le développement de nouveaux produits et services, les communautés agricoles doivent pouvoir offrir une gamme de services comme des centres médicaux, des écoles, un réseau de télécommunication et des routes, dans un tout bien intégré. Le développement des infrastructures répond parfois plus à des enjeux politiques qu'à des besoins réels des populations rurales. Il est impératif que les divers paliers de gouvernement oeuvrent ensemble dans un but commun : la viabilité des régions rurales. Dans cette optique, le Dialogue rural, qui a cours dans le cadre du Partenariat rural canadien en est maintenant à sa quatrième année, a permis d'harmoniser et de mieux comprendre les besoins des communautés. Par conséquent :

RECOMMANDATION 6

Considérant que le gouvernement fédéral doit mettre à contribution les leçons apprises au cours des quatre dernières années du Dialogue rural, le Comité recommande que des fonds soient injectés dans le développement d'infrastructures qui correspondent aux demandes des agriculteurs, des agricultrices et des autres intervenants du monde rural.

C. Le développement rural : le transport des céréales et le réseau routier

> ***La sécurité est un autre problème là aussi. Voulez-vous que tous ces agriculteurs achètent de vieux camions délabrés et transportent leurs céréales jusqu'aux silos à haute capacité? C'est là que les wagons consignés aux producteurs entrent en jeu. Je pourrais aller charger un de ces wagons consignés aux producteurs à deux milles de chez moi s'il existait quelque installation appropriée là-bas, au lieu de devoir conduire ce vieux gros camion à 60 milles et mettre en danger de nombreuses vies.***
>
> M. Ron Matula, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 48-12:55, 1re session, 37e législature, Grande Prairie, 20 février 2002.

La réforme du transport des céréales dans l'ouest du pays a fait l'objet de discussions à quelques reprises. Les agriculteurs continuent à s'ajuster aux changements qui se poursuivent, mais la promesse d'une plus grande efficacité dans le transport des céréales ne s'est pas encore matérialisée. En fait, des effets secondaires de la réforme commencent à se faire sentir, par exemple, la sécurité du réseau routier. Pourtant, il existe des solutions à ces problèmes, comme les wagons de producteur dont les méthodes de chargement ont évolué et se sont adaptées aux besoins des producteurs. Dans certaines régions, ces wagons constituent une solution concurrentielle et efficace aux opérations des silos primaires, sans ajouter de pression sur le réseau routier. Il y a toutefois un point de désaccord sur la façon de réglementer les installations de chargement des wagons de producteur. La Commission canadienne des grains perçoit ces installations davantage comme des silos primaires en vertu de la loi et en matière d'attribution de licence d'exploitation, même si elles ne servent simplement qu'à charger les wagons de producteur. Conséquemment :

RECOMMANDATION 7

Le Comité recommande au gouvernement, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, d'investir davantage dans le réseau routier de l'Ouest du pays.

De plus, parce que l'utilisation des wagons de producteur est une méthode efficace et concurrentielle de transport des céréales, le Comité recommande que le gouvernement et la Commission canadienne du grain facilitent l'emploi de cette méthode, notamment en protégeant les producteurs contre les préjudices financiers qui pourraient résulter de dommages aux céréales lors du transport ou de mauvaises créances des élévateurs.

D. Le développement rural : les agriculteurs sont les intendants de la terre

Plusieurs agriculteurs ont indiqué que leur rôle d'intendant de la terre devenait plus complexe à mesure que le gouvernement réglementait les espèces menacées, les habitats et d'autres mesures environnementales. De plus, les plans environnementaux qui sont proposés dans le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture soulèvent non

seulement des inquiétudes quant aux coûts qu'ils entraîneront, mais aussi des interrogations sur la question de savoir si le Canada ne ferait pas jouer un rôle aux agriculteurs dans la protection de l'environnement, sans offrir la compensation qui doit accompagner cette stratégie. Afin de clarifier cette situation :

RECOMMANDATION 8

Le Comité recommande que le prochain plan d'action du Secrétariat rural, qui sera élaboré de 2002 à 2004, comprenne un volet spécifique sur l'agriculture et l'environnement afin que soit défini et reconnu le rôle important des agriculteurs. De plus, le Comité recommande une compensation adéquate pour les mesures de protection de l'environnement et du territoire en reconnaissance du rôle important des agriculteurs comme intendants de la terre.

E. Le développement rural : l'étalement urbain

La disparition de riches terres agricoles au profit d'utilisations nonagricoles a toujours été une préoccupation. La profitabilité de l'agriculture demeure encore le meilleur outil pour contrer ce phénomène, mais certaines régions rurales subissent les contrecoups du fait que le prix de certaines denrées se maintient à un niveau peu élevé depuis un certain temps, ce qui laisse la porte ouverte à l'étalement urbain. À moins d'un revirement sérieux dans le prix des céréales — ce que peu d'analystes prévoient dans un avenir plus ou moins rapproché — certaines régions agricoles pourraient perdre un pourcentage plus ou moins élevé de leurs terres agricoles. Par conséquent :

RECOMMANDATION 9

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada et les provinces discutent régulièrement du problème de l'étalement urbain.

F. Le développement rural : le rôle des coopératives

Le Comité a rencontré des intervenants qui ont fait valoir l'importance du mouvement coopératif dans les communautés rurales. Alors qu'il y a convergence des entreprises et concentration des marchés, ce qui force les grandes entreprises à rationaliser leurs opérations, les coopératives demeurent mieux intégrées à leur communauté. Le Secrétariat aux coopératives d'Agriculture et Agroalimentaire vise précisément à aider les citoyens à

> ***Nous voulons vous faire remarquer que les exigences de la réglementation sur les aliments établies par le gouvernement fédéral ont suscité des difficultés pour le lancement de ces produits ethniques. Il semble parfois qu'on veuille mettre des bâtons dans les roues.***
>
> La Coopérative Northumberland, Mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Miramichi, le 21 mars 2002.

créer des coopératives et à assurer l'essor et la promotion de celles-ci. Des intervenants ont toutefois fait valoir au Comité que les coopératives, qui doivent innover pour développer des créneaux, se butent à la résistance de la bureaucratie, que ce soit en matière de conception de nouveaux produits, de changements en matière fiscale ou encore d'interprétation de certains règlements. D'autres témoins ont mentionné au Comité que les coopératives, contrairement aux grandes entreprises publiques, ont davantage de difficulté à se financer, et que le gouvernement pourrait jouer un rôle pour faciliter leur capitalisation.

La résistance de la bureaucratie à reconnaître les besoins réels des agriculteurs a été un terme récurrent au cours des audiences du Comité à travers le Canada, et elle semble indiquer une certaine incompréhension de la réalité économique agricole par l'État. Il ne fait pas de doute que les coopératives agricoles peuvent être de puissants outils pour le développement agricole et les communautés rurales. Le gouvernement se doit de garder un esprit ouvert, de faire preuve de flexibilité dans ses règlements et d'être aussi innovateur dans ses politiques que le sont les artisans et les entrepreneurs qui travaillent avec acharnement à mettre sur pied des activités économiques en milieu rural. Conséquemment :

RECOMMANDATION 10

Considérant que les coopératives agricoles sont de puissants outils de développement en milieu rural, le Comité presse le gouvernement de faire preuve de souplesse dans l'application de ses règlements et d'être aussi innovateur dans ses politiques que les coopératives le sont dans le développement de produits. De plus, le Comité recommande au gouvernement d'examiner et d'adopter des incitatifs fiscaux, comme le report d'impôt sur les ristournes payées, susceptibles de faciliter la capitalisation des coopératives.

G. Le développement rural : le transfert intergénérationnel des fermes

Le transfert intergénérationnel des fermes a été un thème fort des rencontres du Comité et ce, dans toutes les régions du pays. Les agriculteurs se préoccupent beaucoup de cette question car plusieurs d'entre eux voient leur entreprise comme une œuvre qui doit se transmettre. De nombreux témoins représentaient la troisième, la quatrième, voire la cinquième génération à occuper la ferme, et ils étaient tout aussi nombreux à craindre pour la relève. Même s'ils souhaitent que leurs opérations leur survivent, les agriculteurs et les agricultrices d'aujourd'hui font preuve d'une certaine résignation. Pour plusieurs d'entre eux, les risques en agriculture sont maintenant trop élevés, et ils comprennent pourquoi leurs enfants hésitent à prendre la relève. Mais en même temps, ils n'abandonnent pas et ils poursuivent leurs efforts pour faciliter le transfert des fermes d'une génération à l'autre et trouver des solutions qui permettraient d'y parvenir. Selon

> ***On fait actuellement un travail d'investigation, si je puis dire, au niveau de la fiscalité et des mesures qui rendent difficile le transfert des entreprises. (...) En ce qui concerne le don, je peux faire un transfert à mes enfants par don sans qu'il y ait d'impôt qui s'y rattache. Je peux le faire pour les membres de ma famille, mais je ne peux pas le faire pour les enfants de mon frère ou pour un étranger. À ce moment-là, le don devient imposable. Ce sont des mesures comme celles-là qui ne facilitent pas le transfert des entreprises à des personnes qui ne sont pas de la famille. Quand un producteur a travaillé pendant 40 ou 50 ans dans une entreprise, une entreprise qu'il a souvent acquise de ses parents, son premier choix n'est pas de voir cette entreprise se démanteler. Ce n'est pas du tout son premier choix. Son premier choix, c'est de la vendre pour que cette oeuvre se continue. Les mesures fiscales ne favorisent pas toujours cela.***
>
> M. Marcel Groleau, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 57-12:20, 1re session, 37e législature, Montmagny, 12 mars 2002.

Statistique Canada, l'âge moyen des agriculteurs au Canada est de plus de 55 ans, et on estime que 125 000 agriculteurs pourraient se retirer au cours de la prochaine décennie. Le débat sur le transfert des fermes aide à comprendre comment l'agriculture canadienne est interconnectée. La profitabilité des fermes est à la baisse à cause de subventions extérieures qui déprime les prix des denrées; pour contrer ce phénomène, les fermes se sont agrandies grâce à l'injection de capital et à la technologie; en contrepartie, le milieu rural s'est lentement dépeuplé, ce qui n'est pas sans rappeler ce qui est survenu dans certaines régions du Midwest américain où il y a toujours production agricole, mais absence de vie rurale.

Les audiences du Comité ont clairement montré que ce n'est pas là une option pour le Canada. D'ailleurs, les discussions ont davantage porté sur les façons d'attirer les jeunes à prendre la relève, plutôt que sur celles visant à permettre aux agriculteurs actuels de quitter le secteur. En effet, on ne peut se permettre de créer des programmes pour aider une cohorte de plus de 100 000 individus à quitter le secteur, sans viser également à la remplacer; pour maintenir un équilibre, il faut jouer sur les deux côtés de l'équation. Tous admettent que des programmes et des politiques qui amélioreront la viabilité économique des fermes ou encore le redressement des prix du marché demeurent des moyens de premier plan pour garder, ou attirer, la relève sur les fermes. Mais en attendant une meilleure conjoncture économique, le gouvernement a un rôle à jouer pour faciliter le transfert des fermes. Conséquemment :

RECOMMANDATION 11

Considérant qu'il faut mettre l'accent sur la relève, le Comité recommande au gouvernement d'examiner tous les incitatifs fiscaux qui faciliteront le transfert intergénérationnel des fermes, notamment en portant l'exemption en gain de capital à un million de dollars.

Exploiter une entreprise agricole moderne exige un ensemble de connaissances techniques qui vont de la plantation des semis à la mise en marché. Les statistiques montrent que les nouveaux agriculteurs qui ont de bonnes connaissances techniques et qui ont pu profiter d'une forme d'apprentissage quelconque sont mieux outillés que les autres pour réussir. Des témoins ont indiqué que la formation ne devrait pas être une condition obligatoire pour s'établir en agriculture, mais qu'elle apparaît nécessaire. Pour cette raison :

RECOMMANDATION 12

Le Comité recommande que les budgets actuels du gouvernement destinés à la formation agricole augmentent chaque année afin de répondre aux besoins grandissants en matière de connaissances techniques des agriculteurs et agricultrices.

CHAPITRE 3 : LA CONCENTRATION DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE, LA VALEUR AJOUTÉE, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA BIOTECHNOLOGIE

Les thèmes dont il est question dans ce chapitre ont été associés par les témoins au rôle réglementaire que le gouvernement joue en agroalimentaire. Tout en jugeant nécessaire que le gouvernement soit présent dans ce domaine pour établir des normes et des règlements, les témoins ont indiqué qu'il doit néanmoins faire preuve de souplesse et, dans certains cas, carrément jouer le rôle de spectateur plutôt que d'intervenant direct.

A. La concentration des entreprises agroalimentaires

Au cours des dernières années, les agriculteurs ont perdu une influence considérable, autant en aval qu'en amont de la ferme. La mondialisation de l'économie agricole a changé la « chaîne » agroalimentaire en « toile » agroalimentaire et forcé bon nombre d'entreprises à faire converger leurs opérations. La stratégie de la convergence permet à une entreprise d'intégrer ses diverses activités afin de mieux dominer ou même de contrôler un secteur. Alors qu'auparavant une entreprise pouvait se limiter à vendre des intrants agricoles, elle peut maintenant étendre ses activités jusqu'à l'assiette du consommateur, tout en menant des activités agricoles non conventionnelles comme la production de biocarburants ou de nutraceutiques.

> ***La mondialisation sans entrave dans le commerce, le taux toujours croissant de concentration de la transformation des aliments, la vente en gros et le commerce de détail entraînent le plus bas dénominateur commun des prix pour les producteurs primaires. Le gouvernement a embrassé la mondialisation de façon enthousiaste et semble être réticent ou impuissant à faire quoi que se soit à propos de l'intégration verticale de la vente en gros de l'industrie alimentaire. Une petite poignée de méga-exploitations contrôle tout, de la semence à la fabrication de produits chimiques, jusqu'à la transformation des produits alimentaires.***
>
> M. Hans Bouma, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 60-10:00, 1re session, 37e législature, Miramichi, 21 mars 2002.

Pendant que la toile agroalimentaire se rationalisait, les agriculteurs sont, eux, demeurés à peu près ce qu'ils ont toujours été : des entrepreneurs individuels, généralement indépendants les uns des autres, dont les liens avec le marché se limitent aux quelques maillons en amont et en aval de la ferme. À mesure que l'économie du système agroalimentaire évoluait, les agriculteurs ont adapté leurs méthodes de production et sont devenus plus efficaces, mais ils n'ont pas créé d'alliances qui leur auraient permis d'accroître leur influence au-delà de la ferme. La présence de certaines coopératives et l'existence du système de gestion de l'offre ont permis à certains agriculteurs de maintenir leur influence, mais un grand nombre d'entre eux demeurent confrontés à des marges qui s'amincissent. Dans un marché aussi compétitif que l'agroalimentaire, il n'est pas facile pour un joueur de retrouver l'influence qu'il a perdue. Il apparaît toutefois évident que la solution à cette situation passera par une approche du

marché qui permettra aux agriculteurs de tirer davantage de leur production. Des témoins l'ont d'ailleurs pertinemment soulevé devant le Comité : le défi en agriculture n'est pas uniquement de produire, mais de commercialiser à partir de la ferme. Pour cette raison :

RECOMMANDATION 13

Le Comité réitère ici l'importance de son autre recommandation — recommandation 10 — sur les coopératives et insiste sur la nécessité pour le gouvernement de faire preuve de souplesse et d'innovation. De plus, le Comité recommande au gouvernement d'appuyer, notamment à l'aide d'incitatifs fiscaux, les nouvelles générations de coopératives et d'autres formes d'entreprises appartenant à des agriculteurs, ainsi que les démarches des agriculteurs qui mettent au point des plans d'affaire pour commercialiser eux-mêmes leurs produits.

B. La Commission canadienne du blé

Un voyage de consultation du Comité permanent ne peut avoir lieu sans entraîner des discussions sur la Commission canadienne du blé (CCB). Comme les protagonistes et les antagonistes d'une CCB obligatoire semblent se partager le temps des audiences en apportant chacun des arguments valables, il est souvent difficile de déterminer avec exactitude si un groupe a davantage raison que l'autre.

Il reste toutefois frappant que ce débat perdure depuis aussi longtemps. Il n'y a pas d'autre exemple dans le domaine de la politique agricole canadienne d'une telle situation. Il arrive que les producteurs qui profitent de la gestion de l'offre aient parfois des points de vue différents sur les orientations de leur système de mise en marché, mais leurs débats ne prennent jamais l'ampleur de celui qui a trait à la CCB.

> ***Les ministres ont reconnu que le travail doit continuer sur d'autres questions comme le transport et la production à valeur ajoutée pour que le secteur puisse réaliser son plein potentiel grâce à la diversification et à la croissance. (...)***
>
> ***Les gouvernements conviennent d'aider les familles agricoles à mettre en place des options : maximiser leur revenu en améliorant leur mode d'exploitation; (...) hausser leur revenu par des activités économiques d'appoint.***
>
> Communiqué fédéral-provincial-territorial, *Les ministres mettent en œuvre une vision pour l'agriculture*, Whitehorse, 29 juin 2001.

Lors de ses visites en Ontario et au Québec, le Comité a pu constater que les producteurs de céréales de ces deux provinces jouissent de plus en plus de souplesse en ce qui a trait à la mise en marché de leur blé et de leur orge. Même s'il faut reconnaître que les volumes dans ces provinces n'ont aucune commune mesure avec ceux de l'ouest du pays, il n'en demeure pas moins qu'il y a un manque d'uniformité, ce qui n'aide en rien à régler le débat sur le rôle futur de la CCB.

Force est de constater qu'il n'est pas sain pour le secteur des céréales de mettre depuis si longtemps autant d'énergie dans un débat qui aboutit invariablement dans une

impasse. Il y a toutefois un facteur émergent qui est préoccupant. À cause de la transition actuelle marquée par le faible prix des céréales et la perte d'influence des producteurs sur la détermination des prix, une des voies qui pourrait être adaptée pour redonner aux agriculteurs plus de pouvoir sur les marchés consisterait à accroître les activités économiques à la ferme. Cette avenue est d'ailleurs celle que visent certaines des recommandations formulées dans le présent rapport. C'est aussi celle que poursuit la nouvelle vision pour l'agriculture (voir encadré).

Des témoins ont de nouveau signalé au Comité que la politique de vente directe par le producteur (mieux connue sous l'expression anglaise *buy-back*) mise sur pied par la CCB n'est pas suffisamment flexible et qu'elle n'encourage pas l'adoption d'activités de transformation locales. Les voix des producteurs de blé biologique se sont aussi ajoutées à ce discours. En effet, la production biologique est considérée comme un créneau et une bonne façon pour certains jeunes agriculteurs de débuter en agriculture, notamment à cause de coûts de production inférieurs; toutefois, les modalités imposées à cet égard par la CCB sont souvent perçues comme dissuasives. Des changements apportés au cours des années pour améliorer la politique de vente directe n'ont toujours pas fait cessé les critiques, qui montent au contraire en crescendo.

Le Comité est d'avis que le Cadre stratégique pour l'agriculture offre aux intéressés une excellente occasion de se montrer innovateurs et d'expérimenter de nouvelles avenues. Par conséquent :

RECOMMANDATION 14

Considérant que les activités économiques d'appoint à la ferme et de transformation locale à valeur ajoutée constituent une excellente façon de redonner aux agriculteurs plus d'influence dans la détermination des prix, le Comité recommande que le Conseil d'administration de la Commission canadienne du blé autorise, à titre d'essai, un marché libre pour la vente de blé et d'orge, et lui fasse rapport à ce sujet.

Commentaire de Dick Proctor, député du NPD, Palliser, sur la recommandation 14 :

Je m'oppose fermement à ce qu'on demande à la Commission canadienne du blé d'autoriser un marché libre pour la vente de blé et d'orge, même à titre d'essai. Cela nuirait à l'efficacité de la Commission en tant qu'organisme de vente à comptoir unique, réduirait les recettes des agriculteurs et, à terme, détruirait la Commission canadienne du blé.

C. La valeur ajoutée : de l'agriculture traditionnelle aux sciences du vivant

> ***Un exemple très rapide de valeur ajoutée est que dans notre exploitation agricole, nous prenons une caisse de pommes à 40 $, nous la transformons en jus et vendons ce jus à 500 $, ou nous pouvons faire sécher ces pommes et les transformer en 1 500 $. Les chiffres en témoignent donc. Je pense que la vente directe à la ferme n'a pas été identifiée comme un intervenant majeur de l'agriculture et je crois que son avenir est aussi prometteur que pour bien d'autres.***
>
> M. R.A. Gatzke, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 50-17:00, 1re session, 37e législature, Kelowna, 21 février 2002.

La nouvelle stratégie agricole du Canada s'articule beaucoup autour de la valeur ajoutée, et les rencontres du Comité permanent ont montré que plusieurs joueurs du secteur de l'agroalimentaire appuient cette démarche. Le Comité a pu visiter le Centre de recherche et de développement sur les aliments en agroalimentaire de Saint-Hyacinthe qui permet aux entrepreneurs de développer rapidement et de façon rentable des produits à plus haute valeur ajoutée. Le Centre offre un service de bibliothèque, un service d'accès à l'information et un service de location d'installations pilotes commerciales, lesquels constituent de puissants leviers pour innover et créer des produits.

> ***D'un côté, le gouvernement semble vraiment résolu à créer une industrie agricole viable mais, de l'autre, il élève des barrières qui empêchent même sa durabilité.***
>
> Farmers of North America Inc., Présentation au Comité permanent de l'agriculture, Davidson, 19 février 2002.

La valeur ajoutée telle que la définit la grande majorité des intervenants du secteur agroalimentaire s'entend de tous moyens qui permettent aux agriculteurs d'accaparer une part plus importante des dépenses de consommation dans ce domaine. La définition comprend donc la vente directe et la transformation à la ferme, la production de produits spécifiques à des créneaux, ainsi que la participation à des industries de transport ou de transformation. Les agriculteurs et les autres participants du secteur agroalimentaire font à cet égard preuve de beaucoup d'intérêt et...de frustrations. En effet, les initiatives des agriculteurs et des entrepreneurs se retrouvent trop souvent dans une impasse parce que le gouvernement, ou la bureaucratie, tatillonne. Les témoins n'ont pas manqué de souligner que le rôle du gouvernement comprend plusieurs facettes, y compris celle d'être parfois tout simplement moins présent.

> ***Si vous ne pouvez retenir qu'une chose de ma présentation, c'est qu'un certain professeur Michael Evans de la Kellogg School of Management aux États-Unis a fait une étude il y a quelques années qui lui a permis de conclure que pour chaque dollar que le gouvernement fédéral américain investit dans le programme d'éthanol, l'économie récupère 5,50 $ sous la forme de nouvelles recettes, de subventions agricoles plus faibles.***
>
> M. Bliss Baker, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 54-12:35, 1re session, 37e législature, Grand Bend, 11 mars 2002

La valeur ajoutée, qui est la composante des produits liée au savoir, est un concept qui englobe une multitude d'activités économiques dont certaines sont nouvelles, par exemple, celles des sciences du vivant. Tous les enjeux relatifs à la biotechnologie, aux aliments nouveaux, aux nutraceutiques et à la production agricole non alimentaire comme les biocarburants vont nécessiter une nouvelle façon de penser du gouvernement, tout comme elles ont nécessité l'adoption de nouvelles stratégies de commercialisation. Ainsi, la production de biocarburants est une activité économique dont

les répercussions en cascade sont fort prometteuses pour le secteur de la production agricole. Les gouvernements devront donc penser à élaborer une meilleure politique d'énergie renouvelable. Par conséquent :

RECOMMANDATION 15

En raison des multiples retombées positives que les carburants renouvelables peuvent avoir pour l'agriculture et l'environnement, le Comité recommande au gouvernement d'établir une politique globale dans ce domaine et d'appuyer son développement, notamment par des incitatifs fiscaux.

D. La biotechnologie en agriculture

> ***Il n'y a pas de quoi s'inquiéter de la science. Nous devons bien communiquer avec le consommateur et examiner soigneusement la science et ses objectifs. S'agit-il uniquement d'augmenter les bénéfices des entreprises ou de donner de nouveaux outils aux producteurs? Un dialogue et une information constante sont importants, des choses dont on ne devrait pas avoir peur.***
>
> M. Geofrey Kime, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 54-10:45, 1re session, 37e législature, Grand Bend, 11 mars 2002.

Même si elle a ses détracteurs, la biotechnologie constitue une voie d'avenir pour l'agriculture. Les applications de la biotechnologie pour la production agricole, notamment dans le secteur des céréales et des oléagineux, sont relativement récentes, et il est par conséquent tout à fait normal — et sain — que le débat actuel ait lieu. Les gouvernements, les consommateurs, les agriculteurs, et les scientifiques des secteurs privé et public doivent s'engager dans un processus de consultation et de dialogue. Alors que la définition même de produits génétiquement modifiés varie d'un individu à l'autre ou d'un pays à l'autre, les consultations comme celles conduites par le Comité à travers le Canada, ou encore celles que le Comité permanent a tenues à Ottawa spécifiquement sur l'étiquetage des produits génétiquement modifiés et son impact sur les agriculteurs[1], demeurent les meilleurs outils pour informer les gens, démystifier la question et déterminer la direction que prendra la biotechnologie. Certains groupes ont exigé un moratoire sur le développement de nouveaux produits transgéniques, mais la plupart des témoins ont plutôt appuyé un dialogue et une meilleure diffusion de l'information dans ce domaine.

---

1 Chambre des communes, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, *L'étiquetage des aliments génétiquement modifiés et son impact sur les les agriculteurs*, 1re session, 37 législature, 5 juin 2002.

> ***Tout d'abord, nous n'avons pas vraiment perdu nos marchés en raison des organismes génétiquement modifiés. Nous n'en avons perdu aucun. L'Europe est une diversion. La communauté européenne produit plus de colza de qualité que le Canada. Elle est notre concurrent principal au niveau des marchés de l'exportation et au-dessus des marchés à créneaux, elle ne reçoit pas de primes importantes des prix.***
>
> M. Ward Toma, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 48-11:40, 1re session, 37e législature, Grande Prairie, 20 février 2002.

Par ailleurs, la Commission canadienne du blé a réitéré devant le Comité sa recommandation sur le blé et l'orge transgéniques : l'homologation de ces deux céréales au Canada ne devrait être autorisée que si les marchés exigent et acceptent un tel type de céréales. Dans la mesure où tout le monde reconnaît qu'en fin de compte c'est le consommateur qui décide et que les producteurs sont plus que jamais à l'écoute dessignaux du marché, cette politique semble triviale. Prenant le canola en exemple, l'Association de producteurs de canola de l'Alberta a affirmé au Comité que, contrairement à une certaine croyance, le Canada n'avait pas perdu de marchés à cause de la production de canola transgénique. Bien qu'il apparaîtrait plus précis d'affirmer que les producteurs n'avaient pas perdu de « ventes » plutôt que de marchés, il faut reconnaître que les producteurs canadiens s'ajustent à la demande des acheteurs, notamment ceux du Japon, dont certains exigent du canola conventionnel et d'autres pas. Le canola, transgénique ou non, demeure donc essentiellement soumis aux conditions d'un marché libre.

Les chapitres du présent rapport qui portent sur l'environnement et la R-D comprennent des volets spécifiques sur la biotechnologie qui ont été soulevés lors des rencontres pan-canadiennes du Comité permanent.

E. L'agriculture biologique

> ***Mais je voudrais aussi vous inviter à intervenir auprès d'Agriculture Canada et auprès du gouvernement fédéral pour qu'il y ait un développement d'une vision de ce qu'est l'agriculture biologique au Canada et de ce que l'agriculture biologique peut apporter comme solution.***
>
> ***Il faut traiter cette question non pas comme une agriculture concurrentielle à l'agriculture conventionnelle, mais comme une agriculture complémentaire. Il faut la traiter aussi comme une agriculture qui répond à des commandes spécifiques de marché.***
>
> M. Pierre Gaudet, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 56-15:25, 1re session, 37e législature, St-Hyacinthe, 13 mars 2002.

L'agriculture biologique fait partie de l'arsenal d'un groupe d'agriculteurs qui visent des créneaux de marché. Certains d'entre eux voudraient que la politique agricole canadienne prenne résolument le virage du biologique, mais pour plusieurs autres, l'agriculture biologique est une forme de valeur ajoutée qui, en plus, crée des retombées positives pour l'environnement. L'agriculture biologique ne fait pas concurrence à l'agriculture conventionnelle, mais est complémentaire à celle-ci. Il s'agit d'un secteur en pleine expansion parce que le marché est stimulé par la demande d'une clientèle qui exige ce type de produits. Parce qu'elle exige moins d'intrants, qu'elle se pratique généralement sur une plus petite échelle que l'agriculture conventionnelle et qu'elle semble offrir des revenus intéressants l'agriculture biologique peut parfois offrir une solution de rechange intéressante à de jeunes agriculteurs qui désirent s'établir. Le problème majeur auquel ce

genre d'agriculture se heurte présentement est typique des secteurs non-traditionnels, à savoir l'élaboration d'une vision qui permette son épanouissement et son développement.

Aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne (UE), il existe une norme minimale obligatoire en ce qui concerne l'agriculture biologique. Ces pays exigent également que les organismes de certification satisfassent aux dispositions du « Guide ISO 65 », une norme internationale qui définit les bonnes pratiques de certification. À partir de 2005, tout pays voulant exporter vers l'UE devra avoir adopté une norme nationale pour l'agriculture biologique et un processus de certification jugés équivalants à ceux de l'UE.

La norme nationale sur l'agriculture biologique, élaborée au sein de l'Office des normes générales du Canada, a été publiée en 1999. C'est un document de consensus qui sert de ligne directrice pour les organismes de certification. Elle ne constitue pas une norme minimale obligatoire pour la production biologique au Canada. Or, il existe plus de 40 organismes de certification de produits biologiques au pays, et chacun utilise sa propre norme. Certaines provinces comme le Québec ont donc réglementé l'industrie et imposé une norme minimale obligatoire afin de maintenir l'intégrité de l'appellation « biologique » et d'éviter toute confusion chez le consommateur. Certains perçoivent l'absence d'une norme nationale minimale et obligatoire pour la production biologique comme un handicap à la crédibilité de l'industrie auprès des consommateurs au Canada ainsi que sur les marchés internationaux.

Le gouvernement fédéral est également engagé dans un programme visant à aider les organismes de certification qui le souhaitent à obtenir l'accréditation du Conseil canadien des normes. Les organismes de certification des produits biologiques accrédités avant la fin du mois de mars 2003 pourront réclamer jusqu'à 50 p. 100 de leurs frais d'accréditation, jusqu'à concurrence de 25 000 dollars. L'accréditation garantit que l'organisme de certification répond :

- aux exigences du « Guide ISO 65 », et
- aux exigences minimales de la norme nationale sur l'agriculture biologique.

Ce système d'accréditation doit permettre aux agriculteurs biologiques certifiés par les organismes accrédités un meilleur accès à certains marchés d'exportation. Il est cependant jugé cher pour les organismes de certification qui sont souvent possédés et gérés par les agriculteurs biologiques eux-mêmes. Depuis le début du programme en juin 2001, seuls deux organismes de certification ont fait une demande d'accréditation au Conseil canadien des normes. De plus, nombreux sont ceux qui craignent que ce système ne réponde pas aux exigences de certains marchés, notamment celui de l'Union européenne.

RECOMMANDATION 16

Considérant les exigences des principaux marchés d'exportation de produits biologiques, le Comité recommande que le gouvernement et l'industrie des produits biologiques s'engagent à établir une norme minimale obligatoire pour l'agriculture biologique et mette en place un système d'accréditation abordable pour les organismes de certification.

De plus, puisque l'agriculture biologique est complémentaire à l'agriculture conventionnelle, le gouvernement doit développer une stratégie de recherche afin de satisfaire de façon précise aux besoins des agriculteurs biologiques.

Du point de vue des producteurs, la pollinisation croisée avec les cultures biologiques est regrettable. Malheureusement, la pollinisation croisée se produit facilement avec la culture que nous avons utilisée. C'est la réalité et il est inutile de l'éluder. L'apport d'organismes transgéniques a créé des problèmes, mais je ne sais pas où se trouve la réponse. Pour les cultivateurs biologiques, il est certain que les OMG sont un problème. Si vous pouviez faire des analyses de pollinisation croisée pour des variétés de canola, je suis sûr que vous les trouveriez. Qu'il se présente ou non des risques pour la sécurité, j'estime qu'il faudra éventuellement enterrer la question. La discussion est d'ordre philosophique, et à moins qu'on prouve les risques, il faut laisser dame nature faire son œuvre.

M. Nico van der Giessen, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 48-11.35, 1re session, 37e législature, Grande Prairie, 20 février 2002.

L'établissement d'une norme minimale constitue sans doute un outil pratique pour la mise en marché des produits biologiques, mais ce secteur reste aux prises avec un problème plus fondamental qui constitue un défi majeur pour sa survie, à savoir la question de la contamination des récoltes par de la pollinisation croisée entre les cultures biologiques et celles produites à partir de semences transgéniques, qui a été soulevée à de nombreuses reprises. La création de zones tampons permettant l'accréditation biologique est impérative, mais elle se révèle problématique dans certaines régions agricoles. Certains témoins ont suggéré que soient créées, dans les provinces, des régions agricoles qui seraient réservées à la production biologique; la faisabilité d'une telle approche apparaît toutefois très problématique, voire même impossible. Par exemple, le transport des céréales sur de longues distances constitue un vecteur de contamination des récoltes qui pourrait affecter même des régions protégées. Les solutions à ce problème ne sont pas évidentes, mais il n'en demeure pas moins que le droit de produire biologiquement doit être respecté au même titre que le droit de produire de façon conventionnelle. L'une des meilleures solutions pour faciliter la cohabitation semble résider dans la recherche et l'innovation spécifiquement axée sur ce problème.

CHAPITRE 4 : LA SALUBRITÉ ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS : DE PUISSANTS OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

La salubrité et la qualité des aliments deviennent des éléments clés autour desquels s'articule la nouvelle politique agricole canadienne :

> En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, je travaille à élaborer, de concert avec les ministres de l'Agriculture des provinces et des territoires et le secteur, une politique agricole qui permettra au Canada de devancer la concurrence et en fera le chef de file mondial en matière de salubrité alimentaire, d'innovation et de protection de l'environnement[2].

La réputation du Canada comme fournisseur de produits agricoles de grande qualité n'est plus à faire. Le succès remporté par les exportations canadiennes sur la scène internationale s'explique en grande partie par la capacité du système agroalimentaire canadien à offrir continuellement à ses clients des produits agricoles sains et fiables. La stabilité de la qualité des produits agricoles demeure en effet un puissant outil de mise en marché. Les consommateurs canadiens profitent également de la grande qualité des aliments produits au Canada, sans vraiment savoir combien le système de production et d'inspection en agriculture est complexe.

Rester en tête du peloton en matière de qualité des aliments exige, et exigera, des efforts soutenus des gouvernements et des industries dont certaines, comme celles du poulet et des bovins, ont déployé de nouvelles stratégies de salubrité et de traçabilité afin de satisfaire aux exigences grandissantes des consommateurs. Alors qu'auparavant les préoccupations des consommateurs en matière de salubrité et de qualité des aliments portaient surtout sur les activités qui prenaient place en aval de la production agricole, des événements comme la crise de la « vache folle » et l'épizootie de fièvre aphteuse en Europe ont attiré leur attention sur la production à la ferme. Lors de leur rencontre de Whitehorse en juin 2002, les ministres de l'Agriculture ont convenu de la vision suivante :

> Le Canada est le meilleur pays au monde en termes de salubrité des aliments à la ferme. Nous ne pourrons atteindre cette vision que par une mise en œuvre complète, efficiente et cohérente dans l'ensemble du Canada[3].

Après s'être principalement concentrée sur la transformation et la distribution des aliments, la politique canadienne en matière de salubrité et de qualité des aliments se

---

2 Agriculture Canada, *Message du ministre — Un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle*, http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.html (avril 2002).

3 Communiqué fédéral-provincial-territorial, *Les ministres mettent en oeuvre une vision pour l'agriculture*, Whitehorse, 29 juin 2001, p. 5.

veut maintenant plus globale que jamais pour répondre à l'intégration croissante dans le secteur. Comme d'autres secteurs d'activités économiques, l'agroalimentaire vise la qualité totale. Des systèmes de certification et d'assurance de la salubrité et de la qualité, comme le système d'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP), permettent de mieux contrôler la qualité et servent d'outil de promotion car les consommateurs y sont sensibles.

Les agriculteurs qu'a rencontrés le Comité reconnaissent l'importance de la salubrité des aliments à tous les niveaux de la chaîne agroalimentaire, mais ils demeurent circonspects devant les détails non connus de la stratégie proposée, notamment en ce qui concerne les coûts additionnels qu'ils auront à payer pour satisfaire aux normes de salubrité et le degré de responsabilité qui leur sera imputé. Comme les normes et les systèmes à la ferme de certification établis par le gouvernement sont généralement complexes et onéreux — la certification biologique en offre d'ailleurs un exemple probant — les agriculteurs se demandent s'ils ne feront pas de nouveau les frais d'une politique gouvernementale qui haussera certes la réputation du Canada, mais qui grugera davantage leurs marges bénéficiaires. Conséquemment :

RECOMMANDATION 17

Le Comité recommande que, dans la poursuite d'une stratégie de salubrité des aliments à la ferme qui profitera tout autant aux consommateurs, qu'aux détaillants, aux transformateurs et aux exportateurs, le gouvernement offre un appui financier et technique suffisant aux agriculteurs et à leurs industries pour élaborer et poursuivre l'élaboration des programmes nationaux de salubrité des aliments à la ferme.

Une stratégie globale de salubrité des aliments à la ferme signifie que le niveau de responsabilité des agriculteurs s'accroîtra d'un cran. Les systèmes de suivi et de traçabilité, nécessaires à la mise en œuvre des systèmes de salubrité, constituent évidemment des outils utiles pour circonscrire des foyers de maladie ou de pathogènes dans la chaîne agroalimentaire, mais ils permettent par le fait même de responsabiliser directement le producteur agricole. Par conséquent, est-il réaliste de penser à un scénario où un transformateur ou une chaîne de détaillants poursuivrait un agriculteur dans le cas de pertes pécuniaires résultant du retrait d'un produit? Si tel est le cas, il devient impératif d'examiner si les producteurs canadiens ont accès aux outils de protection nécessaires pour se prémunir contre des poursuites. Le Comité considère que le gouvernement et le secteur agroalimentaire devraient porter une attention particulière à cette question lors de leurs discussions.

> ***Pour ce qui est de l'aide dont nous avons besoin, nous aimerions qu'on nous aide à concevoir un meilleur programme visant non pas à sensibiliser les gens à la qualité des aliments, mais plutôt à leur provenance. Ce programme devrait être mis en oeuvre dans toutes les écoles pour que les enfants et les éducateurs y soient exposés.***
>
> Mme Pamela Stanley, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 54-15:00, 1re session, 37e législature, Grand Bend, 11 mars 2002.

Selon de nombreux témoignages, l'éducation du public constitue pour le gouvernement un rôle central qu'il n'a pas toujours bien rempli. Le *Farm Bill*, qui revient à l'étude tous les cinq ans, offre au gouvernement des États-Unis une excellente occasion d'informer les citoyens sur les mérites du secteur agricole. L'Union européenne fait de même avec sa Politique agricole commune qui accroît la visibilité de l'agriculture et renseigne les gens sur l'importance de l'approvisionnement alimentaire, qui commence à la ferme. Alors que la population agricole diminue, que la production se concentre et que les exigences du marché forcent la transformation et la sur-transformation des aliments, les consommateurs perdent de vue la provenance de la nourriture à peu près au même rythme que les agriculteurs perdent de leur influence. Au Canada, l'absence d'une politique agricole renouvelée régulièrement ne fait qu'accentuer le manque d'information et d'intérêt de la population. Le développement actuel d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle offre une occasion exceptionnelle de mieux renseigner et éduquer les citoyens canadiens sur les fondations de l'agriculture. Par conséquent :

RECOMMANDATION 18

Le Comité recommande que le gouvernement, en collaboration avec les groupes représentant les agriculteurs, procède au lancement d'un programme d'éducation et d'information pour le public sur la provenance des aliments.

CHAPITRE 5 : LES ENTENTES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

À titre de maître d'œuvre principal des négociations sur le commerce international et de l'administration des politiques commerciales, le rôle du gouvernement est crucial pour l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire. Peu importe que les producteurs agricoles canadiens soient efficaces, que les transformateurs soient innovateurs et que les exportateurs trouvent des débouchés sur le marché mondial, il suffit que les accès aux marchés négociés par le gouvernement ne soient pas suffisamment élevés pour que tous les efforts de développement des autres intervenants soient freinés. L'Accord sur l'agriculture du cycle de l'Uruguay n'a pas rencontré toutes les attentes des agriculteurs canadiens. Pour les producteurs qui profitent de la gestion de l'offre, l'administration des accès aux marchés a été davantage un accès à sens unique. Le Canada a ouvert ses marchés aux produits étrangers en respectant le pied et la lettre de l'Accord, tandis que de nombreux autres pays ont fait preuve d'une vision plus restrictive, avec pour résultat que le Canada ne profite pas des mêmes ouvertures de marché pour les produits contingentés. De plus, même en respectant scrupuleusement l'Accord sur l'agriculture, ceci n'a pas mis à l'abri la gestion de l'offre et les entreprises commerciales d'État contre des contestations venant de partenaires commerciaux.

Il y a un message principal qui est clairement ressorti des audiences du Comité : les prochaines négociations commerciales multilatérales doivent être transparentes et équitables, mais elles doivent avant tout s'appuyer sur les ententes de l'Uruguay qui auront été clarifiées et appliqués avec équité. Pour plusieurs intervenants, il ne sert à rien de négocier de nouvelles ententes si les précédentes n'ont pas été réalisées entièrement. Conséquemment :

RECOMMANDATION 19

Considérant que l'interprétation des ententes précédentes sur le commerce multilatéral n'a pas été uniforme parmi les pays, le Comité recommande au gouvernement et à ses négociateurs d'exiger que les règles d'application des ententes futures soient établies avec une plus grande transparence que celles du Cycle de l'Uruguay. De plus, le Comité recommande que les négociateurs canadiens gardent une position ferme sur la capacité du Canada à maintenir la gestion de l'offre et qu'ils négocient des accès aux marchés pour tous les secteurs, qui soient transparents, authentiques et administrés équitablement par tous les pays membres.

Le soutien des revenus agricoles aux États-Unis et leur augmentation en vertu du *Farm Bill* a été un thème omniprésent lors des audiences du Comité permanent. Pour tous les agriculteurs rencontrés, les subventions américaines constituent un irritant et une

menace à la survie de certains secteurs agricoles au Canada. En 1996, lors de la mise en place du *Farm Bill,* le but recherché était de rendre les agriculteurs américains davantage ouverts aux signaux du marché et moins dépendants des subventions de l'État. Le *Farm Bill* de 2002, qui porte le nom officiel de *The Farm Security and Rural Investment Act of 2002,* renverse la vapeur : on assiste à un accroissement des dépenses agricoles de l'ordre de 70 à 80 p. 100 par rapport au précédent *Farm Bill,* qui pourrait se traduire par des dépenses supplémentaires de quelque 80 milliards de dollars américains au cours des prochains dix ans. Qui plus est, non seulement les dépenses pour le soutien des cultures traditionnelles se sont accrues, mais on a de plus étendu les subventions à des cultures qui étaient peu ou pas subventionnées auparavant.

Les premières estimations montrent que sur dix ans le coût du *Farm Bill* pourrait s'élèver à 180 milliards de dollars américains. Les agriculteurs américains pourraient recevoir entre 16 et 20 milliards de subventions au cours de la présente année. Notons que les obligations des États-Unis en vertu des ententes sous l'Organisation mondiale du commerce (OMC) montrent que les subventions agricoles doivent être limitées à 19,1 milliards par année. Le niveau actuel de subventions agricoles au Canada est d'environ quatre milliards de dollars sous le seuil maximal permis.

Les risques de prix à court terme peuvent être en partie contrecarrés par le recours par les agriculteurs à des pratiques de gestion de risque comme par exemple opérations de couverture, prix à terme, diversification de leurs activités et quantité d'autres possibilités. Cependant, aucune de ces stratégies n'est efficace pour contrecarrer les risques de prix à long terme. En effet, les risques de prix à long terme sont principalement le fait d'interventions de gouvernements étrangers sur le marché.

M. Lynn Jacobson, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Témoignages n° 49-09:20, 1re session, 37e législature, Vulcan, 21 février 2002.

Il est facile de comprendre le désarroi des agriculteurs canadiens lorsqu'on connaît l'impact négatif de ces subventions sur le prix mondial des denrées et les retombées que cela entraîne donc sur l'ensemble du secteur agricole canadien. La faiblesse des prix mondiaux des céréales et oléagineux qui perdure depuis un certain temps peut s'expliquer par de nombreux facteurs, mais il est irréaliste d'éluder celui de l'impact des subventions agricoles versées par les deux grandes entités que sont les États-Unis et l'Union européenne. Certains groupes d'agriculteurs, comme les Producteurs de grain du Canada, ont utilisé les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour évaluer les pertes de recettes des producteurs de céréales canadiens causées par les subventions des autres pays. Leur calcul montre que le préjudice se situerait à 1,3 milliard de dollars par année. Il semble y avoir toutefois une résistance de la part de certains fonctionnaires à reconnaître le préjudice que les subventions versées aux producteurs agricoles des autres pays causent aux producteurs canadiens. Selon des estimations de l'OCDE, les subventions agricoles aux Etats-Unis, dans l'Union européenne et au Japon totalisent 350 milliards de dollars américains par année. Confronté à cette statistique, il est difficile de penser qu'une telle somme ne créerait pas de préjudice aux agriculteurs canadiens qui sont parmi les moins subventionnés au monde. Comme raison pour ne pas soutenir les revenus des agriculteurs, on évoque l'argument que les subventions créent des distorsions, notamment à cause de leur propension à se capitaliser dans l'infrastructure des fermes, ce qui accroît artificiellement la valeur des opérations agricoles. Ou encore on avance l'argument que toute transition est saine parce qu'elle permet à un secteur de

s'ajuster et de devenir plus dynamique. Ce serait là des arguments tout à fait valables dans une économie agricole « normale », mais pas dans le contexte actuel. Les agriculteurs canadiens n'ont actuellement aucun moyen pour gérer les risques induits par les interventions des gouvernements étrangers. Si on veut vraiment d'une industrie agricole telle qu'envisagée dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, il y a des gestes immédiats à poser afin d'avoir encore une assise pour bâtir cette vision. Par conséquent :

RECOMMANDATION 20

Le Comité recommande au gouvernement d'injecter 1,3 milliard de dollars par année comme financement relais pour les secteurs les plus affectés par les subventions agricoles des autres pays et ce, tant et aussi longtemps que ces subventions réduiront indûment les prix des produits agricoles canadiens.

CHAPITRE 6 : L'ENVIRONNEMENT

À l'écoute et à l'analyse des nombreux témoignages qu'a reçus le Comité, il apparaît évident qu'aux yeux du secteur agricole les pressions exercées par la société augmentent, particulièrement dans les secteurs de la gestion de l'environnement et de la salubrité des aliments. Nul doute que les Canadiens exigent davantage des agriculteurs et du secteur de l'agroalimentaire.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute aussi que les agriculteurs du Canada sont fort conscients du rôle d'intendant de la terre et de l'environnement qu'ils assument. Non seulement en sont-ils conscients mais nombre d'entre eux le prennent au sérieux. Le Comité a cependant pu constater que les agriculteurs se trouvent parfois démunis face à ce rôle et, plus souvent, face à leur capacité de l'assumer correctement. S'il y a une constance c'est, qu'à tout le moins, ils ne veulent pas que s'ajoutent de nouvelles responsabilités sans qu'ils n'aient aussi les moyens de les mettre en œuvre.

Les nouveaux défis d'ordre environnemental sont nombreux dans le secteur agricole et sont rarement restreints à une seule région. Pensons, entre autres, au défi énorme que posent le changement climatique, les contraintes imposées relativement au sol, à la qualité de l'air et de l'eau. S'ajoutent les houleux débats sur l'interaction entre la ville et la campagne, avec en son centre l'épineuse question du droit à l'activité agricole, ce que d'autres appellent « le droit de produire ».

Pour ce qui est de l'environnement, nos membres sont très fiers du rôle qu'ils jouent dans la gestion des terres. Pour nous, la conservation doit se faire en coopération et la gestion des sols doit se fonder sur des principes scientifiques. Le travail coopératif rallie généralement les collectivités alors que les mesures punitives ou imposées ont généralement tendance à les diviser.

[...]

Les dossiers environnementaux d'intérêt public — notamment le dossier des terres humides ou celui des espèces en péril — doivent être gérés et financés de façon raisonnable.

M. Stan Eby, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 54-9:20, 1re session, 37e législature, Grand Bend, 11 mars 2002.

L'industrie agricole de la Nouvelle-Écosse fait également face à des défis dont plusieurs se retrouvent aussi ailleurs au Canada. Les défis qui se posent aux producteurs agricoles incluent notamment une diminution de leur marge de profit, la gestion du risque en fonction du climat et des marchés, ainsi que de nouveaux défis d'ordre environnemental tel que le changement climatique, les contraintes imposées relativement au sol, à la qualité de l'air et de l'eau. Ils se posent aussi la question de l'interaction entre la ville et la campagne, ainsi que la question du droit à l'activité agricole, de la salubrité des aliments et de la compétitivité; toutes ces questions se posent sans relâche au milieu agricole et au gouvernement.

M. Ernest Fage, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 58-9:40, 1re session, 37e législature, Truro, 19 mars 2002.

Parmi les sujets abordés par les nombreux témoins qui ont défilé devant le Comité, certains ont davantage retenu l'attention et sont traités dans ce chapitre. Ce sont les plans environnementaux en agriculture, les espèces en péril et les habitats fauniques (dont les programmes de Canards Illimités), ainsi que l'habitat du poisson, tel qu'administré par Pêches et Océans Canada. Certains mots-clés sont ressortis des nombreux témoignages entendus par le Comité sur les questions environnementales. Parmi ceux-ci, le Comité retient particulièrement les idées de concertation (entre les

gouvernements et les agriculteurs), d'incitation et d'indemnisation (surtout financière), de sensibilisation et d'éducation (tant des agriculteurs que des consommateurs). Elles sont au cœur de la réussite d'une nouvelle approche pan-canadienne à l'agriculture.

A. L'Accord de Whitehorse et les plans environnementaux en agriculture

L'an dernier, les représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, se sont réunis à Whitehorse et ont adopté un plan d'action national visant à faire du Canada le leader mondial de la salubrité des aliments, de l'innovation et de la protection de l'environnement. Ce plan, faisant l'objet d'un dialogue national sur ses orientations stratégiques, sera fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément.

Comme l'a déclaré le ministre Lyle Vanclief devant le Comité, c'est dans le contexte de ce plan d'action national que toutes les exploitations agricoles canadiennes seront appelées à développer un plan environnemental d'ici cinq ans. Les plans environnementaux seraient en quelque sorte une réponse à la nature changeante de l'agriculture et à la sensibilité accrue des Canadiens à ces questions au cours des dernières années. L'objectif premier demeure d'assurer une amélioration importante de la qualité de l'environnement en coordonnant les mesures prises dans toutes les exploitations agricoles du pays. Aux yeux des gouvernements, l'adoption d'une approche uniforme de développement durable de l'agriculture à l'échelle du pays démontrerait aux acheteurs que les méthodes de production du Canada sont respectueuses de l'environnement et permettrait aux Canadiens et aux Canadiennes de profiter d'un environnement plus propre et plus sain.

Certaines provinces estiment que les plans environnementaux en agriculture sont essentiels à l'avenir et l'essor de ce secteur. Déjà en Nouvelle-Écosse, sous l'égide de la Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, une centaine d'exploitations sont maintenant inscrites au programme des plans environnementaux en agriculture.

> ***Si l'on veut intégrer le respect de l'environnement dans tous les éléments de la stratégie agricole, comme vous l'avez proposé dans l'accord de Whitehorse, il importe d'établir un partenariat fédéral-provincial. Pensons aux plans environnementaux en agriculture. Voilà un exemple où le gouvernement fédéral a fourni des fonds à l'Ontario. Nous avons collaboré avec le ministère de l'Agriculture de l'Ontario pour mettre le programme au point. Il s'est appliqué en Ontario grâce à un partenariat fédéral-provincial.***
>
> Mme Mary Lou Garr, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 54-14:35, 1re session, 37e législature, Grand Bend, 11 mars 2002.

Lors de ses audiences, le Comité a aussi pu remarquer que les plans environnementaux en agriculture ne semblent pas trop rebuter les agriculteurs, du moins dans certaines régions comme l'Ontario. Des témoins ont fait valoir auprès du Comité que l'expérience avait été favorable en Ontario parce que le gouvernement fédéral avait fourni des fonds à cette fin et ainsi constituer un partenariat fédéral-provincial. Les plans environnementaux en agriculture devraient, selon eux, s'appliquer à l'échelle nationale, avoir une portée globale et être financés de façon

permanente; les provinces et le gouvernement fédéral doivent s'engager à cet égard, et le plus tôt sera le mieux ont-ils dit.

Par ailleurs, ces témoins ont mentionné que l'on pourrait appliquer avec succès de nombreuses initiatives environnementales du même genre si les organismes fédéraux pouvaient coopérer avec leurs homologues provinciaux.

Dans d'autres régions, la perception des agriculteurs semble différer. En effet, certains d'entre eux préfèrent que le volet des plans environnementaux à la ferme soit facultatif — comme semble l'indiquer le gouvernement de l'Alberta — et pressent le gouvernement fédéral de ne pas imposer un programme obligatoire mais plutôt d'offrir un cadre de travail approprié. À tout le moins, insistent-ils sur l'importance de prévoir un délai suffisant pour l'exécution de procédures correctives qui seraient rendues nécessaires en vertu des plans environnementaux.

L'approche néo-écossaise en matière d'environnement agricole a été cité en exemple par certains agriculteurs. On a en effet indiqué au Comité qu'en vertu de la loi de la Nouvelle-Écosse les producteurs qui découvrent des situations de non-conformité au moyen d'auto-vérifications ne seront pas poursuivis s'ils élaborent et exécutent un plan visant à corriger le problème.

Certains témoins, comme Russell Husch du *B.C. Agriculture Council*, ont préconisé la mise en place d'un guichet unique pour tout ce qui touche les exigences environnementales de chaque palier de gouvernement. Une telle approche signifie toutefois que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux puissent justement se concerter et élaborer des objectifs communs réalistes et à la portée des agriculteurs canadiens. Ces derniers souhaitent ardemment ne pas avoir à frapper aux portes de nombreux bureaux gouvernementaux à chaque fois qu'ils veulent développer un nouveau projet sur leurs propres terres. Le Comité croit que c'est justement dans une telle perspective que la nouvelle initiative de Whitehorse trouve sa pertinence et pourra porter fruit si tous y participent de bonne foi. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il faille en arriver à une politique nationale unique et universelle; ce qui importe vraiment c'est la clarté et la cohésion des objectifs environnementaux poursuivis par les gouvernements en matière d'agriculture, conjugués avec des mesures d'application réalistes et adéquatement financées.

Que faudrait-il faire pour que la situation soit gagnante pour les agriculteurs, le gouvernement et le reste de la société?

Il faut qu'il y ait coordination, acceptation et engagement par les ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'à l'interne, au niveau provincial. Il importe que les ministères provinciaux et fédéraux modifient leur politique d'application en vue de refléter l'approche néo-écossaise.

En vertu de la loi de la Nouvelle-Écosse, les producteurs qui découvrent des situations de non-respect au moyen de vérifications autodirigées ne seront pas poursuivis s'ils élaborent un plan visant à corriger le problème et s'ils l'exécutent. Je pense que l'Ontario a adopté la même approche.

Les changements nécessaires pourraient être apportés au moyen d'un protocole d'entente. Cela encouragerait les agriculteurs à participer au processus de plan agricole environnemental, fournirait la preuve que les deux paliers de gouvernement appuient les vérifications environnementales volontaires et garantirait la confidentialité de tous les documents pertinents pendant l'exécution des améliorations environnementales à la ferme.

M. Robert Filkohazy, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 49-9:50, 1re session, 37e législature, Vulcan, 21 février 2002.

RECOMMANDATION 21

Le Comité recommande donc que le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, poursuive ses consultations à l'égard du volet environnemental du plan d'action national et établisse un véritable partenariat avec le secteur agricole en vue d'élaborer un cadre national pour la mise en œuvre des plans environnementaux à la ferme. De surcroît, les agriculteurs devront bénéficier de l'aide technique et financière appropriée pour mener à bien tel exercice.

> ***Avec le débat sur l'étiquetage des OGM, la séparation des produits et les plans environnementaux d'exploitation, et tous les contrôles accompagnant ces mesures, j'espère que le gouvernement avertira les consommateurs de leurs responsabilités et ne s'attendent pas à ce que les agriculteurs en assument tout le coût.***
>
> M. Peter Hoff, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 49-12:05, 1re session, 37e législature, Vulcan, 21 février 2002.

Le Comité croit fermement, comme beaucoup d'agriculteurs, que la réussite du volet environnemental (ainsi que des autres volets) du plan national d'action, dépendra grandement de la capacité des intervenants gouvernementaux à bien sensibiliser et éduquer non seulement les agriculteurs mais aussi l'ensemble des Canadiens et Canadiennes au sujet des orientations qui seront retenues. En tant que consommateurs de produits agricoles, ces derniers doivent aussi savoir que les nouvelles exigences en matière de salubrité et d'environnement comportent un coût qui ne peut être imputé et assumé uniquement par les agriculteurs.

RECOMMANDATION 22

Le Comité recommande à cet effet que le gouvernement fédéral et ses partenaires des provinces et des territoires mettent en œuvre des programmes efficaces de sensibilisation et d'éducation des Canadiens et Canadiennes à l'égard du nouveau plan d'action national sur l'agriculture.

B. Les espèces en péril et la protection des habitats fauniques

Le Comité a reçu plusieurs témoignages d'agriculteurs et de représentants d'associations agricoles au sujet de la protection des espèces en péril et des habitats fauniques. Certains témoins ont confirmé qu'ils ne s'opposaient pas au projet de loi sur les espèces en péril à l'étude au Parlement et qu'ils pouvaient assurer la préservation des espèces qui se trouvent sur leurs terres agricoles. Quelles que soient les attentes des gouvernements et du public canadien à cet égard, ils expriment diverses réserves et sont très clairs sur les conditions associées à un tel rôle d'intendant: « [...] de toute évidence nous faisons quelque chose de bien, et la société doit nous indemniser parce que nous préservons ce patrimoine pour l'avenir ». (M. Don McCabe, Coalition ontarienne de recherches sur les grandes cultures).

Nul doute aux yeux du Comité que la protection des espèces en péril sur les terres agricoles, tout comme les pertes encourues par la faune et les prédateurs, doivent être dédommagées par les gouvernements. Le Comité s'inquiète cependant des éléments du projet de loi C-5 sur les espèces en péril qui concernent l'indemnisation. Il souhaite en particulier que le ministère de l'Environnement ne mettra pas quatre ou cinq ans pour déterminer quels seront les paramètres qui détermineront le type d'indemnisation. Il estime aussi que des sommes suffisantes devront être rendues disponibles à des fins d'indemnisations justes et raisonnables des propriétaires fonciers, dont les agriculteurs.

> ***Toutefois, lorsqu'il s'agit de la protection de la faune, à notre avis, la responsabilité devrait être partagée avec toute la population. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes battus en vue d'obtenir une éventuelle compensation au titre de la loi sur les espèces en péril. Nous voulons protéger les espèces en voie de disparition, comme tout le monde. La nouvelle loi sur les espèces en voie de disparition est un bon exemple qui illustre comment le législateur et ceux qui sont visés peuvent travailler en collaboration à l'élaboration d'une loi qui convient à toutes les parties. Nous espérons que cette loi sera bientôt adoptée.***
>
> M. John Morrison, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 55-13:35, 1re session, 37e législature, Napanee, 12 mars 2002.

COMMENTAIRE :

Comme le projet de loi C-5 est toujours à l'étude devant le Parlement, il demeure quelque peu inopportun pour le Comité de formuler une recommandation formelle à ce sujet. Toutefois, le Comité n'en souhaite pas moins, qu'advenant l'adoption du projet de loi, le ministère de l'Environnement fasse rapidement connaître les modalités de l'indemnisation des propriétaires fonciers et qu'il mette de côté les sommes suffisantes à cette fin.

C. La conservation des terres agricoles marginales

L'organisation « Canards Illimités » a présenté au Comité son programme incitatif de conservation du couvert végétal (PICCV), notamment par l'aménagement de terres marginales comme les milieux humides. Ce programme vise une meilleure gestion à long terme de ces terres de façon à améliorer l'offre de biens et fournitures environnementaux. Selon Canards Illimités : « les avantages que rapporte à la société la conservation des zones riveraines et des terres agricoles marginales en zones de couvert végétal permanent dépassent largement les coûts d'une telle conversion[4] ». En 1989, le Congrès américain a passé une loi — la *North American Wetlands Conservation Act* — qui sert à financer le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, auquel participe le Canada. La Loi prévoit un financement pouvant atteindre un maximum de 45 millions de dollars américains. Le Congrès vote annuellement un montant, qui a été en moyenne entre 15 et 18 millions de dollars depuis 1991, et une somme égale doit être versée par des organismes américains autre que fédéraux et/ou par des organisations non

---

4 Canards Illimités Canada, *Un programme incitatif de conservation du couvert végétal pour le Canada*, présentation au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, 1er novembre 2002, p. 11.

gouvernementales comme Canards Illimités. La Loi prévoit que 50 p. 100 des fonds demeurent aux États-Unis, tandis que 45 p. 100 sont destinés au Canada et 5 p. 100 au Mexique. Exceptionnellement, le Congrès américain a octroyé le montant maximal en l'an 2000, ce qui a accru significativement la capacité de Canards Illimités à acheter des terres humides.

> ***Il est difficile de vous donner beaucoup de détails. Nous ne savons pas trop ce qu'il en est des niveaux d'indemnisation, de la classification des terres et de la durée des baux. Quel genre de terre serait admissible. Y a-t-il un mécanisme de transfert intergénérationnel? Les terres peuvent-elles être en herbage? Y a-t-il des droits de chasse? Il faudrait avoir des réponses à toutes ces questions. De façon générale, nous serions favorables en principe à un programme de terres réservées. Toutefois, nous voudrions connaître les détails d'un tel programme avant de nous y engager massivement.***
>
> M. Bill Boyd, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 47-20 00, 1re session, 37e législature, Swift Current, 19 février 2002

De façon générale, les agriculteurs appuient un programme de conservation pour les terres humides parce qu'ils reconnaissent son importance pour l'environnement. Par contre, certains détails du programme soulèvent des questions, particulièrement en ce qui concerne la compensation pour les agriculteurs. Canards Illimités a estimé les coûts et les bénéfices de son PICCV pour les provinces de l'ouest, les Maritimes, le Québec et l'Ontario. La composante la plus importante des coûts repose sur les paiements versés en compensation aux producteurs, qui ont été estimés en utilisant le coût annuel moyen de la location des terres agricoles dans les diverses provinces. La méthodologie employée utilise les données du recensement de 1996 et repose sur le calcul d'une moyenne simple de toutes les locations de terres sur l'ensemble des quatre provinces de l'ouest, ce qui donne comme résultat que le paiement annuel de compensation aux producteurs de l'ouest s'élèverait à 32 dollars par hectare. Le même calcul pour les provinces de l'Atlantique donnerait une compensation de 87 dollars par hectare par année, de 129 dollars en Ontario et de 80 dollars au Québec.

Les témoignages du Comité indiquent que les agriculteurs ne s'avancent pas trop sur ce que devrait être le montant de compensation; devrait-elle être uniforme à travers le Canada, être fonction du type de production, reflétée uniquement la problématique agricole locale? Quoi qu'il en soit, les agriculteurs demandent une compensation juste et équitable. Force est d'admettre que la méthodologie, parce qu'elle fait appel à un calcul d'une moyenne simple qui regroupe toutes les provinces de l'ouest, ou toutes les provinces de l'Atlantique, ne tient pas compte des variations dans les prix des terres et de leur coût d'opportunité selon le marché. Une telle approche pourrait certes inciter les agriculteurs dont la valeur locative marchande des terres se situe en dessous du montant estimé de la compensation à participer au programme, mais il n'en serait nécessairement pas de même pour ceux dont la valeur marchande est supérieure. Tout dépendant des écarts-types de prix entre les provinces, ou même entre les régions d'une même province, il y a lieu de croire qu'il pourrait y avoir une mauvaise distribution dans le retrait de terres à des fins de conservation. Considérant que la composante environnement du Cadre stratégique pour l'agriculture comprend un volet sur une meilleur gestion des sols agricoles, une bonne répartition nationale apparaît importante. Pour cette raison :

RECOMMANDATION 23

Un programme environnemental de conservation des terres agricoles marginales profiterait à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Advenant la création d'un tel programme, le Comité recommande qu'une compensation juste et raisonnable soit versée aux agriculteurs pour retirer de la production les terres agricoles marginales.

D. L'habitat du poisson

> ***Il y a un exemple de réglementation excessive qui me dérange, même si je ne suis pas directement concerné, c'est celui du ministère des Pêches et des Océans. Ce ministère a apparemment embauché 120 personnes qui ont pour tâche de retrouver tous les petits poissons qui nageaient dans les fossés du Manitoba au cours des 30 dernières années. Cela ne concerne pas les poissons; cela revient à construire un empire bureaucratique.***
>
> M. Curtis Simms, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 45-17:45, 1re session, 37e législature, Brandon, 18 février 2002

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Comité a noté une vive frustration de la part des agriculteurs canadiens à l'endroit du ministère des Pêches et des Océans (MPO), chargé de l'application de l'article 35 de la *Loi sur les pêches*. Cet article de la Loi confère à ce ministère le droit d'intervenir dans toutes les questions qui touchent l'habitat du poisson. La politique du ministère en matière de gestion de l'habitat du poisson fixe comme obligation aucune perte nette d'habitat. C'est donc dire qu'il doit y avoir compensation pour tout dommage causé par un projet ou une intervention quelconque lorsqu'il est prévu qu'un habitat du poisson sera endommagé: cette compensation pourrait prendre la forme de la création de nouveaux habitats ailleurs, approche qui n'est pas évidente en milieu agricole.

> ***Je crois que le gouvernement fédéral a besoin de prendre l'initiative pour uniformiser les règles du jeu dans ce domaine. Comprenez-moi bien, les chiens de garde sont indispensables en matière d'environnement, nous en tirons tous profit, mais nous avons besoin d'égalité des chances et de règles respectées par toutes les parties.***
>
> M. Kevin MacLean, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 55-12:15, 1re session, 37e législature, Napanee, 12 mars 2002

Pour plusieurs agriculteurs qui ont témoigné devant le Comité, l'article 35 de la *Loi sur les pêches* demeure un exemple de réglementation excessive dans le domaine de l'environnement. Certains d'entre eux ont exprimé leur frustration envers le zèle des agents du MPO à la recherche de quelques cyprins ou meuniers dans les fossés de drainage. En Colombie-Britannique ce sont quelques saumons qui remontent ou fréquentent les réseaux de drainage des terres situées dans les bassins des rivières à saumons. D'autres ont fait état du manque d'uniformité dans l'interprétation et l'application de l'article 35 selon les régions.

RECOMMANDATION 24

Le Comité recommande que le MPO revoit ses critères d'application de l'article 35 sur l'habitat du poisson dans le contexte des zones et pratiques agricoles et qu'il adopte une approche plus uniforme pour

l'ensemble du secteur agricole canadien et qui tiendra compte de ses particularités socio-économiques.

> ***[...] Personne ne veut que le stock de poissons et de saumons disparaisse. Nous avons embauché un coordonnateur qui travaille avec les grands éleveurs et avec le MPO. Les choses vont bien. Si on veut faire quelque chose pour protéger l'habitat du poisson, il est beaucoup plus rapide et efficace d'avoir recours à une personne intermédiaire que de faire appel au MPO.***
>
> ***[...] Pour une raison ou une autre, la collaboration avec Pêches et Océans est difficile.***
>
> ***[...] C'est la raison pour laquelle je félicite Pêches et Océans d'avoir recruté un coordonnateur de la gérance dans la région. Je pense que c'est une mesure utile qui devrait être financée dans l'avenir.***
>
> M. Peter Phillip, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 51-9:50 et 10:35, 1re session, 37e législature, Kamloops, 22 février 2002

Le Comité a trouvé fort intéressante l'approche qui lui a été exposée lors de ses audiences à Kamloops pour faciliter la concertation et la liaison entre les agriculteurs, en particulier les grands éleveurs, et le MPO pour la protection de l'habitat du poisson. De fait, dans ce cas précis, le MPO a recruté un coordonnateur de la gestion des habitats chargé d'être en liaison avec les agriculteurs pour les questions spécifiques à la protection de l'habitat du poisson. Il semble que cette avenue facilite grandement les démarches auprès du MPO et s'avère beaucoup plus efficace. Reste toutefois la question des ressources financières pour mettre en place une telle démarche, toute les organisations locales ou régionales ne pouvant assumer seules les frais associés à l'embauche d'un coordonnateur.

RECOMMANDATION 25

Afin de faciliter les communications entre les agriculteurs et le MPO concernant la protection de l'habitat du poisson, le Comité recommande que le MPO et Agriculture et Agroalimentaire Canada engagent des coordonnateurs régionaux spécialisés en agriculture et en gestion de l'habitat, et que les deux ministères en défraient les coûts associés.

CHAPITRE 7 : SCIENCE ET INNOVATION

Les travaux du Comité ont permis de constater que le besoin de recherche et de développement (R-D) en agriculture faisait l'unanimité. Peu importe le secteur ou le participant, tous ont reconnu que l'excellence de l'agriculture canadienne était le fruit de la R-D et que cette excellence perdurera en autant que la science et l'innovation se poursuivront. Il y a toutefois un point sombre concernant le rôle du gouvernement en recherche et le financement destiné à la recherche publique : les deux ont ralenti à un point jugé inquiétant par un grand nombre d'intervenants du milieu agroalimentaire. Bien que le partage des activités de recherche entre les secteurs public et privé puisse offrir une synergie efficiente, il demeure impératif pour le gouvernement de maintenir un programme de recherche qui tienne compte de l'intérêt public. Il y a une « masse critique » de recherche qui doit être le fruit du secteur public où le système de contrôle par les pairs pour l'octroi de subventions de recherche fondées sur le mérite est reconnu comme rigoureux. Or, dans ce domaine le niveau de financement fait défaut.

> ***Le gouvernement dispose de toute une gamme d'outils pour y parvenir, notamment la production de savoir. En effet, d'où viendront les nouveaux produits qui doivent être mis au point? Ils proviendront de la recherche. Quatre-vingts pour cent de l'augmentation passée de la productivité a été alimentée par les investissements en recherche et en développement.***
>
> ***Le gouvernement devra établir un programme de recherche qui tiendra compte de l'intérêt public. Ces dernières années, on a vu des programmes de recherche alimentés plutôt par la possibilité de rentabilité des investissements plutôt que par la rentabilité des investissements dictée par l'intérêt public. On a vu des programmes de recherche alimentés par l'objectif de trouver de nouveaux gènes qui rapporteraient des millions ou de nouveaux pesticides qui assureraient la rentabilité. Désormais, il faudrait que le programme de recherche public ait à cœur l'intérêt public.***
>
> Dr Marc Fortin, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 56-15-10, 1re session, 37e législature, St-Hyacinthe, 13 mars 2002.

Il est de notoriété publique que la Direction de la recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada fait l'objet d'une restructuration importante, ce qui soulève une vive inquiétude dans le milieu agricole. Un pays qui vise l'excellence et qui base son développement sur la science et l'innovation ne peut se permettre d'accuser trop de retard en R-D, surtout dans le domaine de l'agriculture, qui se développe au rythme accéléré des découvertes en biotechnologie et d'autres innovations plus traditionnelles. Les membres du Comité ont fréquemment entendu des témoins prétendre que les progrès scientifiques et technologiques s'étaient accélérés à ce point qu'ils doutaient parfois de la capacité du gouvernement à bien évaluer l'impact des nouvelles applications.

Dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, il est clairement reconnu que « le maillon « recherche » comprend les centres de recherche de l'État, les collèges et les universités ainsi que les laboratoires du secteur privé[5] ». Le gouvernement reconnaît également qu'il est impératif de renforcer les liens entre les maillons et de « promouvoir

---

[5] Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Cadre stratégique pour l'agriculture — Science et innovation*, http://www.agr.gc.ca/cb/apf/innov_f.html (avril 2002).

un milieu d'affaires propice à la recherche et au développement qui encouragera le financement public et privé en recherche agricole ainsi que l'application rapide des résultats de la recherche[6] ». L'énoncé de politique reste toutefois vague sur le rôle de leadership ou de maître d'œuvre que le gouvernement jouera. Une grande partie de la recherche doit demeurer du domaine public afin de satisfaire les intérêts publics, autant en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée. Tout ce pan de la recherche doit de plus recevoir un financement adéquat. Conséquemment :

RECOMMANDATION 26

Considérant qu'il y a une masse critique de recherche qui doit viser l'intérêt public, le Comité recommande au gouvernement de jouer un rôle de leader et d'accroître les budgets destinés aux centres de recherche de l'État, aux collèges et aux universités.

De plus, comme la biotechnologie joue un rôle important en agriculture, mais qu'elle constitue aussi un sujet litigieux et d'inquiétude pour les agriculteurs et les consommateurs, le gouvernement devrait accroître son rôle dans ce secteur, à titre d'arbitre et, surtout, comme agent d'information. Dans la section sur l'agriculture biologique du présent rapport, il est fait état de la problématique concernant la pollinisation croisée entre les cultures biologiques et les cultures transgéniques. Cette question soulève également le problème de la biodiversité, qui est un volet important du Cadre stratégique pour l'agriculture. Comme la meilleure solution passe par une R-D spécifiquement ciblée :

RECOMMANDATION 27

Le Comité recommande au gouvernement d'axer une partie de sa stratégie en recherche et innovation spécifiquement sur les effets que les cultures transgéniques pourraient avoir sur l'environnement et sur la capacité du Canada à maintenir la biodiversité génétique des cultures. De plus, le gouvernement doit mieux informer le public sur les différents types de culture et sur le lien étroit qui unit biodiversité et agriculture.

Il y a un sujet particulièrement inquiétant concernant la science et l'innovation qui a marqué les débats du Comité. Trois des quatre doyens de facultés de médecine vétérinaire du pays se sont présentés devant le Comité pour soulever le problème de sous-financement qui a conduit à une dégradation des infrastructures à un point tel que deux de ces quatre facultés ne satisfont pas aux normes internationales et n'ont plus maintenant qu'un échéancier limité pour revenir à niveau.

---

[6] *Ibid.*

Il y a de graves conséquences au fait de ne pas être au même niveau d'agrément que celui des facultés vétérinaires américaines. Les écoles canadiennes de médecine vétérinaire jouent un rôle important dans la protection de l'approvisionnement en nourriture du pays, de la santé animale et de la santé publique en menant des travaux de recherche et en formant des vétérinaires et des professionnels possédant déjà des diplômes d'études supérieures qui fournissent des services spécialisés. C'est dans ces écoles que sont menés les principaux travaux de recherche en santé animale et pour l'avancement scientifique des services diagnostiques. Cependant, en raison maintenant d'une infrastructure défaillante, ces écoles disposent souvent de moyens insuffisants pour diagnostiquer, par exemple, la zoonose, mener des travaux de recherche en matière de sécurité alimentaire, élaborer des mesures de contrôle visant à protéger la santé des Canadiens et maintenir les échanges commerciaux à l'échelle mondiale dans le secteur agricole. Or, inutile de rappeler l'importance du commerce international pour les agriculteurs. Les questions d'éducation et de formation des vétérinaires relèvent certes des provinces, mais les services des vétérinaires touchent à de nombreux points critiques de l'infrastructure agricole et agroalimentaire, qui permettent à l'industrie de fournir des produits salubres et de qualité. Le sous-financement actuel des facultés de médecine vétérinaire a déjà des effets, et il en aura d'autres importants à plus long terme. Ne pas reconnaître ce fait comme prioritaire va à l'encontre de tout le volet sur la salubrité et la qualité des aliments du Cadre stratégique pour l'agriculture. En effet, si le Canada veut être « le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments », il apparaît hautement stratégique et prioritaire que des services vétérinaires reconnus et adéquats soient en place. Pour cette raison :

Par conséquent, on est dans un contexte de risque, de très grand risque. Donc, ce qu'il faut faire, c'est se préparer. Il faut se préparer à faire face à ces choses-là. On a vu qu'en Angleterre, ils n'étaient pas tout à fait prêts. Cela leur a coûté des milliards de dollars. Par conséquent, il faut que le Canada mette tout de suite de l'avant des mesures pour protéger son cheptel et sa population.

Parmi ces mesures, il y en a qui peuvent être prises tout de suite, et je sais déjà qu'il y a des groupes qui se penchent sur cela. Mais d'autres mesures doivent être prises qui auront peut-être un impact à plus long terme, mais qui seront, d'après moi, des mesures durables. Une de ces mesures est d'appuyer le réinvestissement dans les infrastructures des facultés vétérinaires.

Dr Raymond Roy, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 56-15.35, 1re session, 37e législature, St-Hyacinthe, 13 mars 2002.

Les doyens des différents collèges de médecine vétérinaire du pays, de concert avec l'Association canadienne des médecins vétérinaires, a proposé de garantir un investissement fédéral dans la mise en valeur du potentiel des collèges de médecine vétérinaire. Ce réinvestissement serait destiné à la mise en valeur du potentiel et au maintien de l'accréditation et du statut de profession la plus favorisée dans tout le pays. Il servirait aussi à améliorer la capacité d'intervention en cas de fièvre aphteuse par exemple, à encourager la recherche en santé animale pour les questions qui ne relèvent pas de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et, bien sûr, à la formation de professionnels compétents.

Dr Timothy H. Ogilvie, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 59-9.25, 1re session, 37e législature, Summerside, 20 mars 2002.

RECOMMANDATION 28

Considérant que pour être un chef de file en matière de salubrité des aliments, le Canada a besoin d'un nombre adéquat de vétérinaires et du maintien de leur accréditation, le Comité recommande au gouvernement d'investir immédiatement dans les infrastructures des facultés de médecine vétérinaire les fonds nécessaires afin de mettre en valeur le potentiel de ces dernières et de maintenir leur agrément international.

CHAPITRE 8 : L'ACCÈS AUX PRODUITS ANTIPARASITAIRES ET LA COMPÉTITIVITÉ DES AGRICULTEURS

L'importance d'avoir accès à des pesticides efficaces et plus respectueux de l'environnement au même titre que les agriculteurs des États-Unis a été un thème qui est revenu tout au long des audiences du Comité, aussi bien dans l'ouest, que dans les Maritimes et le centre du Canada. Le Comité a publié au mois de mai 2002 un rapport intitulé *L'homologation des produits antiparasitaires et la compétitivité des agriculteurs canadiens*, qui comprend quatre recommandations visant à améliorer le système d'homologation. Le Comité réitère ici les quatre recommandations qu'il avait formulées dans ce précédent rapport :

RECOMMANDATION 29

Le Comité recommande qu'un médiateur, indépendant de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et relevant directement du ministre de la Santé, soit nommé afin de faciliter les discussions sur les divers besoins des agriculteurs en matière de lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATION 30

Le Comité recommande que le Bureau du vérificateur général du Canada effectue une vérification de l'optimalisation des ressources, c'est-à-dire une vérification du rendement, afin d'examiner les pratiques de gestion, les contrôles et les systèmes de rapport en vigueur à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATION 31

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada finance, à raison d'au moins un million de dollars par année, un programme de recherche et d'analyse semblable au programme américain IR-4. Ce programme sera élaboré en collaboration avec les intervenants agricoles afin de générer ou de compléter les données nécessaires pour l'homologation de nouveaux produits à usage limité ou pour élargir l'emploi de produits déjà approuvés.

RECOMMANDATION 32

Le Comité recommande qu'un conseiller chargé des questions relatives aux produits antiparasitaires à usage limité soit nommé pour

intervenir dans les processus de prise de décisions et d'adoption de politiques et pour faciliter les activités relatives aux produits à usage limité. Son mandat devrait comprendre un volet spécifique sur les questions d'harmonisation avec les États-Unis, comme la reconnaissance de l'équivalence de zones comparables et des données existant déjà dans un autre pays de l'OCDE. Le conseiller devrait relever des ministres de la Santé et de l'Agriculture et Agroalimentaire.

CONCLUSION

Aucun soutien gouvernemental, peu importe le pays, ne peut garantir que tous les agriculteurs pourront demeurer sur leur ferme. En agriculture comme dans d'autres secteurs, il y a une transition normale et continuelle car rien n'est permanent sauf le changement. Mais une fois qu'une vision globale reconnue et acceptée par l'ensemble des participants est arrêtée, le rôle du gouvernement est de maintenir le cap. La force des politiques agricoles européennes et américaines repose précisément sur le fait que, pendant une période donnée de quelques années, tous les participants du secteur sont fixés sur les attentes qu'ils peuvent entretenir à l'égard du gouvernement. Au Canada, cette stabilité fait défaut depuis trop longtemps.

Après avoir adopté une vision pour une politique agricole, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture s'attaquent maintenant à la tâche de mieux centrer cette vision avec l'aide des différents intervenants du secteur agricole et agroalimentaire. La complexité et la diversité de l'agriculture ne facilitent pas le développement d'une politique globale. Les membres du Comité permanent considèrent que les recommandations formulées dans le présent rapport offrent d'excellentes balises aux architectes des politiques agricoles. Ces derniers ont tout intérêt à s'en servir pour bâtir une architecture agricole du XXI^{e} siècle axée sur les agriculteurs canadiens et qui permettra à ceux-ci de prospérer dans un secteur dynamique et durable. Dans cette perspective :

RECOMMANDATION 33

En réponse aux vues exprimées par les parties prenantes lors des audiences pancanadiennes, le Comité presse le gouvernement fédéral de considérer officiellement la capacité du pays à produire des denrées agricoles sûres et à coût abordable comme un enjeu de sécurité nationale. Le Comité recommande en outre que, pour atteindre cet objectif de sécurité nationale, le gouvernement fédéral poursuive activement une politique qui garantisse aux producteurs agricoles des profits convenables.

ANNEXE A
LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
Stonewall, Manitoba	18/02/2002	44
Association de nutrition animale du Canada		
Herb Schultz		
« Canadian Cooperative Association »		
Glen Tully, président		
Fédération canadienne des moutons		
Randy Eros		
« Manitoba Cattle Producers Association »		
Betty Green, vice-présidente		
« Manitoba Chicken Producers »		
Fred Homann, directeur général		
« Manitoba Milk Producers »		
William Swan, président		
« Manitoba Pork Council »		
Marcel Hacault, président		
« Manitoba Turkey Producers »		
Bill Urvski, vice-président		
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation du Manitoba		
L'honorable Rosann Wowchuk, ministre		
Don Zasada, sous-ministre		
Craig Lee, sous-ministre adjoint		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Nu Gen Ag Ventures Inc. »	18/02/2002	44
Ken Yuill, président		
« South Interlake Agricultural Society »		
Gordon Grenkow, président		
À titre individuel		
Marvin Dyck		
Les Felsch		
Charles Fossay		
Stan Fryza		
Shirley Galbraith		
Dennis Gallant		
Wilfred Harder		
Walter Kolisnyk		
Bill Matheson		
John Morrison		
Henry Penner		
Jack Penner		
Bill Ridgeway		
Edgar Scheurer		
Eric Thornhill		
Rae Trimble		
Calvin Vaags		
Ian Wishart		

Organismes et individus	Date	Réunion
Brandon, Manitoba	18/02/2002	45
« Agricore United »		
Wayne Drul, directeur		
« CIBC — Agri Banking »		
Frank Thomas, directeur général		
Fédération canadienne de l'agriculture		
Marvin Shauf, 2e vice-président		
« Manitoba Broiler Breeder Hatching Egg Producers »		
Robert Muir		
Université de Brandon		
D' Richard Rounds, développement rural		
À titre individuel		
Paul Belcheff		
Don Bromley		
Andrew Dennis		
Donald Dewar		
Dale Dornian		
Murray Downing		
Joe Dusik		
Barry Farr		
Joe Federowich		
Walter Finlay		
Jim Green		
David Hanlin		

Organismes et individus	Date	Réunion
Ken Harms	18/02/2002	45
Daryl Knight		
Art Mainil		
Al Marshall		
Bob Mazer		
Dan Mazier		
Brad Mazur		
Murray McCallum		
Weldon Newton		
Kathleen Patterson		
Jack Peters		
Tony Riley		
Ian Robson		
Scott Rose		
Charlene Rowland		
Mark Saterley		
Ken Schellenberg		
Curtis Sims		
Fred Tait		
Stan Yaskiw		
Davidson, Saskatchewan	19/02/2002	46
« Agricultural Producers Association of Saskatchewan Inc. »		
Terry Hildebrandt, président		
« Back to the Farm Research Foundation »		
Elmer Laird, président		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Farmers of North America Inc. »	19/02/2002	46
Jim Mann, président		
« Saskatchewan Association of Rural Municipalities »		
Neal Hardy, vice-président		
« Saskatchewan Eco-Network »		
Cathy Holtslander		
« Saskatchewan Food Security Network »		
Karen Archibald		
Don Korsick		
« Saskatchewan Organic Directorate »		
Arnold Taylor, président		
« Saskatchewan Pulse Growers »		
Glen Annand		
« Saskatchewan Veterinary Medical Association »		
Curt Hagele		
Université de la Saskatchewan		
Alex Livingston, doyen		
« West Central Road and Rails »		
Bill Woods		
À titre individuel		
Ron Bishoff		
Greg Brkich		
Vic Bruce		
Marilyn Gillis		
Rob Goeres		

Organismes et individus	Date	Réunion
Hart Haidn	19/02/2002	46
Carol Husband		
Noreen Johns		
Darwyn MacKenzie		
Ian McCreary		
David Orchard		
Bruce Osiowy		
Lloyd Pletz		
Warren Potter		
Armand Roy		
Percy Schmeiser		
Bob Thomas		
George Turanich		
Darhl Vercaigne		
Wayne Zimmer		
Swift Current, Saskatchewan	19/02/2002	47
« Canadian Organic Certification Co-operative Ltd. »		
Ken Hymers, membre du comité exécutif		
« Empress Line Producer Car Shipper's Association »		
Edwin Wallace		
« Honey Bee Manufacturing Ltd. »		
Brad Nelson		
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation de la Saskatchewan		
L'honorable Clay Serby, ministre		

Organismes et individus	Date	Réunion
« National Farmers Union »	19/02/2002	47
Stewart Wells, président		
« Prime Pro Ventures Inc. »		
Steve Erickson, directeur général		
« Saskatchewan Party Caucus »		
Bill Boyd		
À titre individuel		
Irene Ahner		
Larry Bonesky		
Lynden Elviss		
Ron Gleim		
Con Johnson		
Charles Kieling		
Cliff Murch		
Keith Murch		
Newton Myers		
Garry Nisbet		
Grant Payant		
Arnold Schmidt		
Dean Smith		
Linda Trytten		
Grande Prairie, Alberta	20/02/2002	48
« Alberta Canola Producers Commission »		
Ward Toma, directeur général		
Nico van Der Giessen, directeur		

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre individuel	20/02/2002	48
Wayne Davies		
Norman Dyck		
Dave Hegland		
Tom Kulicki		
Art MacKlen		
Irv Macklin		
Sadie Macklin		
Ron Matula		
Leo Meyer		
John Purdy Sloan		
Cliff Richards		
Harry Schudlo		
Claude Smith		
Duane Stevenson		
Allan Webber		
Vulcan, Alberta	21/02/2002	49
« Alberta Beets Growers »		
Merrill Harris, vice-président		
« Alberta Chicken Producers »		
Don Sundgaard, président		
« Alberta Egg Producers Board »		
Charlie van Arman		
« Alberta Soft Wheat Producers Commission »		
Lynn Jacobson, président		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Calgary Chamber of Commerce »	21/02/2002	49
David Usherwood, vice-président, comité de l'agriculture et des aliments		
« Council for Rural Conservation »		
Adam Campbell		
« Western Canadian Wheat Growers Association »		
Ted Menzies, vice-président		
À titre individuel		
John Balderson		
Bruce Beattie		
Harvey Buckley		
Jim Chatenay		
Robert Filkohazy		
Elaine Hall		
Peter Hoff		
Norman Jacobsen		
Knute Larson		
Bob Maston		
Ken Nodge		
Rob Oudman		
Rick Paskal		
Jan Slomp		
Lynda Swanson		
Paul Thibodeau		
Hank van Beers		

Organismes et individus	Date	Réunion
Neil Wagstaff	21/02/2002	49
Kelowna, Colombie-Britannique	21/02/2002	50
« AgraRoots »		
Anna Kirbyson		
« Apple Valley Country Gardens »		
Alan Clarke		
« B.C. Agriculture Council »		
Russell Husch		
« B.C. Tree Fruits Limited »		
Greg Gauthier		
Gerry Shaw		
« British Columbia Fruit Growers' Association		
James Calissi		
Joe Sardinha		
« British Columbia Fruit Packers »		
Rob Holitzki		
Richard King		
« British Columbia Wine Institute »		
Tony Stewart, président		
« Okanagan-Kootenay Cherry Growers »		
Greg Norton		
« Small Scale Grower of Certified Organic Garlic »		
Don Sundgaard		

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre individuel	21/02/2002	50
Rochelle Eisen		
R.A. Gatzke		
Gordie Ivans		
Peter Johnston		
Terry Klokeid		
Lisa McIntosh		
Kamloops, Colombie-Britannique	22/02/2002	51
À titre individuel		
Brewster Kneen		
Cathleen Kneen		
Peter Murray		
Bruce Newton		
Peter Phillip		
Grand Bend, Ontario	03/03/2002	54
« AGCare (Agricultural Groups Concerned About Resources and the Environment) »		
Mary Lou Garr, présidente		
Association canadienne des éleveurs		
Stan Eby, directeur		
Association des producteurs de maïs de l'Ontario		
Dennis Jack, président		
« Ausable Bayfield Conservation Authority »		
Tom Prout, directeur général/secrétaire-trésorier		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Canadian Allied Pipeline Landowners Associations »	03/03/2002	54
Dave Core, président		
« Canadian Renewable Fuels Association »		
Bliss Baker, président		
« Casco Inc. »		
Jim Grey, président		
« Catholic Rural Life »		
Tony Beernink, president sortant		
Commission ontarienne de commercialisation des haricots		
Tino Breuer, directeur général		
Comté de Huron		
Ben Van Diepenbeek, préfet		
Conseil de la politique alimentaire de Toronto		
Wayne Roberts, coordonnateur de projets		
Éducation agroalimentaire de l'Ontario		
Pamela Stanley, directrice de la Zone 1		
« Erb Crop Management Systems Inc. »		
Mervyn Erb		
« Exeter Produce and Storage Company Ltd. »		
Len Veri, président		
Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario		
Elbert van Donkersgoed, conseiller en politiques stratégiques		
Fonds mondial pour la nature — Canada		
Rod MacRae, consultant — Projet agricole		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Garlic Growers' Association of Ontario »	03/03/2002	54
Wayne Passmore		
« Great Canadian Bean Co. Ltd. »		
Peter Twynstra, président		
« Great Lakes Organic inc. »		
Beatrix Enter, directeur		
« Hempline »		
Geofrey Kime		
« Huron County Federation of Agriculture »		
Charles Regele, président		
« Independent Ontario Hog Producers Association »		
David Linton, vice-président		
« Kitchener Waterloo Food Action »		
Alistair Neill Stewart, coprésident		
« Lambton Federation of Agriculture »		
Don McGugan, président sortant		
« Middlesex County Pork Producers »		
Henry Aukema, président		
« Ontario Agricultural Commodity Council »		
Bob Down, président		
« Ontario Field Crop Research Coalition »		
Greg Devries		
Don McCabe, 2e vice-président		
« Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association »		
Larry Verbeke, 2e vice-président		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Ontario Wheat Producers' Marketing Board »	03/03/2002	54
Ron Martin, directeur — District 3		
Producteurs de grains du Canada		
Ken Bee		
Producteurs de soya de l'Ontario		
Jim Gowland, directeur		
Producteurs laitiers de l'Ontario		
Gord Coukell		
« Sifto Canada Inc »		
Al Hamilton, directeur — Secteur des produits chimiques		
À titre individuel		
Davis Bryans		
Judy Greenwood-Speers		
Gerald Kolkman		
Terry Laire		
David Smith		
Steve Twynstra		
Jim Wilson		
Napanee, Ontario	12/03/2002	55
« Albright Trade Corporation »		
Gerry Albright, president		
Association canadienne des éleveurs		
John Morrison, président		
Jim Caldwell, directeur, Affaires gouvernementales		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Canadian Organic Sprout Company »	12/03/2002	55
William Brown		
Dean Harvie		
« Caravan Project »		
Stan Raper		
« County Regional Environmental Evaluation Koalition (CREEK) »		
Don Chisholm		
Fédération de l'agriculture de Lennox et Addington		
Iain Gardiner, président		
Fédération de l'agriculture de l'Ontario		
Al Gardiner, représentant provincial		
John Williamson, représentant du comté de Frontenac		
« Hastings County Dairy Producer »		
George Thompson		
« National Farmers Union »		
Peter Dowling, coordonateur de l'Ontario		
« Ontario Cattlemen's Association »		
Richard Kidd		
Producteurs biologiques du Canada		
Doug Parker, représentant du chapitre de l'Île-du-Prince-Édouard		
« Renfrew County Federation of Agriculture »		
Bob Johnston		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Seeds of Peace Roots of Justice »	12/03/2002	55
Ormond Lee		
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC — Canada)		
Michael Fraser, directeur		
À titre individuel		
Paul Burns		
Bob Dick		
Kevin Dick		
Helen Forsey		
John Hastings		
Barton MacLean		
Kevin MacLean		
Ray Pender		
Harold Piercy		
William Rendell		
Larry Wannamaker		
Saint-Hyacinthe, Québec	13/03/2002	56
Coopérative fédérée de Québec		
Claude Lafleur, secrétaire général		
Denis Richard		
Fédération d'agriculture biologique du Québec		
Pierre Gaudet		

Organismes et individus	Date	Réunion
Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec	13/03/2002	56
Jean-François Samray, directeur général		
Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe		
René Walaszczyk		
Union des producteurs agricoles du Québec		
Laurent Pellerin, président		
Yvon Proulx, économiste principal, Direction de la recherche et de la politique agricole, Secteur Longueil		
Université de Montréal		
Raymond Roy, doyen, Faculté de médecine vétérinaire		
Université McGill		
Marc Fortin, professeur agrégé et directeur		
Montmagny, Québec	14/03/2002	57
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec		
Ghislain Cloutier		
Coalition Urgence Rurale		
Adéodat St-Pierre		
Fédération des producteurs de lait du Québec		
Marcel Groleau, 1re vice-président		
Institut de technologie agroalimentaire — La Pocatière		
André Simard, directeur général		
Société de la protection des forêts contre les insectes et maladies		
Gilles Trudel		

Organismes et individus	Date	Réunion
Union des producteurs agricoles de la Côte-du-Sud	14/03/2002	57
Louis J. Desjardins, président		
Johanne Laplante		
Union des producteurs agricoles du Bas St-Laurent		
Jean-Claude Parenteau		
Gilles Proulx		
Union paysanne		
Maxime Laplante, secrétaire général		
Université Laval		
Gaston St-Laurent, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation		
Truro, Nouvelle-Écosse	19/03/2002	58
« Agra-Futures »		
Charles Keddy		
« Chicken Farmers of Nova Scotia »		
Paul Cook, président		
Ministère de l'Agriculture et des Pêches de la Nouvelle-Écosse		
L'honorable Ernest Fage, ministre		
Nouveau Parti Démocratique de la Nouvelle-Écosse		
John MacDonnell, critique en matière agricole		
« Nova Scotia Agricultural College »		
D' Bruce Gray		
« Nova Scotia Egg Producers »		
Ralph DeLong, président		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Nova Scotia Federation of Agriculture »	19/03/2002	58
Fraser Hunter, président du comité de planification de l'industrie		
Laurence Nason, directeur général		
À titre individuel		
Ed Belzer		
Summerside, Île-du-Prince-Édouard	20/03/2002	59
« Atlantic Canadian Organic Regional Network »		
Kevin Jeffrey, directeur du développement		
« Earth Action		
Sharon Labchuk		
« Prince Edward Island Federation of Agriculture »		
Doug LeClair, directeur exécutif		
Robert MacDonald, 1re vice-président		
« Prince Edward Island Institute of Agrologist »		
Don Northcott		
« Prince Edward Island Potato Board »		
Vernon Campbell, président		
Ivan Noonan, directeur général		
Brenda Simmons, adjointe du directeur général		
« Prince Edward Island Wildlife Federation »		
Daryl Guignion		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Seaspray Farms Organic Cooperative »	20/03/2002	59
Gordon Carter		
Alfred Fyfe		
James Rodd		
Université de l'Île-du-Prince-Édouard		
Timothy Ogilvie, doyen de l' « Atlantic Veterinary College »		
À titre individuel		
Ron Flynn		
Mannie Galant		
Orville Lewis		
Ranald MacFarlane		
Stan Sandler		
Miramichi, Nouveau-Brunswick	21/03/2002	60
4-H Club du Nouveau-Brunswick		
Velna Dickson, adjointe — Organisation des leaders du Club Napan 4-H		
Associaton pour l'amélioration des sols et cultures du Nouveau-Brunswick		
Ben Baldwin, directeur		
Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick		
Inka Milewski, présidente sortante		

Organismes et individus	Date	Réunion
Coopérative Northumberland Limitée	21/03/2002	60
Dr Ram Aneja		
Jack Christie, directeur général		
Glenford Copp		
Percy Scott		
« Dairy Producers of New Brunswick »		
Reginald Perry		
Robert Speer		
Fédération d'agriculture du Nouveau-Brunswick		
Joe Brennan, président		
Hannah Searle		
Fédération des Agriculteurs et Agricultrices Francophones du Nouveau-Brunswick		
Roger Richard		
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et Aquaculture du Nouveau-Brunswick		
L'honorable Rodney Weston, ministre		
Maurice Bernier, sous- ministre		
Clair Gartley, sous-ministre ajoint		
« New Brunswick Partners in Agriculutre »		
Betty Brown, présidente		
Pommes de terre du Nouveau-Brunswick		
Patton MacDonald, directeur général		
« Ste-Marie de Kent Farmers Association »		
Larry Jewett		

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre individuel	21/02/2002	60
Ben Baldwin		
Denis Belliveau		
Hans Bouma		
Robert Bremner		
Jerry Cook		
Neil Gardner		
Helen MacDiarmid		
John Schenkels		
Ottawa, Ontario	11/04/2002	61
« Dairy Producers of Newfoundland »		
Martin Hammond, directeur exécutif		
« Gouic's Agricultural Society »		
Raymond Williams		
Ministère des ressources forestières et agroalimentaires		
Martin Howlett, sous-ministre adjoint		
Ed O'Reilly, directeur de la politique agroalimentaire		
Union des cultivateurs franco-ontariens		
Alain Delorme, président		
Pierre Bercier		
Philippe Henrard		
Robert Perras		
Alain St-Denis		

Organismes et individus	Date	Réunion
« Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture »	11/04/2002	61
Eugene Legge, président		
Mervin Wiseman, 1re vice-président		
Ottawa, Ontario	23/04/2002	62
Agence des douanes et du revenu du Canada		
Phil Jolie, coordonnateur, Industries de fabrication et des services, Service des spécialistes des industries, Direction générale des programmes d'observation		
Bill MacGregor, spécialiste de l'agriculture, Service des spécialistes des industries, Direction générale des programmes d'observation		
Ministère des Finances		
Len Farber, directeur général, Législation, Direction de la politique de l'impôt		
Kerry Harnish, agent principal, Politique de l'impôt, revenu d'entreprises, de biens et impôt sur le revenu des particuliers, Division de la législation de l'impôt Direction de la politique de l'impôt		
Randall Meades, chef, Emploi et investissements, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt		
Marc Rhéaume, agent de la politique de l'impôt, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt		
Ottawa, Ontario	30/04/2002	64
Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire		
Yaprak Baltacioglu, sous-ministre adjointe, Direction générale des politiques stratégiques		
Mark Corey, sous-ministre adjoint, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés		
Douglas Hedley, sous-ministre adjoint, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture		

Organismes et individus	Date	Réunion
Simon Kennedy, directeur général, Planification et intégration des politiques, Direction générale des politiques stratégiques	30/04/2002	64
Rory McAlpine, directeur général par intérim, Politiques de commerce international, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés		
Howard Migie, directeur général, Politiques de commercialisation, Direction générale des politiques stratégiques		
Bob Wettlaufer, directeur général par intérim, Administration du rétablissement agricole de Prairies		

ANNEXE B
LISTE DES MÉMOIRES

« AgraRoots »

« Agricore United »

« Agricultural Producers Association of Saskatchewan Inc. »

« Ahner Irene »

« Alberta Canola Producers Commission »

« Alberta Egg Producers Board »

« Alberta Soft Wheat Producers Commission »

Association de nutrition animale du Canada

Association canadienne des éleveurs

Association pour l'amélioration des sols et cultures du Nouveau-Brunswick

« Back to the Farm Research Foundation »

« B.C. Agriculture Council »

« B.C. Tree Fruits Limited »

Bonesky Larry

Bouma Hans

Bremner Robert

Brinkman George L.

« British Columbia Cattlemen's Association »

« British Columbia Fruit Growers' Association »

« British Columbia Wine Institute »

Bromley Barry

Bromley Don

Bryans Davis

Burns Paul

« Canadian Organic Advisory Board »

« Canadian Organic Certification Co-operative Ltd. »

« Canadian Sheep Federation and Manitoba Sheep Association »

« Casco Inc. »

« Chicken Farmers of Nova Scotia »

Comté de Huron

« Council for Rural Conservation »

« County Federations of Agriculture for Bruce-Huron-Perth »

« County Regional Environmental Evaluation Koalition (CREEK) »

« Dairy Farmers of New Brunswick »

« Dairy Farmers of Newfoundland and Labrador »

Dennis Andrew

Downing Murray

Dyck Norman

Eisen Rochelle

Éleveurs de poulet du Nouveau-Brunswick et éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick

Elviss Lynden

« Empress Line Producer Car Shippers' Association »

« Erb Crop Management Systems Inc. »

« Farmers of North America Inc. »

Fédération canadienne de l'agriculture

Fédération d'agriculture du Nouveau-Brunswick

Fédération de l'agriculture de Lennox et Addington

Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario

Fédération des agriculteurs et agricultrices francophones du Nouveau-Brunswick

Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec

Fédération des producteurs de lait du Québec

Federowich Joe

Finlay Walter

Fossay Charles

« Frontenac Federation of Agriculture »

Furtan Hartley

« Garlic Growers Association of Ontario »

Gatzke Al

Gillis Marilyn

Gleim Ron

« Goulds Agricultural Society »

Gray R.S.

Greenwood-Speers Judy

Hall Elaine

Harms Ken

Hart Haidn

« Hastings County Dairy Producer »

Hegland Dave

« Honey Bee Manufacturing Ltd. »

« Hudson Bay Route Association »

Husband Carol

Husband John

« Independent Ontario Hog Producers Association »

Institut de technologie agroalimentaire — La Pocatière

Jacobsen Virginia

Johns Noreen

Johnson Con

Johnston Peter

Kieling Charles

Klokeid Terry J.

Kneen Brewster

Kneen Cathleen

Kolisnyk Walter

« Lambton Federation of Agriculture »

Larson Knute

MacKenzie Darwyn

Macklin Sadie

MacLean Barton

MacRae Rod

« Manitoba Broiler Breeder Hatching Egg Producers »

« Manitoba Cattle Producers Association »

« Manitoba Chicken Producers »

« Manitoba Pork Council »

Marshall Al

« Marysburg Organic Producers Inc. »

McCallum Murray

McCreary Ian

McIntosh Lisa

« Middlesex County Pork Producers »

Ministre de l'agriculture et de l'alimentation du Manitoba

Ministre de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick

Ministre de l'agriculture et des pêches de la Nouvelle-Écosse

Ministre de l'agriculture et de l'alimentation de la Saskatchewan

Morningstar Bill

Morningstar Judy

Murch Keith

Murray Peter

« National Farmers Union (Prince Edward Island) »

« National Farmers Union (Saskatchewan) »

« New Brunswick Egg Marketing Board »

« New Brunswick Partners in Agriculture »

« New Democratic Party of Nova Scotia »

« Newfoundland and Labrador Farm Women »

« Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture »

Newton Bruce

Nisbet Garry

« Northumberland Co-operative Dairy Limited »

« Nova Scotia Federation of Agriculture »

« Nu Gen Ag Ventures Inc. »

« Okanagan Federated Shippers Association »

« Okanagan — Kootenay Cherry Growers »

« Ontario Agricultural Commodity Council »

« Ontario Bean Producers' Marketing Board »

« Ontario Corn Producers' Association »

« Ontario Field Crop Research Coalition »

« Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association »

« Organic Special Products Group »

« Penny Lane Organic Farms Ltd.

Perras Nicole

Perras Robert

Phillip Peter

Pletz Lloyd

Pommes de terre du Nouveau-Brunswick

Potter Warren

« Prime Pro Ventures Inc. »

« Prince Edward Island Federation of Agriculture »

« Prince Edward Island Institute of Agrologist »

« Prince Edward Island Potato Board »

« Prince Edward Island Wildlife Federation »

Producteurs de grain du Canada

Producteurs de grain de l'Ontario

Producteurs de soya de l'Ontario

Producteurs laitiers de l'Ontario

Reimer Charles V.

Réseau canadien des agricultrices

Richards Cliff

Riley Tony

Rowland Charlene

Sandler Stan

« Saskatchewan Eco-Network »

« Saskatchewan Food Security Network »

« Saskatchewan Organic Directorate »

Schmidt Arnold

« Schmidt Flour Inc. »

« Seaspray Farms Organic Cooperative »

« Seeds of Peace Roots of Justice »

John Purdie Sloan

Smith Dean

Solidarité rurale du Québec

« Ste-Marie de Kent Farmers Association »

Stevenson Duane

Strayer Neil

Swanson Lynda

Thomas Bob

Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TVAC-Canada)

Union des cultivateurs franco-ontariens

Union des producteurs agricoles de la Côte-du-Sud

Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe

Union des producteurs agricoles du Bas St-Laurent

Union des producteurs agricoles du Québec

Union paysanne

Université Laval

Université McGill

Université de Montréal

Université de l'Île-du-Prince-Edouard

Université de la Saskatchewan

« West Central Road and Rail »

« Western Canadian Wheat Growers Association »

Wheeler Robin

Wilson Jim

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de présenter une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, (séances *n° 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 69, 72 et 73 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

Charles Hubbard, député
Miramichi

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 6 juin 2002
(*Séance n° 73*)

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire se réunit aujourd'hui à 9 h 09, dans la salle 362 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de Charles Hubbard (*président*).

Membres du Comité présents : David L. Anderson, Rick Borotsik, Murray Calder, Mark Eyking, Howard Hilstrom, Charles Hubbard, Rick Laliberte, Dick Proctor, Bob Speller, Paul Steckle et Rose-Marie Ur.

Membres substituts présents : Rick Casson pour Garry Breitkreuz et Odina Desrochers pour Suzanne Tremblay.

Aussi présent : *De la Bibliothèque du Parlement* : Jean-Denis Fréchette, analyste principal.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, séance d'information avec la Commission canadienne du blé

Témoins : *De la Commission canadienne du blé* : Ken Ritter, président du conseil d'administration; John Clair, directeur; Rod Flaman, directeur; Wilfred Harder, directeur; Jim Thompson, gérant principal du marketing pour les ventes au Canada et aux États-Unis.

Ken Ritter fait une déclaration et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 10 h 29, la séance est suspendue.

À 10 h 33, la séance reprend à huis clos.

Le Comité reprend l'examen d'une ébauche de rapport sur la question du rôle futur du gouvernement en agriculture.

Il est convenu, — Que l'ébauche de rapport soit adoptée telle qu'elle a été modifiée.

Il est convenu, — Que le président présente le rapport modifié à la Chambre aussitôt que possible.

Il est convenu, —Que le président, les attachés de recherche et le greffier soient autorisés à apporter à la forme du rapport les modifications jugées nécessaires, sans en altérer le fond.

Il est convenu, — Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

Il est convenu, — Qu'un communiqué de presse soit publié.

À 10 h 48, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du comité

Suzanne Verville